

Master

Master

Master



RENAULT

Master

ELF développe pour RENAULT
une gamme complète de lubrifiants :
huiles moteur, huiles de boîtes manuelles
et automatiques.



Stimulés par la recherche appliquée
en Formule 1, ces lubrifiants sont
de très haute technologie.

Mise à jour avec les équipes techniques
de RENAULT, cette gamme répond parfaitement
aux spécificités des véhicules de la marque.

► Les lubrifiants ELF contribuent fortement
aux performances de votre véhicule.



Avertissement : afin d'optimiser le fonctionnement du moteur,
l'utilisation d'un lubrifiant peut être restreinte à certains
véhicules. Veuillez vous référer au carnet d'entretien.



**RENAULT préconise les lubrifiants ELF homologués pour vos vidanges et appoints.
Consultez votre Représentant RENAULT ou visitez le site www.lubrifiants.elf.com**

Bienvenue à bord de votre véhicule

Cette notice d'utilisation et d'entretien réunit à votre intention les informations qui vous permettront :

- de bien connaître votre véhicule et, par là-même, de bénéficier pleinement, et dans les meilleures conditions d'utilisation, de tous les perfectionnements techniques dont il est doté.
- d'obtenir la permanence d'un fonctionnement optimum par la simple mais rigoureuse observation des conseils d'entretien.
- de faire face, sans perte de temps excessive, aux opérations qui ne requièrent pas l'intervention d'un spécialiste.

Les quelques instants que vous consacrez à la lecture de cette notice seront très largement compensés par les enseignements que vous en retirerez, les nouveautés techniques que vous y découvrirez. Et si certains points vous restent encore obscurs, les techniciens de notre Réseau se feront un plaisir de vous fournir tout renseignement complémentaire que vous souhaiteriez obtenir.

Pour vous aider dans la lecture de cette notice vous trouverez le symbole suivant :



Pour indiquer une notion de risque, de danger ou une consigne de sécurité.

La description des modèles, déclinés dans cette notice, a été établie à partir des caractéristiques techniques connues à la date de conception de ce document. **La notice regroupe l'ensemble des équipements** (de série ou optionnels) **existants pour ces modèles, leur présence dans le véhicule dépend de la version, des options choisies et du pays de commercialisation.**
De même, certains équipements devant apparaître en cours d'année peuvent être décrits dans ce document.

Bonne route au volant de votre véhicule.

Reproduction ou traduction, même partielle, interdite sans autorisation écrite de RENAULT, 92 100 Billancourt 2006.



Coup d'œil rapide

	– Pressions de gonflage des pneumatiques	0.4
	– Réglages des sièges et du poste de conduite	1.18 → 1.19
	– Dispositifs de retenue pour enfants	1.30 → 1.37
	– Témoins lumineux (tableau de bord)	1.42 → 1.51
	– Signalisation sonore et lumineuse	1.55 → 1.56
	– Rodage, conduite	2.2 → 2.30
	– Chauffage/Air conditionné	3.2 → 3.11
	– Ouverture du capot	4.2
	– Niveaux (huile moteur, lave-vitres...)	4.3 → 4.9
	– Roue de secours	5.2 → 5.6
	– Conseils pratiques (changement lampes, fusibles, dépannages, anomalies de fonctionnement)	5.2 → 5.42

S O M M A I R E

Chapitres

Faites connaissance avec votre véhicule

1

La conduite

2

Votre confort

3

Entretien

4

Conseils pratiques

5

Caractéristiques techniques

6

Index alphabétique

7

PRESSIONS DE GONFLAGE DES PNEUMATIQUES

(en bar ou kg/cm², à froid)

Dimensions des pneumatiques (montés d'origine)	195/65 R 16	215/65 R 16	225/65 R 16	205/75 R 16
Dimensions des roues	6 J 16			
Avant	3.8	3.9	3.8	4.2
Arrière	3.8	4.3	4.4	4.75
Roue de secours	3.8	4.3	4.4	4.75

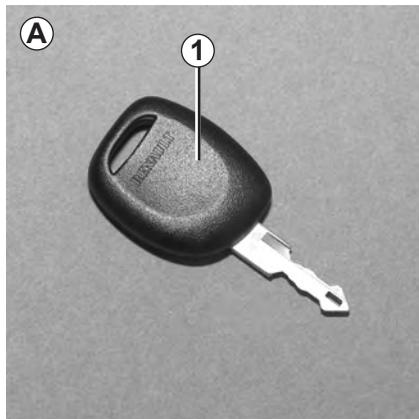
Particularité pneumatiques 205/75 R 16.

Ceux-ci sont **non chaînables**. Consultez votre Représentant RENAULT.

Chapitre 1 : Faites connaissance avec votre véhicule

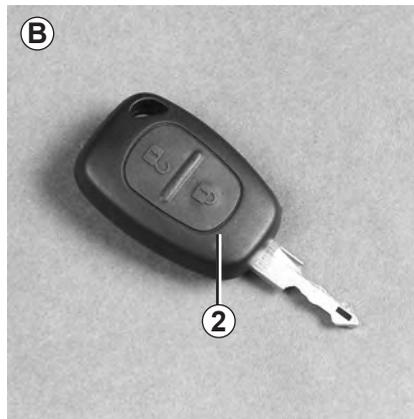
Clés - Télécommandes	1.2
Portes	1.6
Plateau à ridelles	1.13
Système antidémarrage	1.17
Sièges	1.18
Appuis-tête	1.19
Rétroviseurs	1.20
Ceintures de sécurité	1.21
Dispositifs complémentaires à la ceinture avant	1.25
Airbag	1.25
Pour la sécurité des enfants	1.30
Poste de conduite	1.38
Tableau de bord	1.42
Ordinateur de bord	1.47
Heure	1.51
Température extérieure	1.51
Essuie-vitre/Lave-vitre	1.52
Éclairages et signalisations extérieures	1.54
Réglage électrique de la hauteur des faisceaux	1.57
Avertisseurs sonore et lumineux	1.58
Réservoir carburant	1.59

CLÉ/TÉLÉCOMMANDE À RADIOFRÉQUENCE : généralités



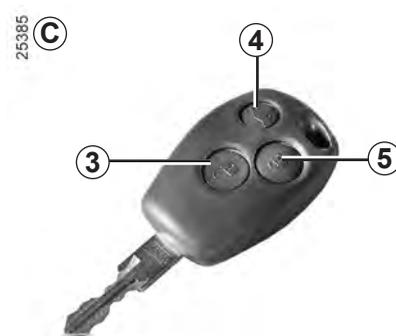
Clé A

1 Clé de contacteur-démarrreur, des portes et du bouchon de carburant.



Télécommande à radiofréquence B

2 Clé de contacteur-démarrreur, des portes et du bouchon de carburant.



Télécommande à radiofréquence C

3 Déverrouillage des portes avant ou de tous les ouvrants.

4 Verrouillage/Déverrouillage du coffre et des portes latérales coulissantes.

5 Verrouillage de tous les ouvrants.



Responsabilité du conducteur

Ne quittez jamais votre véhicule clé sur le contact et en y laissant un enfant (ou un animal), en effet celui-ci pourrait faire démarrer le moteur ou faire fonctionner des équipements électriques, par exemple lève-vitres et risquerait de se coincer une partie du corps (cou, bras, main...).

Risque de blessures graves.

TÉLÉCOMMANDE À RADIOFRÉQUENCE : généralités (suite)

Champ d'action de la télécommande

Il varie selon l'environnement : attention donc aux manipulations de la télécommande provoquant un verrouillage ou un déverrouillage intempestif des portes !

Nota : pour certains véhicules, si aucune porte n'est ouverte dans les 30 secondes (environ) suivant le déverrouillage par la télécommande, les portes se verrouillent de nouveau automatiquement.

Interférences

Suivant l'environnement proche (installations extérieures ou usage d'appareils fonctionnant sur la même fréquence que la télécommande) le fonctionnement peut être perturbé.

En cas de perte ou si vous désirez un autre jeu de clés ou télécommande, adressez-vous exclusivement à votre Représentant RENAULT.

- En cas de remplacement d'une télécommande, il sera nécessaire d'amener le véhicule chez votre Représentant RENAULT car il faut le véhicule avec la télécommande pour initialiser l'ensemble.
- Suivant les véhicules, vous avez la possibilité d'utiliser jusqu'à quatre télécommandes.

Adressez-vous à votre Représentant RENAULT.

Défaillance de la télécommande :

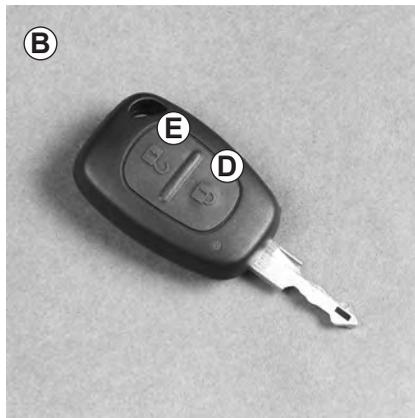
- Assurez-vous d'avoir toujours une pile en bon état, la durée de vie est d'environ deux ans.

Pour connaître la procédure de changement de la pile, reportez-vous au paragraphe « Télécommande à radiofréquence : piles » en chapitre 5.

TÉLÉCOMMANDE À RADIOFRÉQUENCE : utilisation

La télécommande **B** assure le verrouillage ou le déverrouillage des portes.

Elle est alimentée par une pile qu'il convient de remplacer (reportez-vous au paragraphe « Télécommande à radiofréquence : piles » en chapitre 5).



Verrouillage/déverrouillage des portes

Télécommande **B**

Pressez la télécommande pendant environ une seconde pour ordonner le verrouillage (côté **D**) ou le déverrouillage (côté **E**).

Le **verrouillage** est visualisé par **deux** clignotements des feux de détresse et des répétiteurs latéraux.

Nota : suivant véhicule, lorsqu'un ouvrant (porte ou coffre) est mal fermé ou resté ouvert, il n'y a pas de clignotement des feux de détresse.

Le **déverrouillage** est visualisé par **un** clignotement des feux de détresse et des répétiteurs latéraux.

TÉLÉCOMMANDE À RADIOFRÉQUENCE : utilisation (suite)

25385

©



La télécommande **C** assure le déverrouillage ou le verrouillage des portes.

Elle est alimentée par une pile qu'il convient de remplacer (reportez-vous au paragraphe « Télécommande à radiofréquence : piles » en chapitre 5).

Déverrouillage des portes

Un appui court sur le bouton **3** permet de déverrouiller les portes avant.

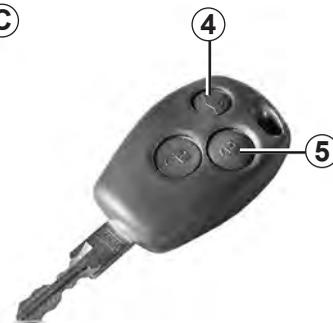
Un appui long sur le bouton **3** permet de déverrouiller tous les ouvrants.

Un appui court sur le bouton **4** permet de déverrouiller/verrouiller le coffre et les portes latérales coulissantes.

Le déverrouillage est visualisé par un clignotement des feux de détresse et des répéteurs latéraux.

25385

©



Verrouillage des portes

Un appui sur le bouton **5** permet de verrouiller tous les ouvrants.

Un appui long sur le bouton **5** permet d'inhiber l'alarme.

Un appui sur le bouton **4** permet de verrouiller/déverrouiller le coffre et les portes latérales coulissantes.

Le verrouillage est visualisé par deux clignotements des feux de détresse et des répéteurs latéraux.

COMMANDE ÉLECTRIQUE DES PORTES DE L'INTÉRIEUR



Commande électrique 1



Elle permet la commande simultanée des serrures des portes.

Verrouillez en appuyant sur le contacteur du côté opposé au dessin.

Nota : le verrouillage centralisé est neutralisé lors de l'ouverture d'une porte.

Sur les portes avant, le verrouillage ne peut pas être effectué porte ouverte.



Si vous décidez de rouler portes verrouillées, sachez que cela peut rendre plus difficile l'accès des secouristes dans l'habitacle en cas d'urgence.

CONDAMNATION AUTOMATIQUE DES OUVRANTS EN ROULAGE

Vous devez avant tout décider si vous souhaitez activer la fonction.

Pour l'activer

Contact mis, appuyez sur le bouton **1** côté condamnation (opposé au symbole) pendant environ 5 secondes, jusqu'à entendre un signal sonore.

Pour la désactiver

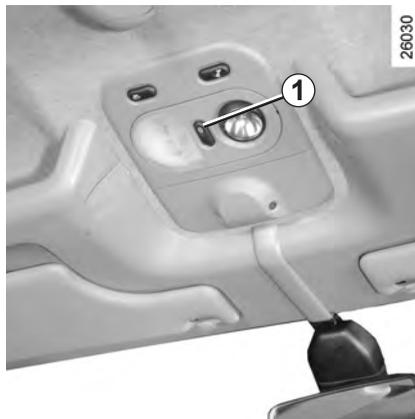
Contact mis, appuyez sur le bouton **1** côté décondamnation (symbole) pendant environ 5 secondes, jusqu'à entendre un signal sonore.

Principe de fonctionnement

Au démarrage du véhicule, le système condamne automatiquement les ouvrants dès que vous atteignez environ 8 km/h.



Si vous décidez de rouler portes verrouillées, sachez que cela peut rendre plus difficile l'accès des secouristes dans l'habitacle en cas d'urgence.



L'appui sur le bouton de décondamnation **1** ou l'ouverture d'une porte avant décondamne, suivant véhicule :

- l'ensemble des ouvrants ;
- les portes avant.

Nota : s'il y a ouverture d'une porte arrière, celle-ci se verrouille de nouveau automatiquement lorsque le véhicule atteint environ 8 km/h.

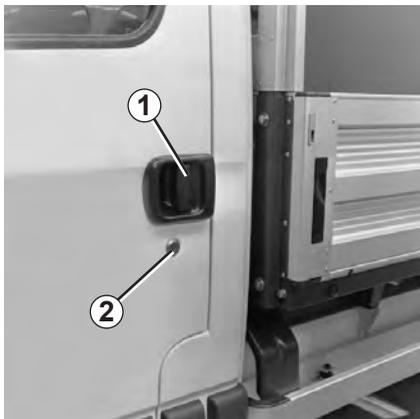
Anomalie de fonctionnement

Si vous constatez une anomalie de fonctionnement (pas de condamnation automatique) vérifiez en premier lieu la bonne fermeture de tous les ouvrants. S'ils sont bien fermés, adressez-vous à votre Représentant RENAULT.

Assurez-vous également que la condamnation n'ait pas été désactivée par erreur.

Si c'est le cas, réactivez-la comme décrit plus haut après avoir coupé et remis le contact.

PORTES AVANT



Ouverture de l'extérieur

Déverrouillez avec la clé l'une des serrures des portes avant **2**, ou, suivant véhicule, la serrure de la porte côté conducteur.

Pour les véhicules qui en sont équipés, utilisez la télécommande. Tirez la poignée **1** vers vous et ouvrez la porte.

Fermeture de l'extérieur

Poussez la porte. Verrouillez à clé la serrure **2** ou utilisez la télécommande.



Ouverture de l'intérieur

Manceuvrez la poignée **4** et poussez la porte.

Fermeture de l'intérieur

Tirez la porte jusqu'à l'enclenchement automatique.

Verrouillage manuel

Porte fermée, verrouillez la porte en appuyant sur le bouton **3**.

Alarme sonore

À l'ouverture d'une porte avant, une alarme sonore se déclenche, pour vous signaler que les feux sont restés allumés alors que le contact moteur est coupé (décharge de la batterie...).

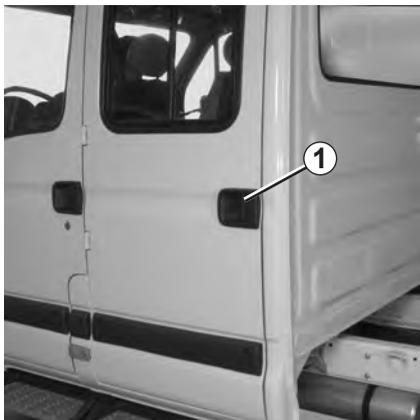
NOTA

Sur les portes avant, le verrouillage ne peut pas être effectué porte ouverte.



Par mesure de sécurité, les manœuvres d'ouverture/fermeture ne doivent se faire que véhicule à l'arrêt.

PORTES LATÉRALES BATTANTES

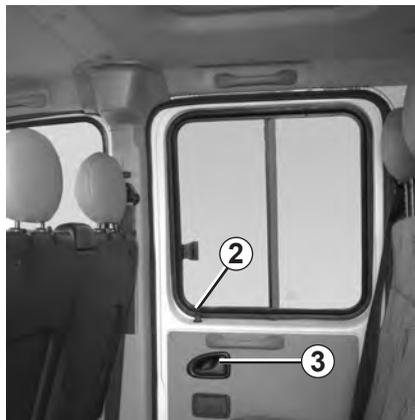


Ouverture de l'extérieur

Tirez le levier **1** vers vous après avoir déverrouillé de l'intérieur.

Fermeture de l'extérieur

Poussez la porte jusqu'à l'enclenchement automatique.



Ouverture de l'intérieur

Manœuvrez le levier **3** et poussez la porte.

Fermeture de l'intérieur

Tirez la porte jusqu'à l'enclenchement automatique.

Verrouillage manuel

Porte fermée, verrouillez la porte en appuyant sur le bouton **2**.

PORTES LATÉRALES COULISSANTES



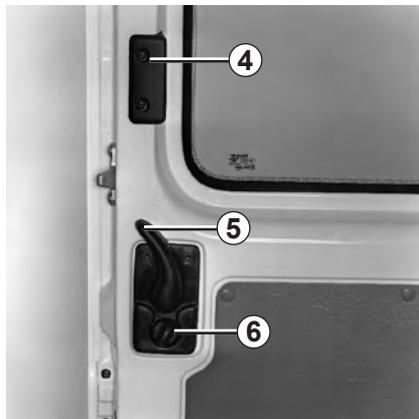
Ouverture de l'extérieur

Déverrouillez avec la clé la serrure **1**, ou, pour les véhicules qui en sont équipés, utilisez la télécommande. Tirez le levier **3** vers vous et faites coulisser la porte vers l'arrière.

Fermeture de l'extérieur

Faites coulisser la porte vers l'avant du véhicule, en prenant en main la poignée fixe **2** jusqu'à la fermeture complète.

Verrouillez à clé la serrure **1** ou utilisez la télécommande.



Ouverture de l'intérieur

Tirez le levier **5** vers l'arrière et ouvrez la porte coulissante jusqu'au point de blocage.

Fermeture de l'intérieur

Avec la poignée **4** faites coulisser la porte jusqu'à l'enclenchement automatique.

Verrouillage manuel

Manœuvrez le bouton **6**.

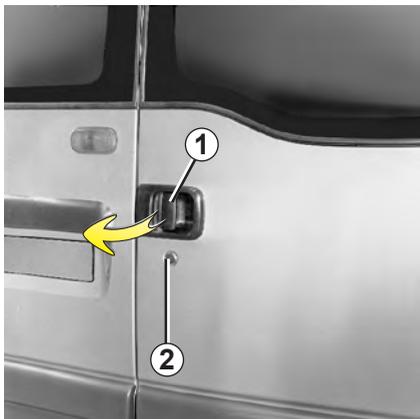


Recommandations concernant la porte latérale coulissante.

L'ouverture ou la fermeture de la porte doit s'accompagner, comme pour tout ouvrant du véhicule, des précautions d'usage liées à la manœuvre :

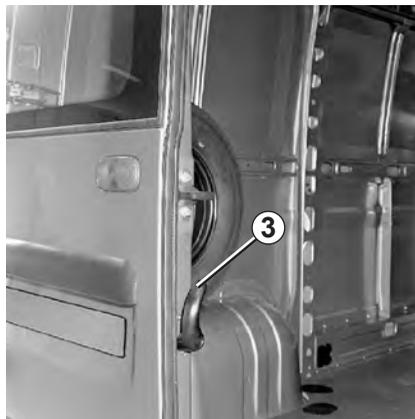
- Vérifiez qu'aucune personne, partie du corps, animal ou objet ne risque d'être agressé lors de la manœuvre.
- Utilisez uniquement et exclusivement les poignées internes et externes pour manœuvrer la porte.
- Manœuvrez la porte avec précaution, aussi bien à l'ouverture qu'à la fermeture.
- Attention, lorsque le véhicule est garé en pente, ouvrez complètement la porte avec précaution jusqu'à sa position de blocage.
- Assurez-vous toujours que la porte coulissante est complètement fermée chaque fois que le véhicule est en mouvement.

PORTES ARRIÈRE



Ouverture de l'extérieur

Déverrouillez avec la clé la serrure 2, ou pour les véhicules qui en sont équipés, utilisez la télécommande. Tirez la poignée 1 vers vous et ouvrez la porte droite.



Tirez le levier 3 et ouvrez la porte gauche.



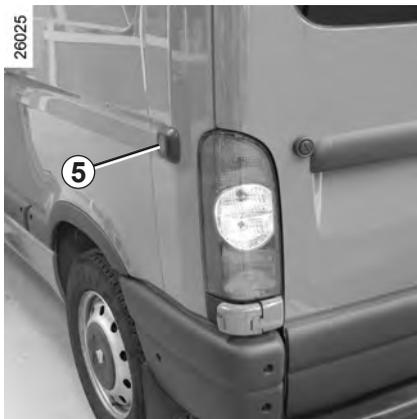
Ouverture des portes à 180°

Dégagez le tirant 4 de son logement. Ouvrez la porte jusqu'en fin de course.



Il n'y a pas de retenue des portes au vent.

PORTES ARRIÈRE (suite)



Ouverture des portes à 270°

Dégagez le tirant de son logement comme pour l'ouverture à 180°. Ouvrez complètement la porte jusqu'en butée sur les aimants **5** situés sur les panneaux latéraux.

Fermeture de l'extérieur

Ramenez d'abord la porte côté gauche en position presque fermée et terminez en la claquant.

Ensuite faites de même avec la porte côté droit.

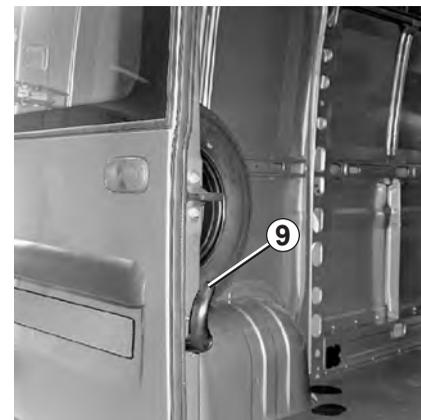
Verrouillez à clé.



Ouverture de l'intérieur

Levez le levier **7** et poussez la porte côté droit.

Abaissez le levier **9** et ouvrez la porte côté gauche.



Fermeture de l'intérieur

Ramenez d'abord la porte côté gauche en position presque fermée et terminez en la claquant. Utilisez la poignée **6**.

Ensuite faites de même avec la porte côté droit.

Verrouillage, déverrouillage

Manœuvrez le bouton **8**.

PLATEAU À RIDELLES



Ouverture de la ridelle arrière A

Vérifiez que les câbles de retenue 2 sont bien accrochés.

Abaissez complètement les leviers 1.

Abaissez la ridelle arrière.

Rabat de la ridelle arrière A

Dégagez les crochets 3 et abaissez complètement la ridelle arrière.



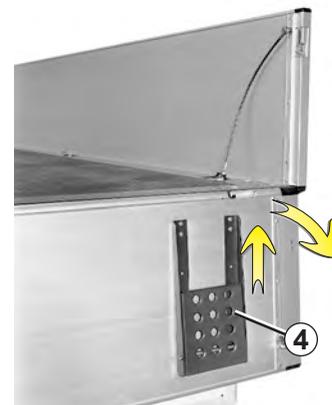
Dégondage de la ridelle arrière A

Celui-ci ne peut s'effectuer qu'après avoir dégonflé la ridelle latérale gauche (reportez-vous à la page suivante).

La ridelle en position horizontale, dégagez les crochets 3 et faites glisser la ridelle vers la gauche.

Fermeture de la ridelle arrière A

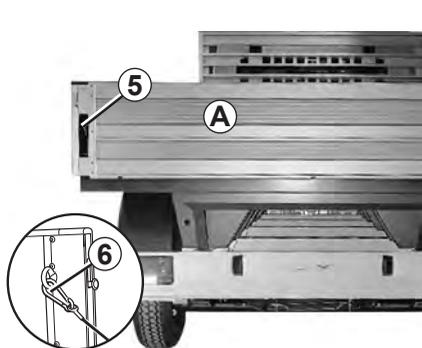
Procédez dans le sens inverse de l'ouverture. Assurez-vous du bon verrouillage des leviers 1.



Marchepieds 4

Soulevez légèrement la plaque et abaissez-la.

PLATEAU À RIDELLES (suite)

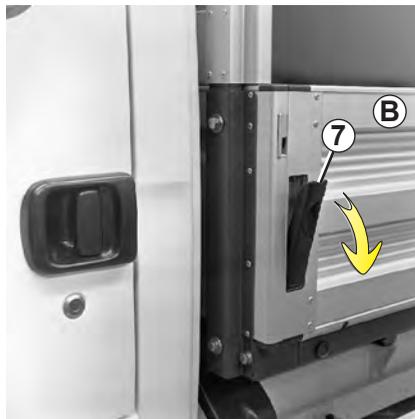


Ouverture d'une ridelle latérale B

- La ridelle arrière A est fermée. Abaissez complètement le levier 5. Décrochez impérativement le crochet 6.

Abaissez complètement le levier 7 et la ridelle latérale B.

- La ridelle arrière A est pendante. Abaissez complètement le levier 7 et abaissez la ridelle latérale B.



Dégondage d'une ridelle latérale B

La ridelle en position latérale, dégagez le crochet 6 et faites glisser la ridelle vers l'arrière.

Fermeture d'une ridelle latérale B

Procédez en sens inverse de l'ouverture. Assurez-vous du bon verrouillage des leviers 5 et 7.

Particularité

Les ridelles sont profilées de manière à pouvoir y accrocher une bâche munie de tendeurs.



Les barres inférieures 8 ne supportent pas le poids d'une personne.

Dans tous les cas de chargement, veillez à respecter les lois locales concernant le transport d'objets comme par exemple :

- signaler un objet dépassant la longueur du plateau ;
- veiller à ce que l'éclairage extérieur du véhicule ainsi que la plaque d'immatriculation restent toujours visibles ;
- fixer les objets transportés à l'aide des anneaux d'arrimage situés sur le plateau de chargement...

ALARME ANTI-INTRUSION

Elle assure la protection du véhicule par les fonctions suivantes :

- **protection volumétrique de l'habitacle avant uniquement** par un champ d'ultrasons ;
- **protection périmétrique de l'habitacle** ;
- **protection périmétrique de la cellule arrière et du capot-moteur** ;
- **surveillance en cas de tentative de démarrage avec une mauvaise clé de contact** ;
- **surveillance en cas de coupure d'alimentation de la sirène.**

25385



Avant toute activation de la fonction alarme

Vérifiez que :

- les vitres et portes soient bien fermées ;
- passagers, animaux ou objets, susceptibles de déclencher l'alarme par leurs mouvements, ne se trouvent pas à l'intérieur du véhicule. Sinon, il sera nécessaire d'inhiber ponctuellement la protection volumétrique, reportez-vous au paragraphe « Inhibition de la protection volumétrique ».



Inhibition de la protection volumétrique

(cas, par exemple, d'objet mobile ou animal restant dans le véhicule).

Exercez un appui long sur le bouton de verrouillage **1** de la télécommande, un bip sonore confirme l'inhibition.

L'inhibition reste opérationnelle même si vous exercez d'autres appuis sur le bouton de verrouillage **1** de la télécommande.

L'inhibition s'annule à chaque déverrouillage des portes.

ALARME ANTI-INTRUSION (suite)

Activation de la fonction alarme

Elle s'effectue par le verrouillage des portes avec la télécommande.

Elle est visualisée par deux clignotements des feux de détresse.

Une fois la fonction alarme activée, toute détection entraîne le déclenchement de la sirène d'alarme et le clignotement des feux de détresse pendant environ 25 secondes.

Au bout d'environ 5 secondes, si la détection persiste, le système se déclenche à nouveau pour environ 25 secondes et ainsi de suite (8 à 10 fois suivant le type de détection).

Au-delà, il n'y a plus surveillance jusqu'au prochain déverrouillage/verrouillage des portes.



L'absence de clignotement des feux de détresse à la mise en veille de l'alarme indique qu'une porte ou le capot moteur est ouvert ou mal fermé : vérifiez. Sinon, faites appel à un Représentant RENAULT.

Désactivation de la fonction alarme

L'alarme, même déclenchée, s'arrête :

- lors du déverrouillage des portes avec la télécommande ;
- à la mise sous contact du véhicule.

Cette désactivation est visualisée par un clignotement des feux de détresse.



L'absence de clignotement des feux de détresse à la désactivation de l'alarme indique que l'alarme a été déclenchée pendant votre absence.



L'ouverture des portes avec la clé n'arrête pas l'alarme ; celle-ci doit être arrêtée par la télécommande à radiofréquence ou par la mise sous contact avec la clé du véhicule.

SYSTÈME ANTIDÉMARRAGE



Témoin antidémarrage

 Il interdit le démarrage du véhicule à toute personne ne disposant pas de la clé codée du contacteur-démarrreur du véhicule.



Toute intervention ou modification sur le système antidémarrage (boîtiers électroniques, câblage, ...) peut être dangereuse. Elle doit être effectuée par le personnel qualifié du Réseau RENAULT.

Principe de fonctionnement

Le véhicule est automatiquement protégé quelques secondes après avoir retiré la clé du contacteur-démarrreur.

Si le code de la clé du contacteur-démarrreur n'est pas reconnu par le véhicule, le témoin **1** clignote indéfiniment, le véhicule ne peut pas démarrer.

– Témoin de fonctionnement du système

À la mise sous contact, le témoin **1** s'allume fixe durant environ trois secondes, puis s'éteint. Le véhicule a reconnu le code. Vous pouvez démarrer le moteur.

– Témoin de protection du véhicule

Quelques secondes après la coupure de contact, le témoin **1** clignote en permanence.

Le véhicule ne sera protégé qu'après avoir retiré la clé du contacteur-démarrreur.

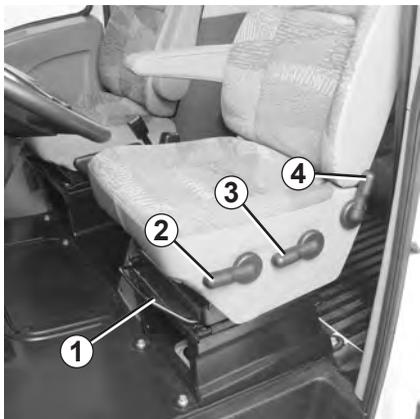
– Témoin d'anomalie de fonctionnement

Après la mise sous contact, si le témoin **1** reste allumé fixe ou clignote indéfiniment, cela indique une anomalie de fonctionnement dans le système.

Dans tous les cas, faites appel **impérativement** à un Représentant RENAULT qui est seul habilité à dépanner le système antidémarrage.

En cas de défaillance de la clé codée du contacteur-démarrreur, utilisez la seconde clé (livrée avec le véhicule). Si vous ne pouvez disposer de celle-ci, faites appel **impérativement** à un Représentant RENAULT qui est seul habilité à dépanner le système antidémarrage.

SIÈGES



Réglage des sièges avant

Pour avancer ou reculer

Soulevez la barre **1** pour déverrouiller. À la position choisie, relâchez la barre et assurez-vous du bon verrouillage du siège.

Pour incliner le dossier

Manœuvrez le levier **4**.

Pour régler la hauteur de l'assise

Le réglage se fait en deux temps :

Pour la partie avant du siège, manœuvrez le levier **2**.

Pour la partie arrière du siège, manœuvrez le levier **3**.



Sièges chauffants



Contact mis, actionnez le contacteur **5**, un témoin s'allume au tableau de bord.

Le système, qui est thermostaté, détermine si le chauffage est nécessaire ou pas.

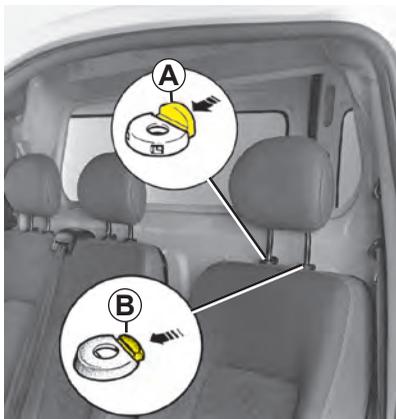


Pour ne pas gêner l'efficacité des ceintures de sécurité, nous vous conseillons de ne pas trop incliner les dossiers du siège en arrière.

Veillez au bon verrouillage des dossiers de siège.

Aucun objet ne doit se trouver sur le plancher (place avant conducteur) : en cas de freinage brusque, ces objets risquent de glisser sous le pédalier et d'empêcher son utilisation.

APPUIS-TÊTE



Réglages

Pour le monter

Faites-le simplement coulisser.

Pour le descendre

Appuyez sur la languette **A** et abaissez celui-ci simultanément.

Pour l'enlever

Montez l'appui-tête puis appuyez sur les languettes **A** et **B** pour le libérer.

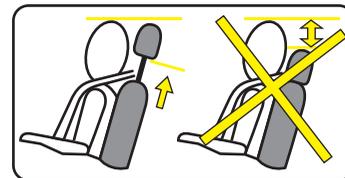


Pour le mettre en place

Introduisez les tiges dans les fourreaux, crantages vers l'avant, et abaissez l'appui-tête jusqu'à la hauteur désirée, en appuyant sur la languette **A**.

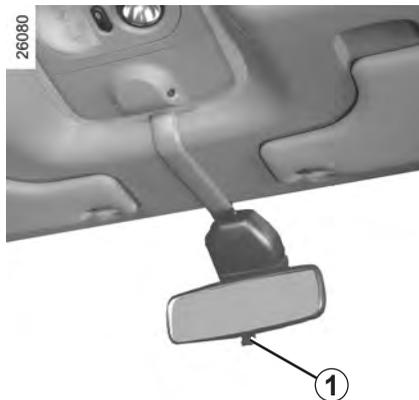
Cas particulier

Dans le cas d'un véhicule équipé d'une banquette côté passager **C** et d'une cloison de séparation **D**, il n'est pas possible de retirer l'appui-tête latéral **1**.



L'appui-tête étant un élément de sécurité, veillez à sa présence et à son bon positionnement : la distance entre votre tête et l'appui-tête doit être minimale, le haut de l'appui-tête devant se situer le plus près possible du sommet de la tête.

RÉTROVISEURS



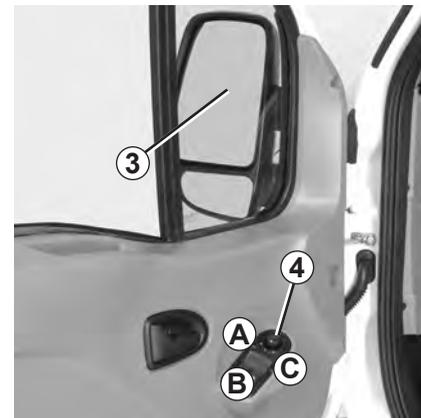
Rétroviseur intérieur

Le rétroviseur intérieur est orientable. En conduite de nuit pour ne pas être ébloui par les projecteurs d'un véhicule suiveur : basculez le petit levier **1**.



Rétroviseurs extérieurs

Pour régler, appuyez sur le miroir **2**.



Rétroviseurs extérieurs à commandes électriques

Contact mis, positionnez la commande **4** sur :

- A** pour régler le rétroviseur gauche,
- C** pour régler le rétroviseur droit,
- B** pour la rendre inactive.

Rétroviseurs dégivrants

Le dégivrage des miroirs **3** est assuré conjointement à celui des vitres arrière.

CEINTURES DE SÉCURITÉ AVANT

Pour assurer votre sécurité, portez votre ceinture de sécurité lors de tous vos déplacements. De plus, vous devez vous conformer à la législation locale du pays où vous vous trouvez.

Avant de démarrer procédez :

- d'abord au réglage de votre position de conduite,
- puis à l'ajustement de votre ceinture de sécurité pour obtenir la meilleure protection possible.



Des ceintures de sécurité mal ajustées risquent de causer des blessures en cas d'accident.

Même les femmes enceintes doivent porter leur ceinture. Dans ce cas veillez à ce que la sangle de bassin n'exerce pas une pression trop importante sur le bas ventre, sans créer de jeu supplémentaire.

Réglage de la position de conduite

- **Asseyez-vous bien au fond de votre siège** (après avoir retiré votre manteau, blouson...).

C'est essentiel pour le positionnement correct du dos.

- **Réglez l'avancée du siège en fonction du pédalier.**

Votre siège doit être reculé au maximum compatible avec l'enfoncement complet de la pédale d'embrayage. Le dossier doit être réglé de manière à ce que les bras restent légèrement pliés.

- **Réglez la position de votre appui-tête.**

Pour un maximum de sécurité la hauteur du sommet de l'appui-tête doit être au niveau de celui de la tête.

- **Réglez la hauteur d'assise.**

Ce réglage permet d'optimiser votre vision de conduite.

13622



Ajustement des ceintures de sécurité

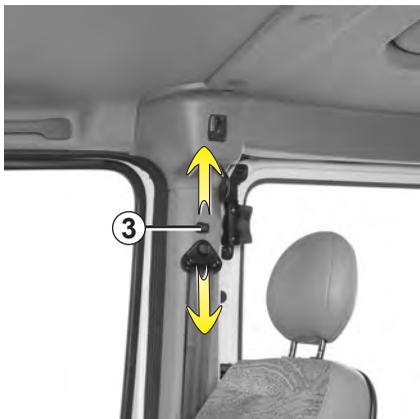
Tenez-vous bien appuyé contre le dossier.

La sangle baudrier **1** doit être rapprochée le plus possible de la base du cou, sans toutefois porter sur ce dernier.

La sangle de bassin **2** doit être portée à plat sur les cuisses et contre le bassin.

La ceinture doit porter le plus directement possible sur le corps. Évitez les vêtements trop épais, les objets intercalés ...

CEINTURES DE SÉCURITÉ AVANT (suite)



Réglage en hauteur de la ceinture de sécurité

Basculez le bouton **3** pour sélectionner votre position de réglage de telle sorte que la sangle baudrier **1** passe comme indiqué précédemment.

Une fois le réglage effectué, assurez-vous du bon verrouillage.



Verrouillage

Déroulez la sangle **lentement et sans à-coups** et assurez l'encliquetage du pêne **4** dans le boîtier **6** (vérifiez le verrouillage en tirant sur le pêne **4**). S'il se produit un blocage, effectuez un large retour en arrière et déroulez à nouveau.

Verrouillage (suite)

Si votre ceinture est complètement bloquée :

- tirez lentement, mais fortement, la sangle pour en extraire environ 3 cm ;
- laissez ensuite la ceinture se rembobiner seule ;
- déroulez à nouveau ;
- si le problème persiste, consultez votre Représentant RENAULT.



Témoin d'alerte de non port de la ceinture de sécurité

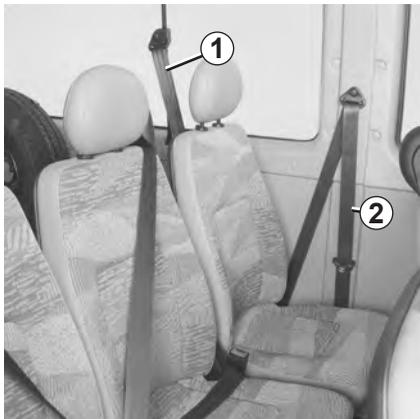
Il s'allume fixe au démarrage moteur puis, lorsque le véhicule atteint environ 10 km/h, ceinture non bouclée, il clignote et un signal sonore retentit pendant environ 90 secondes.

Déverrouillage

Pressez le bouton **5** du boîtier **6**, la ceinture est rappelée par l'enrouleur.

Accompagnez le pêne pour faciliter cette opération.

CEINTURES DE SÉCURITÉ ARRIÈRE



Ceintures latérales arrière

(Véhicules équipés de banquettes arrière)

Les ceintures latérales sont munies de pènes spécifiques de manière à ne pas pouvoir verrouiller la ceinture sur la mauvaise rangée : pour la première rangée utilisez la ceinture **2** ; pour la deuxième rangée utilisez la ceinture **1**.



Ceintures arrière à enrouleur

Le verrouillage, le déverrouillage et l'ajustement s'effectuent de la même manière que pour les ceintures avant.

Déroulez lentement la sangle.

Encliquez le pêne dans son boîtier de verrouillage.



Pour la bonne efficacité des ceintures assurez-vous du verrouillage correct de la banquette. Reportez-vous au paragraphe « Banquette arrière » en chapitre 3.

CEINTURES DE SÉCURITÉ

Les informations suivantes concernent les ceintures avant et arrière du véhicule.



– Aucune modification ne doit être apportée aux éléments du système de retenue montés d'origine : ceintures et sièges ainsi que leurs fixations.

Pour des cas particuliers (exemple : installation d'un siège enfant) consultez votre Représentant RENAULT.

- N'utilisez pas de dispositifs permettant d'introduire du jeu dans les sangles (exemples : pince à linge, clip...) : car une ceinture de sécurité portée trop lâche risque de provoquer des blessures en cas d'accident.
- Ne faites jamais passer la sangle baudrier sous votre bras, ni derrière votre dos.
- N'utilisez pas la même ceinture pour plus d'une personne et n'attachez jamais un bébé ou un enfant sur vos genoux avec votre ceinture.
- La ceinture ne doit pas être vrillée.
- À la suite d'un accident grave, faites remplacer les ceintures qui étaient en service à ce moment. De même, faites remplacer votre ceinture si celle-ci présente une dégradation.
- Lors de la remise en place de la banquette arrière, veillez à bien repositionner la ceinture de sécurité de façon à pouvoir l'utiliser correctement.
- En roulage, si nécessaire, réajustez la position et la tension de la ceinture.
- _ Veillez à insérer le pêne de la ceinture dans le boîtier approprié.

DISPOSITIFS COMPLÉMENTAIRES À LA CEINTURE AVANT

Suivant version, ils incluent :

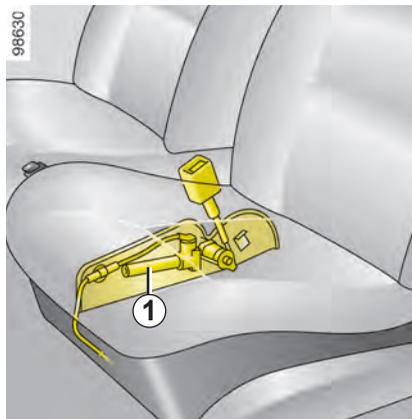
- **prétensionneurs** (décrits ci-après),
- **airbags conducteur et passager** (décrits en pages suivantes).

L'airbag passager protège le ou les passager(s) avant (suivant qu'il y a un siège ou une banquette en place avant).

Ces systèmes sont prévus pour fonctionner séparément ou conjointement à l'occasion de **chocs frontaux**.

Suivant le niveau de violence du choc, trois cas sont possibles :

- seule la ceinture assure la protection ;
- le prétensionneur se déclenche pour rectifier la position et le jeu de la ceinture ;
- le déclenchement de l'airbag s'ajoute dans les cas les plus violents.



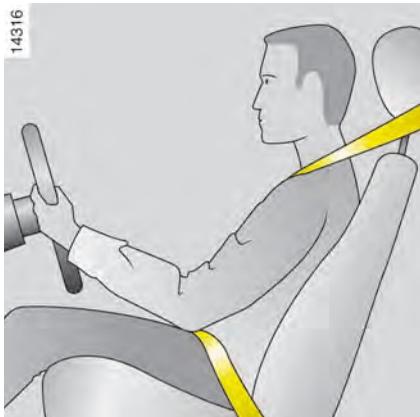
Prétensionneurs

Contact mis, lors d'un choc de type **frontal** important, un piston **1** rétracte instantanément la boucle de la ceinture, la plaquant contre le corps et augmentant ainsi son efficacité.



- À la suite d'un accident, faites vérifier l'ensemble des moyens de retenue.
- Toute intervention sur le système complet (prétensionneurs, airbags, boîtiers électroniques, câblages) ou réutilisation sur tout autre véhicule, même identique, est rigoureusement interdite.
- Pour éviter tout déclenchement intempestif pouvant occasionner des dommages, seul le personnel qualifié du Réseau RENAULT est habilité à intervenir sur les prétensionneurs et airbags.
- Le contrôle des caractéristiques électriques de l'allumeur ne doit être effectué que par du personnel spécialement formé, utilisant un matériel adapté.
- Lors de la mise au rebut du véhicule, adressez-vous à votre Représentant RENAULT pour l'élimination du générateur de gaz des prétensionneurs et airbags.

DISPOSITIFS COMPLÉMENTAIRES À LA CEINTURE AVANT (suite)

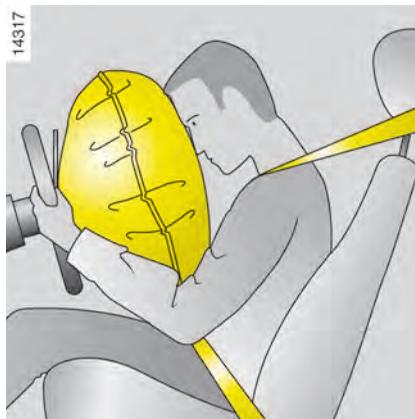


Airbag conducteur et passager

Il peut équiper les places avant côté conducteur et passager.

Un marquage « Airbag » sur le volant et la planche de bord et une vignette en partie inférieure du pare-brise rappellent la présence de cet équipement.

L'airbag passager protège le ou les passager(s) avant (suivant qu'il y a un siège ou une banquette en place avant).



Chaque système airbag est composé de :

- un airbag et son générateur de gaz montés sur le volant pour le conducteur et dans la planche de bord pour le passager ;
- un boîtier électronique commun intégrant le détecteur de choc et la surveillance du système commandant l'allumeur électrique du générateur de gaz ;
- un témoin de contrôle  unique au tableau de bord.

DISPOSITIFS COMPLÉMENTAIRES À LA CEINTURE AVANT (suite)



Airbag conducteur et passager (suite)

Fonctionnement

Le système n'est opérationnel que contact mis.

Lors d'un choc violent de type **frontal**, le(s) airbag(s) se gonfle(nt) rapidement, permettant ainsi d'amortir l'impact de la tête et du thorax du conducteur sur le volant et du passager sur la planche de bord ; puis il(s) se dégonfle(nt) immédiatement après le choc afin d'éviter toute entrave pour quitter le véhicule.

Anomalies de fonctionnement

Le témoin **1** s'allume au tableau de bord à la mise sous contact puis s'éteint après quelques secondes.

S'il ne s'allume pas à la mise sous contact ou s'il s'allume moteur tournant, il signale une défaillance du système.

Consultez au plus tôt votre Représentant RENAULT. Tout retard dans cette démarche peut signifier une perte dans l'efficacité de la protection.

Le système d'airbag utilise un principe pyrotechnique, ce qui explique qu'à son déploiement, il produit une chaleur, libère de la fumée (ce qui n'est pas le signe d'un départ d'incendie) et génère un bruit de détonation. Le déploiement de l'airbag, qui doit être immédiat, peut provoquer des blessures à la surface de la peau ou autres désagréments.

DISPOSITIFS COMPLÉMENTAIRES À LA CEINTURE AVANT (suite)



Tous les avertissements qui suivent sont destinés à ne pas gêner le déploiement de l'airbag et à éviter des blessures graves directes par projection lors de son ouverture.



Avertissements concernant l'airbag conducteur

- Ne modifier ni le volant, ni son coussin.
- Tout recouvrement du coussin du volant est interdit.
- Ne fixer aucun objet (épinglette, logo, montre, support de téléphone...) sur le coussin.
- Le démontage du volant est interdit (sauf pour le personnel habilité du Réseau RENAULT).
- Ne pas conduire trop près du volant : adoptez une position de conduite avec les bras légèrement pliés (voir paragraphe « Réglage de la position de conduite » au chapitre 1). Cela assurera un espace suffisant pour un déploiement et une efficacité corrects de l'airbag.

Avertissements concernant l'airbag passager : emplacement A

- Ne pas coller ni fixer d'objets (épinglettes, logo, montre, support de téléphone...) sur la planche de bord dans la zone de l'airbag.
- Ne rien interposer entre la planche et l'occupant (animal, parapluie, canne, paquets...).
- Ne pas poser les pieds sur la planche de bord ou le siège car ces différentes postures risquent de provoquer de graves blessures. De manière générale, maintenir éloignée toute partie du corps (genoux, mains, tête...) de la planche.

IL EST INTERDIT D'INSTALLER UN SIÈGE ENFANT DOS À LA ROUTE SUR LE SIÈGE PASSAGER LORSQUE LE VÉHICULE EST ÉQUIPÉ D'UN AIRBAG PASSAGER.

DISPOSITIFS COMPLÉMENTAIRES À LA CEINTURE AVANT (suite)

Tous les avertissements qui suivent sont destinés à ne pas gêner le déploiement de l'airbag et à éviter des blessures graves directes par projection lors de son ouverture.



L'airbag est conçu pour compléter l'action de la ceinture de sécurité, l'airbag et la ceinture de sécurité constituent des éléments indissociables du même système de protection. Il est donc impératif de porter la ceinture de sécurité en permanence, le non port de la ceinture de sécurité exposant les occupants à des blessures aggravées en cas d'accident, et pouvant également aggraver les risques de blessures à la surface de la peau, qui sont inhérents au déploiement de l'airbag lui-même.

Le déclenchement des prétensionneurs ou des airbags en cas de retournement ou de choc arrière, même violent n'est pas systématique. Des chocs sous le véhicule de type trottoirs, trous dans la chaussée, pierres... peuvent provoquer le déclenchement de ces systèmes.

- Toute intervention ou modification sur le système complet airbag (airbag, prétensionneurs, boîtier électronique, câblage...) est **rigoureusement interdite** (sauf par le personnel qualifié du Réseau RENAULT).
- Pour préserver le bon fonctionnement et pour éviter tout déclenchement intempestif, seul le personnel qualifié du Réseau RENAULT est habilité à intervenir sur un système airbag.
- Par mesure de sécurité, faites vérifier le système airbag lorsque le véhicule a été l'objet d'un accident, d'un vol ou d'une tentative de vol.
- Lors du prêt ou de la revente du véhicule, informez de ces conditions le nouvel acquéreur en lui remettant la présente notice d'utilisation et d'entretien.
- Lors de la mise au rebut du véhicule, adressez-vous à votre Représentant RENAULT pour l'élimination du(des) générateur(s) de gaz.

POUR LA SÉCURITÉ DES ENFANTS

L'utilisation d'un dispositif de retenue des bébés et des enfants est réglementée.

En Europe les enfants de moins de 10 ans⁽¹⁾ doivent être obligatoirement attachés sur un dispositif homologué et adapté au poids et à la taille de l'enfant.

Le conducteur est responsable de la bonne utilisation de ces dispositifs.

Les dispositifs homologués après janvier 1992 offrent un niveau de sécurité supérieur à ceux homologués avant cette date.

Il est donc conseillé de choisir un dispositif homologué suivant le règlement européen ECE 44.

De tels dispositifs comportent obligatoirement une étiquette orange avec une lettre **E** suivie d'un numéro (celui du pays où il est homologué) et de l'année d'homologation.

(1) Respectez obligatoirement les lois en vigueur du pays dans lequel vous vous trouvez. Elles pourraient différer des présentes indications.

Consultez la brochure « Équipements de sécurité enfants » disponible dans le Réseau RENAULT pour choisir le siège adapté à votre enfant et recommandé pour votre véhicule.

Sachez qu'un choc à 50 km/h représente une chute de 10 mètres. Autrement dit, ne pas attacher un enfant équivaut à le laisser jouer sur un balcon au quatrième étage sans balustrade !



Les bébés et les enfants ne doivent en aucun cas être transportés sur les genoux des occupants du véhicule.

En cas de choc frontal à 50 km/h, un enfant de 30 kg se transforme en projectile d'une tonne : il vous sera impossible de le retenir même si vous êtes attaché.

Il est aussi particulièrement dangereux de sangler votre enfant quand il est assis sur vos genoux. Ne jamais utiliser une seule ceinture pour attacher deux personnes en même temps.

Certaines places passager ne sont pas autorisées à l'installation des sièges enfants. Pour connaître les places autorisées, et les types de sièges enfants pouvant être installés à chacune des places assises autorisées, reportez-vous aux tableaux en pages suivantes.

Avant d'installer un siège enfant en place avant (si l'installation est autorisée)

Lorsque le siège passager en est équipé, procédez aux réglages suivants :

- reculez le siège passager au maximum ;
- redressez le dossier le plus verticalement possible ;
- baissez l'assise au maximum ;
- remontez l'appui-tête au maximum ;
- placez la commande de hauteur de ceinture en position basse.

POUR LA SÉCURITÉ DES ENFANTS (suite)

Groupe du siège (poids de l'enfant)	Places adaptées à l'installation des sièges enfant			
	Fourgon - Châssis cabine			
	AVEC AIRBAG PASSAGER		SANS AIRBAG PASSAGER	
	Place avant passager centrale	Place avant passager latérale	Place avant passager centrale	Place avant passager latérale
Groupe 0, 0+ (poids inférieur à 13 kg)	X (3)	X (3)	U	U
Groupe I (poids de 9 à 18 kg)	UF	UF (2)	U	U
Groupe II et III (1) (poids de 15 à 36 kg)	UF	UF (2)	U	U

X : place non adaptée à l'installation d'un siège enfant de cette classe d'âge.

U : place adaptée à l'installation d'un siège enfant se fixant par ceinture et homologué « universel » pour cette classe d'âge, vérifiez qu'il se monte.

UF : place pour l'installation uniquement d'un siège face à la route se fixant par ceinture et homologué « universel » pour cette classe d'âge, vérifiez qu'il se monte.

(1) À partir d'une taille de 1,36 m ou d'un poids de 36 kg, l'enfant, tout comme l'adulte, peut être ceinturé directement sur l'assise.

(2) Interdit dans le cas d'une banquette avant à deux places.



(3) DANGER, RISQUE DE MORT OU DE BLESSURES GRAVES : NE JAMAIS INSTALLER UN SIÈGE ENFANT DOS À LA ROUTE À CETTE PLACE.

POUR LA SÉCURITÉ DES ENFANTS (suite)

Groupe du siège (poids de l'enfant)	Places adaptées à l'installation des sièges enfant					
	Double cabine					
	AVEC AIRBAG PASSAGER		SANS AIRBAG PASSAGER		Places arrière latérales	Places arrière centrales
	Place passager avant centrale (3)	Place passager avant latérale (3)	Place passager avant centrale (2)	Place passager avant latérale (2)		
Groupe 0, 0+ (poids inférieur à 13 kg)	X	X	U	U	U	X
Groupe I (poids de 9 à 18 kg)	X	X	U	U	U	X
Groupe II et III (1) (poids de 15 à 36 kg)	X	X	X	X	U	X

X : place non adaptée à l'installation d'un siège enfant de cette classe d'âge.

U : place adaptée à l'installation d'un siège enfant se fixant par ceinture et homologué « universel » pour cette classe d'âge, vérifiez qu'il se monte.

(1) À partir d'une taille de 1,36 m ou d'un poids de 36 kg, l'enfant, tout comme l'adulte, peut être ceinturé directement sur l'assise.

(2) Seul un siège type dos à la route peut être installé à cette place.



(3) DANGER, RISQUE DE MORT OU DE BLESSURES GRAVES : NE JAMAIS INSTALLER UN SIÈGE ENFANT DOS À LA ROUTE À CETTE PLACE.

POUR LA SÉCURITÉ DES ENFANTS (suite)

Groupe du siège (poids de l'enfant)	Places adaptées à l'installation des sièges enfant					
	Combi avec airbag passager avant					
	Place passager avant centrale (2)	Place passager avant latérale (2)	Places arrière latérales 2 ^e rangée	Place arrière centrale 2 ^e rangée	Places arrière latérales 3 ^e rangée	Place arrière centrale 3 ^e rangée
Groupe 0, 0+ (poids inférieur à 13 kg)	X	X	X	U	X	X
Groupe I (poids de 9 à 18 kg)	X	X	UF	U	X	X
Groupe II et III (1) (poids de 15 à 36 kg)	X	X	UF	U	L1	L1

X : place non adaptée à l'installation d'un siège enfant de cette classe d'âge.

U : place adaptée à l'installation d'un siège enfant se fixant par ceinture et homologué « universel » pour cette classe d'âge, vérifiez qu'il se monte.

UF : place pour l'installation uniquement d'un siège face à la route se fixant par ceinture et homologué « universel » pour cette classe d'âge, vérifiez qu'il se monte.

L1 : place adaptée à l'installation des rehausses homologuées « RENAULT » ; utilisez l'assise seule sans le dossier.

(1) À partir d'une taille de 1,36 m ou d'un poids de 36 kg, l'enfant, tout comme l'adulte, peut être ceinturé directement sur l'assise.



(2) DANGER, RISQUE DE MORT OU DE BLESSURES GRAVES : NE JAMAIS INSTALLER UN SIÈGE ENFANT DOS À LA ROUTE À CETTE PLACE.

POUR LA SÉCURITÉ DES ENFANTS (suite)

Groupe du siège (poids de l'enfant)	Places adaptées à l'installation des sièges enfant					
	Combi sans airbag passager avant					
	Place passager avant centrale (2)	Place passager avant latérale (2)	Places arrière latérales 2 ^e rangée	Place arrière centrale 2 ^e rangée	Places arrière latérales 3 ^e rangée	Place arrière centrale 3 ^e rangée
Groupe 0, 0+ (poids inférieur à 13 kg)	U	U	X	U	X	X
Groupe I (poids de 9 à 18 kg)	U	U	UF	U	X	X
Groupe II et III (1) (poids de 15 à 36 kg)	X	X	UF	U	L1	L1

X : place non adaptée à l'installation d'un siège enfant de cette classe d'âge.

U : place adaptée à l'installation d'un siège enfant se fixant par ceinture et homologué « universel » pour cette classe d'âge, vérifiez qu'il se monte.

UF : place pour l'installation uniquement d'un siège face à la route se fixant par ceinture et homologué « universel » pour cette classe d'âge, vérifiez qu'il se monte.

L1 : place adaptée à l'installation des rehausses homologuées « RENAULT » ; utilisez l'assise seule sans le dossier.

(1) À partir d'une taille de 1,36 m ou d'un poids de 36 kg, l'enfant, tout comme l'adulte, peut être ceinturé directement sur l'assise.

(2) Seul un siège type dos à la route peut être installé à cette place.

POUR LA SÉCURITÉ DES ENFANTS (suite)

Le juste choix

La sécurité de vos enfants dépend aussi de vous.

Pour assurer à votre enfant la protection maximum nous recommandons l'utilisation des sièges pour enfants proposés dans le Réseau RENAULT.

Des systèmes de retenue adaptés à toutes les catégories sont proposés. Ces systèmes ont été mis au point en collaboration avec les fabricants et ont été testés dans les véhicules RENAULT.

Prenez conseil auprès de votre Représentant RENAULT et demandez-lui de vous aider à l'installer.



Catégories 0 et 0+ (de 0 à 13 kg)

Jusqu'à deux ans, le cou de l'enfant est très fragile. De préférence, placez votre enfant dans une coque enveloppante et dos à la route. Cette position renforce sa sécurité.



Catégorie 1 (de 9 à 18 kg)

Entre 2 et 4 ans, le bassin n'est pas suffisamment formé pour être toujours bien retenu par la ceinture trois points du véhicule aussi l'enfant risque des lésions abdominales en cas de choc frontal. Il convient donc d'utiliser un siège enveloppant qui permet le maintien de l'enfant au moyen d'un harnais ou d'une tablette absorbante.



Afin d'éviter tout risque de nature à porter atteinte à votre sécurité, nous vous conseillons d'utiliser des accessoires spécifiés par RENAULT qui sont adaptés à votre véhicule et qui seuls sont garantis par RENAULT.

POUR LA SÉCURITÉ DES ENFANTS (suite)



Catégories 2 (de 15 à 25 kg) et 3 (de 22 à 36 kg)

Pour retenir correctement le bassin de l'enfant jusqu'à 10 ans, d'une taille de 1,36 m et d'un poids inférieur à 36 kg, utilisez de préférence un coussin rehausseur avec des guides sangle pour obliger la ceinture trois points du véhicule à cheminer à plat sur les cuisses de l'enfant.

Un rehausseur avec un dossier réglable en hauteur et un guide sangle est conseillé pour positionner la ceinture le plus près possible du cou sans toutefois être en contact avec celui-ci.

Placez l'appui-tête en position haute pour pouvoir bien appuyer le dossier du siège enfant contre le dossier du véhicule.

En cas d'utilisation d'un rehausseur non pourvu d'un dossier, l'appui-tête du véhicule devra être réglé en fonction de la stature de l'enfant ; le bord supérieur de l'appui-tête doit se trouver à la même hauteur que le sommet de la tête de l'enfant et ne jamais être placé en dessous du niveau des yeux.

La norme répartit les dispositifs de retenue enfant en 5 catégories :

- Catégorie 0 : de 0 à 10 kg
- Catégorie 0+ : de 0 à 13 kg
- Catégorie 1 : de 9 à 18 kg
- Catégorie 2 : de 15 à 25 kg
- Catégorie 3 : de 22 à 36 kg



DANGER

Il est interdit d'installer un siège enfant dos à la route sur le siège passager avant lorsque le véhicule est équipé d'airbag côté passager avant. Risque de blessures très graves en cas de déploiement d'airbag.

L'étiquette (sur la planche de bord) et le marquage (sur le pare-soleil passager avant) vous rappellent ces instructions.

POUR LA SÉCURITÉ DES ENFANTS (suite)

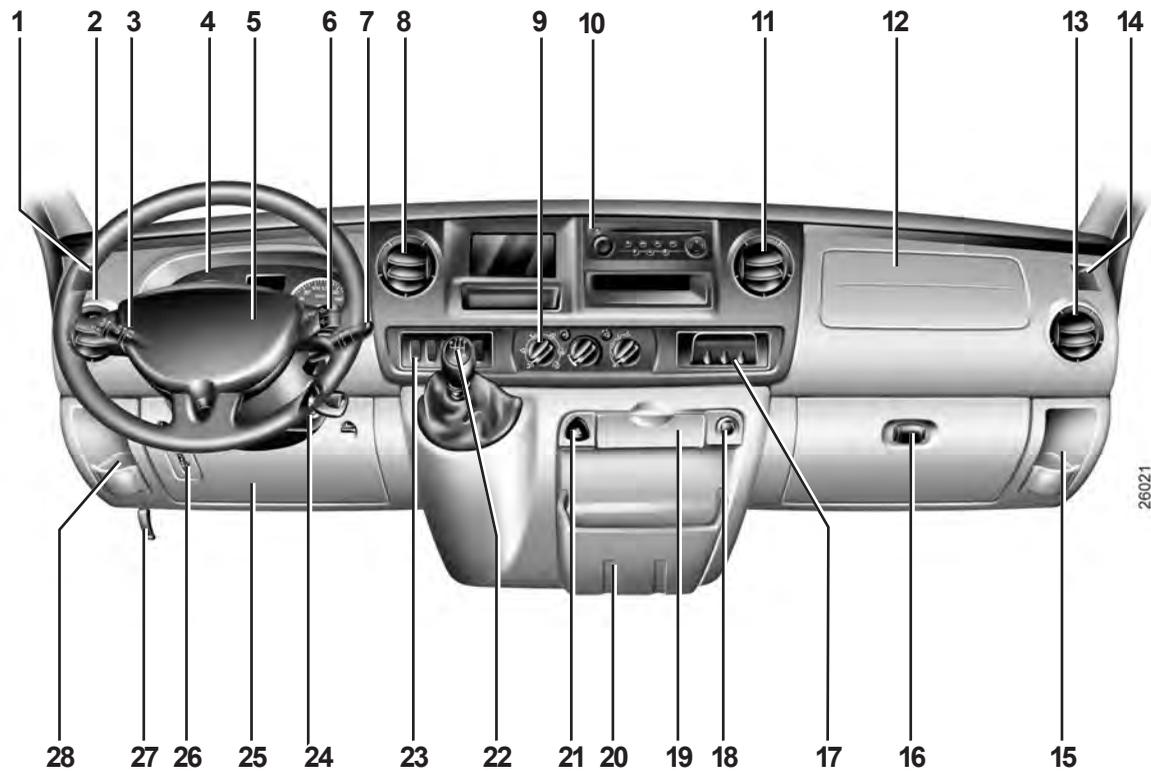


SÉCURITÉ ENFANTS

– Aucune modification ne doit être apportée aux éléments du système monté d'origine : ceintures et sièges ainsi que leurs fixations.

- Suivez précisément les instructions portées sur la notice de montage du fabricant du dispositif de retenue.
- Évitez les vêtements trop épais, n'intercalez pas d'objets entre l'enfant et son dispositif de retenue.
- La ceinture du véhicule doit être bien tendue pour solidariser au mieux le siège enfant au véhicule. Contrôlez régulièrement la tension.
- Ne faites jamais passer la sangle baudrier sous le bras, ni derrière le dos.
- Le harnais ou la ceinture doit être bien tendu et le plus ajusté possible au corps de l'enfant.
- N'autorisez jamais votre enfant à rester debout ou s'agenouiller sur les sièges pendant le roulage.
- Vérifiez que l'enfant conserve une posture correcte pendant le trajet notamment lorsqu'il dort.
- Fixez le siège avec la ceinture de sécurité même si celui-ci n'est pas occupé ; en cas de choc il peut constituer un projectile pour les occupants.
- À la suite d'un accident grave, faites vérifier les ceintures et les systèmes de retenue qui étaient en place à ce moment.
- Ne laissez jamais un enfant sans surveillance dans un véhicule, même installé dans son moyen de retenue.
- Enclenchez le système de verrouillage des portières arrière (si votre véhicule en possède).
- Veillez à ce que l'enfant ne descende pas du côté de la voie de circulation.
- Donnez le bon exemple à vos enfants en bouclant votre ceinture.

POSTE DE CONDUITE DIRECTION À GAUCHE

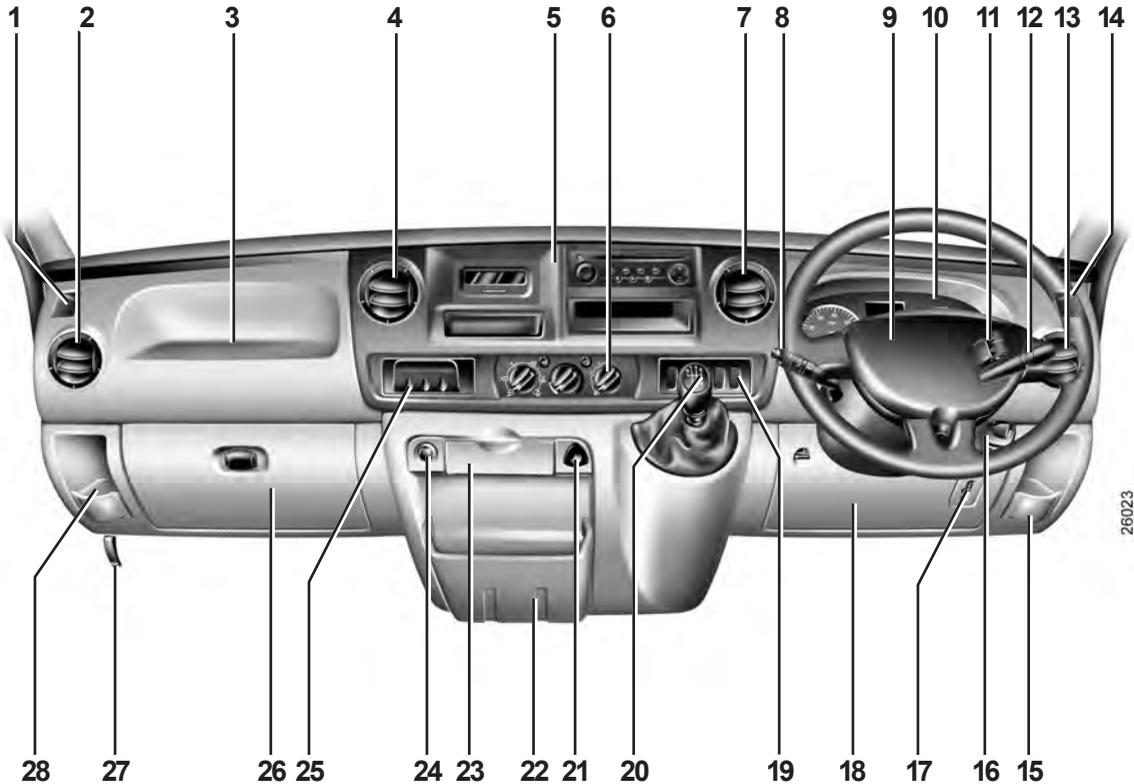


POSTE DE CONDUITE DIRECTION À GAUCHE (suite)

La présence des équipements décrits ci-après DÉPEND DE LA VERSION DU VÉHICULE ET DU PAYS.

- | | | |
|---|---|---|
| <p>1 Frise de désembuage de vitre latérale.</p> <p>2 Aérateur latéral.</p> <p>3 Manette de :
– feux indicateurs de direction,
– éclairage extérieur,
– feux de brouillard arrière,
– avertisseur sonore.</p> <p>4 Tableau de bord.</p> <p>5 Emplacement airbag conducteur.</p> <p>6 Commandes à distance radio.</p> <p>7 – Manette d’essuie-vitre/lave-vitre du pare-brise.
– Commande de défilement des informations de l’ordinateur de bord.</p> <p>8 Aérateur central.</p> <p>9 Commandes de chauffage.</p> | <p>10 Emplacement pour :
– radio,
– afficheur (radio, heure, température),
– système de navigation,
– vide-poches,
– contrôlographe.</p> <p>11 Aérateur central.</p> <p>12 Vide-poches ou emplacement airbag passager.</p> <p>13 Aérateur latéral.</p> <p>14 Frise de désembuage de vitre latérale.</p> <p>15 Porte-gobelet côté passager.</p> <p>16 Boîte à gants.</p> <p>17 Pince à documents.</p> <p>18 Allume-cigares.</p> | <p>19 Cendrier.</p> <p>20 Range-documents.</p> <p>21 Contacteur de feux de détresse.</p> <p>22 Levier de vitesses.</p> <p>23 Contacteurs de :
– dégivrage vitres arrière,
– commandes de régulateur et limiteur de vitesse,
– suspension pneumatique,
– dégivrage électrique du pare-brise,</p> <p>24 Contacteur de démarrage.</p> <p>25 Boîte à fusibles.</p> <p>26 Commande de réglage électrique de la hauteur des faisceaux.</p> <p>27 Commande de déverrouillage du capot moteur.</p> <p>28 Porte-gobelet côté conducteur.</p> |
|---|---|---|

POSTE DE CONDUITE DIRECTION À DROITE



26023

POSTE DE CONDUITE DIRECTION À DROITE (suite)

La présence des équipements décrits ci-après DÉPEND DE LA VERSION DU VÉHICULE ET DU PAYS.

- | | | |
|--|---|---|
| 1 Frise de désembuage de vitre latérale. | 10 Tableau de bord. | 20 Levier de vitesses. |
| 2 Aérateur latéral. | 11 Commandes à distance radio. | 21 Contacteur de feux de détresse. |
| 3 Vide-poches ou emplacement airbag passager. | 12 Manette d'essuie-vitre/lave-vitre du pare-brise. | 22 Range-documents. |
| 4 Aérateur central. | 13 Aérateur latéral. | 23 Cendrier. |
| 5 Emplacement pour : <ul style="list-style-type: none">– radio,– afficheur (radio, heure, température),– système de navigation,– vide-poches. | 14 Frise de désembuage de vitre latérale. | 24 Allume-cigares. |
| 6 Commandes de chauffage. | 15 Porte-gobelet côté conducteur. | 25 Pince à documents. |
| 7 Aérateur central. | 16 Contacteur de démarrage. | 26 Boîte à gants. |
| 8 Manette de : <ul style="list-style-type: none">– feux indicateur de direction,– éclairage extérieur,– feux de brouillard arrière,– avertisseur sonore. | 17 Commandes de réglage électrique de la hauteur des faisceaux des projecteurs. | 27 Commande de déverrouillage du capot moteur. |
| 9 Emplacement pour airbag conducteur. | 18 Boîte à fusibles. | 28 Porte-gobelet côté passager. |
| | 19 Contacteurs de : <ul style="list-style-type: none">– dégivrage vitres arrière,– commande de régulateur et limiteur de vitesse,– suspension pneumatique,– dégivrage électrique du pare-brise,– contrôlographe. | |

TABLEAU DE BORD : témoins lumineux

La présence et le fonctionnement des témoins DÉPENDENT DE L'ÉQUIPEMENT ET DU PAYS.



Le témoin **SERV** vous recommande un arrêt prochain chez un Représentant RENAULT.

Le témoin **STOP** vous impose un arrêt impératif et immédiat compatible avec les conditions de circulation. Faites appel à un Représentant RENAULT.

L'allumage de certains témoins est accompagné d'un message au tableau de bord **A**.



Témoin d'alerte mini carburant

Il s'éteint dès que le moteur tourne. S'il s'allume, ou reste allumé, faites le plein dès que possible.



Témoin des feux de brouillard avant



Témoin de feu de brouillard arrière



Témoin des feux de route



Témoin des feux de croisement



Témoin de feu indicateur de direction gauche



Témoin de feu indicateur de direction droit



Témoin de charge de la batterie

Il doit s'éteindre dès que le moteur tourne. S'il s'allume sur route, cela indique une surcharge ou une décharge du circuit électrique. Arrêtez-vous et faites appel à un Représentant RENAULT.



Témoin d'Airbag

Il s'allume contact mis et s'éteint après quelques secondes. S'il ne s'allume pas à la mise sous contact ou s'il clignote, il signale une défaillance du système. Consultez au plus tôt votre Représentant RENAULT.



Témoin de filtre à particules

Reportez-vous au paragraphe « Particularités des véhicules diesel avec filtre à particules » en chapitre 2.



Témoin du limiteur de vitesse et du régulateur de vitesse

Reportez-vous aux paragraphes « Régulateur-limiteur de vitesse » en chapitre 2.



Témoin de serrage du frein à main et témoin détecteur d'incident sur circuit de freinage

S'il s'allume au freinage, c'est l'indice d'une baisse de niveau dans les circuits ; il peut être dangereux de continuer à rouler, faites appel à un Représentant RENAULT.

TABLEAU DE BORD : témoins lumineux (suite)

La présence et le fonctionnement des témoins DÉPENDENT DE L'ÉQUIPEMENT ET DU PAYS.



Témoin système antidémarrage

Il assure plusieurs fonctions, reportez-vous en chapitre 1 « Système antidémarrage ».

Témoin d'alerte de non port de la ceinture de sécurité

Il s'allume fixe au démarrage moteur puis, lorsque le véhicule atteint environ 10 km/h, ceinture non bouclée, il clignote et un signal sonore retentit pendant environ 90 secondes.



Témoin de préchauffage/défaillance électronique et de présence d'eau dans le gazole (sur versions essence et diesel) et de **préchauffage** (sur version diesel).

Témoin de défaillance électronique ou de présence d'eau dans le filtre à gazole (sur versions essence et diesel).

S'il s'allume en roulant, il signale une défaillance électrique ou électronique ou la présence d'eau dans le gazole. Consultez au plus tôt votre Représentant RENAULT.

Témoin de préchauffage

La clé de contact en position **M**, il doit s'allumer ; il indique que les bougies de préchauffage sont en fonctionnement. Il s'éteint quand le préchauffage est obtenu et que le moteur peut être démarré.



Non utilisé



Non utilisé



Témoin d'arrêt impératif STOP

Il s'éteint dès que le moteur tourne. Il s'allume conjointement à d'autres témoins.

Il impose un arrêt immédiat (compatible avec les conditions de circulation). Faites appel à un Représentant RENAULT.



Témoin de contrôle dynamique de conduite (E.S.P.) et système antipatinage (A.S.R.)

Il existe plusieurs cas d'allumage du témoin : reportez-vous aux paragraphes « Contrôle dynamique de conduite : E.S.P. » et « Système antipatinage : A.S.R. » en chapitre 2.



Non utilisé



Non utilisé



Non utilisé

TABLEAU DE BORD : témoins lumineux (suite)

La présence et le fonctionnement des témoins DÉPENDENT DE L'ÉQUIPEMENT ET DU PAYS.



Témoin de pression d'huile

Il s'éteint dès que le moteur tourne ; s'il s'allume sur route, arrêtez-vous impérativement et coupez le contact. Vérifiez le niveau d'huile. Si le niveau est normal, cela provient d'une autre cause, faites appel à un Représentant RENAULT.



Témoin d'anomalie de fonctionnement de la suspension pneumatique

Faites appel à un Représentant RENAULT.



Témoin antiblocage des roues

Il s'allume contact mis et s'éteint sous 3 secondes. S'il s'allume en roulant, il signale une défaillance du système d'antiblocage des roues, le freinage étant alors assuré normalement mais sans antiblocage de roues.

Consultez rapidement votre Représentant RENAULT.



Témoin d'alerte grave injection/Témoin d'alerte température de liquide de refroidissement

Témoin d'alerte grave injection

S'il clignote sur route, il signale une défaillance du système d'injection. Arrêtez-vous immédiatement, coupez le contact et faites appel à un Représentant RENAULT.

Témoin d'alerte température de liquide de refroidissement

S'il s'allume (allumage fixe) sur route, il signale une surchauffe moteur. Arrêtez-vous et laissez tourner le moteur au ralenti une ou deux minutes. La température doit s'abaisser. Sinon arrêtez le moteur. Laissez-le refroidir avant de vérifier le niveau du liquide de refroidissement. Faites appel à un Représentant RENAULT si nécessaire.



Témoin de contrôle des gaz d'échappement

Pour les véhicules qui en sont équipés, il s'allume à la mise sous contact puis s'éteint.

- S'il s'allume de façon continue, consultez au plus tôt votre Représentant RENAULT ;
- S'il clignote, réduisez le régime moteur jusqu'à disparition du clignotement. Consultez au plus tôt votre Représentant RENAULT.

Reportez-vous au paragraphe « Conseil antipollution, économie de carburant, conduite » en chapitre 2.



Témoin d'alerte SERVICE

Il s'allume à la mise sous contact, puis s'éteint sous 3 secondes. S'il s'allume en roulant, il recommande un arrêt prochain chez un Représentant RENAULT. Il peut s'allumer isolément ou conjointement avec d'autres témoins.

TABLEAU DE BORD : afficheurs et indicateurs



Compte-tours 1 (graduations $\times 100$)



Indicateur de vitesse 2 (km ou miles par heure)

Alarme sonore de survitesse

Suivant véhicule, une alarme sonore retentit pendant environ 10 secondes toutes les 40 secondes tant que le véhicule dépasse 120 km/h.

TABLEAU DE BORD : afficheurs et indicateurs (suite)



Indicateur de niveau de carburant 3

Le nombre de pavés allumés indique le niveau de carburant. Lorsqu'il est au minimum les pavés sont éteints et le témoin d'alerte mini carburant s'allume.

Indicateur de température du liquide de refroidissement 5

En marche normale, quatre pavés sont allumés. Le nombre de pavés allumés dépend de la température du moteur. Il n'y a alerte que si les trois derniers pavés s'allument.

Touche multifonctions 6

Des appuis successifs permettent de sélectionner les informations sur l'afficheur, d'obtenir la mise à zéro du totalisateur partiel, ou la mise à l'heure de la montre intégrée au tableau de bord.

Afficheur multifonctions 4

Alerte niveau huile moteur minimum

Au démarrage moteur, et pendant 30 secondes, l'afficheur alerte sur le niveau minimum d'huile moteur.

Reportez-vous au paragraphe « Niveau huile moteur » en chapitre 4.

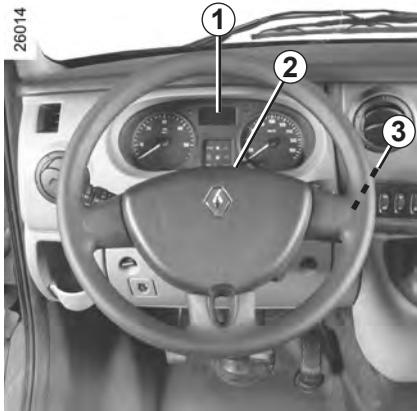
Totalisateur général de distance parcourue, montre (sauf véhicule avec chronotachygraphe) et **totalisateur partiel de distance parcourue**. Lisible environ 30 secondes après la mise sous contact.

OU

Ordinateur de bord

Reportez-vous au chapitre 1, paragraphe « Ordinateur de bord ».

ORDINATEUR DE BORD



Afficheur 1

Touche de Top Départ et de mise à zéro du totalisateur partiel 2

Pour faire une mise à zéro du totalisateur partiel, l'affichage doit être en sélection « Totalisateur partiel ».

Touche de sélection de l'affichage 3

Faites défiler les informations suivantes par appuis successifs et brefs sur la touche 3 :

- a) totalisateur général de distance parcourue,
- b) totalisateur partiel de distance parcourue,
- c) carburant consommé,
- d) consommation moyenne,
- e) consommation instantanée,
- f) autonomie prévisible,
- g) distance parcourue,
- h) vitesse moyenne,
- i) vitesse de consigne (limiteur de vitesse/régulateur de vitesse).
- j) autonomie de vidange.

Reportez-vous aux tableaux en pages suivantes, montrant des exemples d'affichage.

Interprétation des valeurs affichées après un Top Départ :

Les valeurs de consommation moyenne, autonomie, vitesse moyenne sont de plus en plus stables et significatives à mesure que la distance parcourue depuis le dernier Top Départ est importante.

Sur les premiers kilomètres parcourus après un Top Départ vous pouvez constater :

- que l'autonomie augmente en roulant. Ceci est normal, la consommation moyenne peut diminuer quand :
 - le véhicule sort d'une phase d'accélération,
 - le moteur atteint sa température de fonctionnement (Top Départ : moteur froid),
 - vous passez d'une circulation urbaine à une circulation routière.

Par conséquent, si la consommation moyenne diminue, l'autonomie augmente.

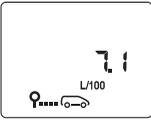
- que la consommation moyenne augmente véhicule arrêté au ralenti.

Ceci est normal car le module tient compte du carburant consommé au ralenti.

Nota : la mise à zéro est automatique lors du dépassement de la capacité d'une des mémoires.

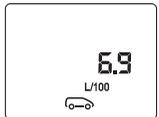
ORDINATEUR DE BORD (suite)

L'affichage au tableau de bord des informations décrites ci-après dépend de l'équipement, du véhicule et du pays.

Exemples de sélection de l'affichage par appuis successifs sur 3	➔	Interprétation de l'affichage	
	24320	➔	a) Totalisateur général de distance parcourue (sauf pour véhicule avec chronotachygraphe).
	24321	➔	b) Totalisateur partiel de distance parcourue.
	24322	➔	c) Carburant utilisé depuis le dernier Top Départ.
	24323	➔	d) Consommation moyenne depuis le dernier Top Départ. Valeur affichée après avoir parcouru 400 mètres et tenant compte de la distance parcourue et du carburant utilisé depuis le dernier Top Départ.

ORDINATEUR DE BORD (suite)

L'affichage au tableau de bord des informations décrites ci-après dépend de l'équipement, du véhicule et du pays.

Exemples de sélection de l'affichage par appuis successifs sur 3		Interprétation de l'affichage	
	24324		e) Consommation instantanée Valeur affichée après avoir atteint une vitesse de 25 km/h.
	24325		f) Autonomie prévisible avec le carburant restant Cette autonomie tient compte de la consommation moyenne réalisée depuis le dernier Top Départ. Valeur affichée après avoir parcouru 400 mètres.
	24326		g) Distance parcourue depuis le dernier Top Départ.
	24327		h) Vitesse moyenne depuis le dernier Top Départ. Valeur affichée après avoir parcouru 400 mètres.
	24349		i) Vitesse de consigne de régulateur de vitesse ou de limiteur de vitesse Reportez-vous aux paragraphes « Limiteur de vitesse » et « Régulateur de vitesse » en chapitre 2.

ORDINATEUR DE BORD (suite)

L'affichage au tableau de bord des informations décrites ci-après dépend de l'équipement, du véhicule et du pays.

Exemples de sélection
de l'affichage par appuis
successifs sur 3



Interprétation de l'affichage



25371



j) Autonomie de vidange

Elle apparaît sur l'afficheur dès que l'autonomie de vidange est inférieure ou égale à 3000 km.

Le dessin  clignote (pendant 30 secondes si l'afficheur n'est pas sélectionné sur « autonomie vidange », sinon tout le temps de l'affichage « autonomie vidange »).

Lorsque l'autonomie de vidange est dépassée :

Le témoin **SERV** s'allume et le dessin  clignote tout le temps quelle que soit l'information sélectionnée sur l'afficheur.

Il vous faut alors effectuer ou faire effectuer une vidange moteur le plus rapidement possible.

Nota : suivant véhicule, l'autonomie de vidange/entretien s'adapte au style de conduite. La distance restant à parcourir jusqu'à la prochaine révision peut donc diminuer plus vite que la distance réellement parcourue.

Réinitialisation de l'afficheur après la vidange

Si vous effectuez la vidange par vous-même, il sera nécessaire de réinitialiser l'afficheur de l'ordinateur de bord. Pour cela, pendant les dix secondes suivant la mise sous contact :

- appuyez à fond sur la pédale d'accélérateur,
- appuyez trois fois consécutives sur la pédale de frein.

La réinitialisation est effective lorsque l'ordinateur de bord n'affiche plus la clé. Si ce n'est pas le cas, recommencez l'opération.

Cas particulier : si vous vidangez avant l'alerte d'autonomie de vidange dépassée, il est également nécessaire de réinitialiser l'afficheur. Dans ce cas, la clé apparaît pendant environ 5 secondes pour confirmer la réinitialisation.

HEURE ET TEMPÉRATURE EXTÉRIEURE



Mise à l'heure de la montre 1

Contact mis, l'afficheur 1 sélectionné en fonction totalisateur général et montre, exercez un appui long sur le bouton 2, pour entrer en mode « réglage de l'heure » puis relâchez le bouton :

- une pression longue sur le bouton 2 permet un défilement rapide des heures et minutes ;
- des pressions brèves sur le bouton 2 permettent une mise à l'heure minute par minute.



Mise à l'heure de la montre 3

L'heure et la température extérieure apparaissent sur l'afficheur 3.

Contact mis, pressez la touche :

- 4 pour les minutes.
- 5 pour les heures.

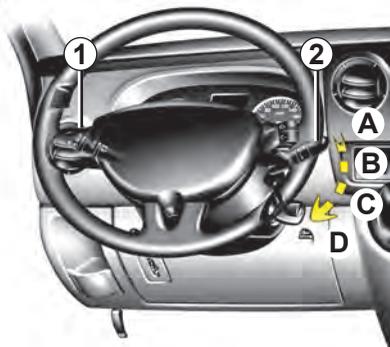
Véhicules équipés du système de navigation et/ou du contrôlographe, reportez-vous à la notice fournie pour connaître les particularités de cet équipement.

En cas de rupture de l'alimentation électrique (batterie débranchée, fil d'alimentation coupé...), les valeurs affichées par la montre perdent leur sens.

Il convient d'effectuer une mise à l'heure de la montre.

Pour votre sécurité, nous vous recommandons de ne pas effectuer de corrections en roulant.

26333



Essuie lave-vitre avant

Contact mis, manœuvrez la manette **2** vers vous.



Essuie-vitre avant

Contact mis, manœuvrez dans le plan du volant, la manette **2** :

- A** Arrêt.
- B** Balayage intermittent.
Entre deux balayages, les balais s'arrêtent pendant plusieurs secondes.
- C** Balayage continu lent.
- D** Balayage continu rapide.

Par temps de gel, assurez-vous que les balais d'essuie-vitre ne sont pas immobilisés par le givre (risque d'échauffement du moteur).

Surveillez l'état de ces balais. Ils sont à changer dès que leur efficacité diminue : environ tous les ans.

Si vous coupez le contact moteur avant d'avoir arrêté l'essuie-vitre (position **A**) les balais s'arrêteront dans une position quelconque. Placez simplement la manette **2** en position **A** pour les ramener en position Arrêt.

Essuie-vitre avant avec fonction essuyage automatique

Cette fonction peut se désactiver ou se réactiver.

Pour l'activer, contact mis moteur à l'arrêt, tournez la manette **1** deux fois consécutives de la position 0 à feux de position.

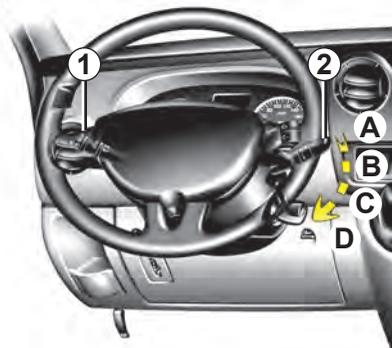
Pour la désactiver, contact mis moteur à l'arrêt, tournez la manette **1** une fois de la position 0 à feux de position.

Contact mis, manœuvrez dans le plan du volant, la manette **2** :

- A** arrêt
- B** fonction essuyage automatique.
Cette position sélectionnée, le système détecte l'arrivée d'eau sur le pare-brise et déclenche des balayages à la vitesse d'essuyage adaptée.
- C** balayage continu lent.
- D** balayage continu rapide.

ESSUIE-VITRE/LAVE-VITRE (suite)

26333



Véhicules avec automatisme de la sélection de vitesse de balayage

En roulage, lorsqu'une vitesse d'essuyage est sélectionnée, tout arrêt du véhicule réduit l'allure du balayage à la vitesse inférieure :

- d'une vitesse continue rapide, vous passez en vitesse continue lente.
- d'une vitesse continue lente, vous passez en balayage intermittent.

Dès que le véhicule roule, l'essuyage revient à la vitesse sélectionnée d'origine.

À l'arrêt, toute action sur la manette **2** est prioritaire et annule donc l'automatisme.

Nota : En cas de blocage mécanique (pare-brise gelé...) le système coupe automatiquement l'alimentation de l'essuie-vitre.

À chaque coupure de contact, il est impératif de revenir en position arrêt **A** pour retourner en position essuyage automatique.



Lors des interventions sous le capot moteur, assurez-vous que la manette d'essuie-vitres est en position **A** (arrêt).

Risque de blessures.



Avant le lavage du véhicule, ramenez la manette en position **A** (arrêt) pour éviter notamment les risques de détérioration des balais lors du déclenchement de l'essuyage automatique.

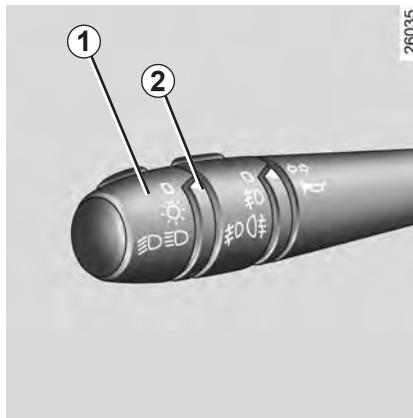
ÉCLAIRAGES ET SIGNALISATIONS EXTÉRIEURS



Feux de position

Tournez l'extrémité de la manette **1** jusqu'à l'apparition du symbole en face du repère **2**.

Le tableau de bord s'éclaire.



Feux de croisement

Tournez l'extrémité de la manette **1** jusqu'à l'apparition du symbole en face du repère **2**.

Le témoin s'allume au tableau de bord.

Fonctionnement automatique (suivant véhicule)

Moteur tournant, les feux de croisement s'allument ou s'éteignent automatiquement en fonction de la luminosité extérieure, sans action sur la manette **1** (position 0).

Cette fonction peut se désactiver ou se réactiver.

Pour activer ou désactiver cette fonction, contact mis moteur arrêté, manœuvrez deux fois consécutives l'extrémité de la manette **1** de la position 0 à feu de position.



Avant de prendre la route la nuit : vérifiez le bon fonctionnement de l'équipement électrique et réglez vos projecteurs (si vous n'êtes pas dans vos conditions de charge habituelles). De manière générale, veillez à ce que les feux ne soient pas occultés (saleté, boue, neige, transport d'objets pouvant les cacher).

ÉCLAIRAGES ET SIGNALISATIONS EXTÉRIEURS (suite)



Feux de route

La manette **1** en position feux de croisement, déplacez la manette vers vous.

Lorsque les feux de route sont allumés un témoin s'allume au tableau de bord.

Pour revenir en position feux de croisement, déplacez de nouveau la manette vers vous.

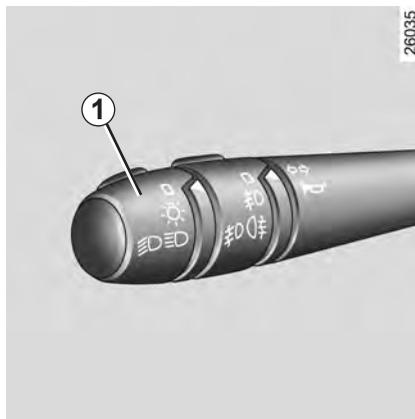


Extinction

Ramenez l'extrémité de la manette **1** à sa position initiale.

Alarme sonore d'oubli d'éclairage

À l'ouverture de la porte conducteur, une alarme sonore se déclenche pour vous signaler que les feux sont restés allumés alors que le contact moteur est coupé (pour éviter la décharge de la batterie ...).



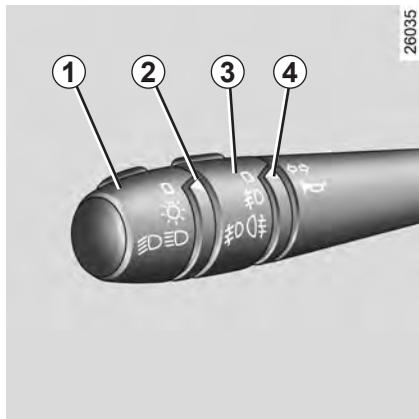
Fonction « éclairage extérieur d'accompagnement » (suivant véhicule)

Cette fonction (utile par exemple pour l'ouverture d'un portail, d'un garage...) vous permet d'allumer momentanément les feux de croisement.

Contact coupé et feux éteints, tirez vers vous la manette **1** : les feux de croisement s'allument pendant environ trente secondes.

Cette action est limitée à quatre fois pour un temps maximum de deux minutes.

ÉCLAIRAGES ET SIGNALISATIONS EXTÉRIEURS (suite)



Feux de brouillard avant

Tournez l'anneau central **3** de la manette jusqu'à l'apparition du symbole en face du repère **4**.

Les feux de brouillard avant ne fonctionnent que si l'éclairage extérieur est activé. Un témoin s'allume au tableau de bord.

Feux de brouillard arrière

Tournez l'anneau central **3** de la manette jusqu'à l'apparition du symbole en face du repère **4**.

Le feu de brouillard arrière ne fonctionne que si l'éclairage extérieur est activé. Un témoin s'allume au tableau de bord.

N'oubliez pas d'interrompre le fonctionnement de ce feu quand il n'y a plus nécessité pour ne pas gêner les autres usagers.

L'extinction de l'éclairage extérieur entraîne l'extinction du feu de brouillard arrière ou le retour à la position feux de brouillard avant (lorsque le véhicule en est équipé).

ÉCLAIRAGES ET SIGNALISATIONS EXTÉRIEURS (suite)



Réglage électrique de la hauteur des faisceaux

Le bouton **A** permet de corriger la hauteur des faisceaux.

Tournez le bouton **A** pour régler les projecteurs en fonction de la charge.

Cette commande ne fonctionne que lorsque l'éclairage est en position feux de croisement.

États de charge	Types de suspension	Position de la molette
COMBI		
Conducteur seul ou avec passagers	Toutes suspensions	0
Tous les sièges occupés et coffre chargé (1)	Suspension pneumatique	0
	Autres suspensions	1
Conducteur seul avec coffre chargé (1)	Suspension pneumatique	1
	Autres suspensions	2
FOURGON		
Conducteur seul	Toutes suspensions	0
Conducteur seul avec coffre chargé (1)	Suspension pneumatique	0 ou 1 Selon appréciation du conducteur
	Autres suspensions	2 ou 3 Selon appréciation du conducteur
Autres cas		Selon appréciation du conducteur
CHÂSSIS (SIMPLE/DOUBLE) CABINE ET PLATEAU A RIDELLES		
Conducteur seul	Toutes suspensions	0
Conducteur seul, essieu arrière chargé (1)	Suspension pneumatique	1
	Autres suspensions	2

(1) État de charge atteignant la masse maximum autorisée.

AVERTISSEURS SONORE ET LUMINEUX



Avertisseur sonore

Appuyez en bout de manette **1**.

Avertisseur lumineux

Tirez vers vous la manette **1**.



Feux indicateurs de direction

Manceuvrez la manette **1** dans le plan du volant et dans le sens où vous allez tourner le volant.

En conduite sur autoroute, les manœuvres du volant sont généralement insuffisantes pour ramener automatiquement la manette à son point de départ. Il existe une position intermédiaire sur laquelle vous devez maintenir la manette pendant la manœuvre.

En relâchant la manette, celle-ci revient automatiquement à son point de départ.



Signal « danger »

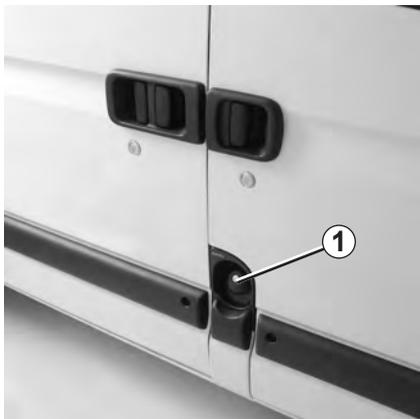
Appuyez sur le contacteur **2**.

Ce dispositif actionne simultanément les quatre feux clignotants.

Il n'est à utiliser qu'en cas de danger pour avertir les autres automobilistes que vous êtes :

- contraint de vous arrêter dans un endroit anormal voire interdit ;
- dans des conditions de conduite particulières.

RÉSERVOIR CARBURANT



Remplissage du réservoir

Déverrouillez à l'aide de la clé.

Retirez le bouchon **1** avec la clé.

Capacité utilisable du réservoir : 100 litres ou 70 litres environ (suivant véhicule).

Remplissage carburant

À la suite du premier arrêt automatique en fin de remplissage, il est possible de faire au maximum deux autres déclenchements afin de préserver un volume d'expansion.

Qualité du carburant

Utilisez **impérativement** du gazole. Lors du remplissage du réservoir, veillez à ce qu'il ne puisse y avoir de pénétration accidentelle d'eau. Le système d'obturation et son pourtour doivent être exempts de poussières. Le gazole doit être de bonne qualité.



Ne mélangez pas d'essence au gazole, même en faible quantité.



Bouchon de remplissage : il est spécifique.

Si vous devez le remplacer, assurez-vous qu'il soit identique au bouchon d'origine. Adressez-vous à un Représentant de la marque.

Ne manœuvrez pas le bouchon à proximité d'une flamme ou d'une source de chaleur.

Système de coupure carburant en cas de choc violent

Reportez-vous au chapitre 5 paragraphe « Système coupure carburant en cas de choc violent ».

RÉSERVOIR CARBURANT (suite)

Odeur persistante de carburant

En cas d'apparition d'une odeur persistante de carburant, veuillez :

- procéder à l'arrêt du véhicule compatible avec les conditions de circulation et couper le contact ;
- enclencher le signal de détresse et faire descendre tous les occupants du véhicule pour les tenir éloignés de la zone de circulation ;
- ne pas intervenir et ne pas redémarrer avant inspection du véhicule par le personnel qualifié du Réseau de la marque.



Toute intervention ou modification sur le système d'alimentation carburant (boîtiers électroniques, câblages, circuit carburant, injecteur, capots de protection...) est rigoureusement interdite en raison des risques qu'elle peut présenter pour votre sécurité (sauf par le personnel qualifié du Réseau de la marque).

Chapitre 2 : La conduite

(conseils d'utilisation liés à l'économie et à l'environnement)



Rodage	2.2
Contacteur de démarrage	2.2
Démarrage/Arrêt du moteur	2.3
Particularités des versions diesel	2.4
Particularités des versions diesel avec filtre à particules.	2.5
Conseils antipollution, économies de carburant	2.6
Levier de vitesses	2.9
Direction assistée	2.9
Frein à main	2.10
Contrôle dynamique de conduite : E.S.P.	2.11
Système antipatinage : A.S.R.	2.12
Système antiblocage des roues (ABS)	2.14
Assistance au freinage d'urgence	2.15
Suspension pneumatique	2.16
Régulateur-Limiteur de vitesse	2.17
Aide au parking	2.23
Boîte de vitesses QUICKSHIFT	2.24
Fonction « Bridage vitesse »	2.30

RODAGE

Jusqu'à **1 500 km**, ne dépassez pas 2 500 tr/mn. Après ce kilométrage vous pourrez rouler plus vite mais ce n'est qu'après 6 000 km environ que votre véhicule donnera toutes ses performances.

Pendant la période de rodage, n'accélérez pas fortement tant que le moteur est froid, ne faites pas non plus tourner trop vite le moteur.

Périodicité des révisions : reportez-vous au carnet d'entretien du véhicule.

CONTACTEUR DE DÉMARRAGE



Position « Marche » M

Le contact est mis : le moteur est en préchauffage.

Position « Démarrage » D

Si le moteur ne démarre pas, il faut ramener la clé en arrière avant d'actionner à nouveau le démarreur. Lâchez la clé dès que le moteur démarre.

Position « Stop et blocage de direction » St

Pour verrouiller, retirez la clé et tournez le volant jusqu'au verrouillage de la direction.

Pour déverrouiller, manœuvrez légèrement clé et volant.

Position « Accessoires » A

Contact coupé, les accessoires éventuels (radio...) continuent de fonctionner.

DEMARRAGE/ARRÊT DU MOTEUR



Démarrage du moteur

Placez votre levier de vitesses au point mort.

PARTICULARITÉ

À la mise en route du moteur, il est conseillé de démarrer pédale d'embrayage enfoncée.

Une étiquette au niveau du pare-soleil vous le rappelle.

Tournez la clé de contact jusqu'à la position « marche » **M** et maintenez-la dans cette position jusqu'à l'extinction du témoin de préchauffage moteur.

Amenez la clé jusqu'à la position « démarreur » **D** sans accélérer.

Relâchez la clé dès le démarrage du moteur.

Arrêt du moteur

Moteur au ralenti, ramenez la clé en position « Stop ».



Ne quittez jamais votre véhicule clé sur le contact et en y laissant un enfant (ou un animal), en effet celui-ci pourrait faire démarrer le moteur ou faire fonctionner des équipements électriques, par exemple lève-vitres et risquerait de se coincer une partie du corps (cou, bras, main...). Risque de blessures graves.

Ne coupez jamais le contact avant l'arrêt complet du véhicule, l'arrêt du moteur entraîne la suppression des assistances : freins, direction... et des dispositifs de sécurité passive tels que airbags, prétensionneurs.

Le retrait de la clé entraîne le blocage de la direction.

PARTICULARITÉS DES VERSIONS DIESEL

Régime moteur diesel

Les moteurs diesel comportent un équipement d'injection **qui ne permet aucun dépassement de régime moteur** quelle que soit la vitesse engagée.

Panne de carburant

Après remplissage effectué à la suite de l'**épuisement complet du combustible** et à condition que la batterie soit bien chargée, vous pouvez redémarrer normalement.

Toutefois, si au bout de quelques secondes, après plusieurs tentatives, le moteur ne démarre pas, faites appel à un Représentant RENAULT.

Précautions hivernales

Pour éviter tout incident par temps de gel :

- veillez à ce que votre batterie soit toujours bien chargée ;
- veillez à ne jamais laisser trop baisser le niveau de gazole dans le réservoir afin d'éviter la condensation de vapeur d'eau dans le fond du réservoir.

Véhicules équipés de réchauffeur de gazole

Cet équipement permet d'utiliser le gazole **sans additif jusqu'à - 18 °C**, ou dans le cas d'un usage régulier du véhicule sur courtes distances (moteur froid) **jusqu'à - 5 °C**.



Ne stationnez pas et ne faites pas tourner le moteur dans des endroits où des substances ou des matériaux combustibles tels que herbe ou feuilles peuvent venir en contact avec un système d'échappement chaud.

PARTICULARITÉS DES VÉHICULES DIESEL AVEC FILTRE À PARTICULES



Le témoin de filtre à particules **1** s'allume pour indiquer un risque de saturation du filtre.

Pour nettoyer le filtre à particules, dans les 100 km suivant l'apparition du message, roulez à une vitesse moyenne d'au moins 60 km/h compatible avec les conditions de circulation et le respect des limitations de vitesse jusqu'à extinction du témoin.

Un arrêt du véhicule avant l'extinction du témoin peut vous amener à recommencer l'opération.

À titre indicatif, dans ce cas, le nettoyage dure jusqu'à 20 minutes.

Si le témoin **SERV** s'allume conjointement, consultez rapidement votre Représentant RENAULT.

Régime moteur diesel

Les moteurs diesel comportent un équipement d'injection **qui ne permet aucun dépassement de régime moteur** quelle que soit la vitesse engagée.



Ne stationnez pas et ne faites pas tourner le moteur dans des endroits où des substances ou des matériaux combustibles tels que l'herbe ou des feuilles peuvent venir en contact avec un système d'échappement chaud.

En roulage, suivant la qualité du carburant utilisé, des fumées blanches peuvent exceptionnellement apparaître.

Cela est dû au nettoyage automatique du filtre à particules et est sans conséquence sur le comportement du véhicule.

Panne de carburant

Après remplissage effectué à la suite de l'épuisement complet du combustible et à condition que la batterie soit bien chargée, vous pouvez redémarrer normalement : reportez-vous au chapitre 1, paragraphe « Réservoir carburant ».

Toutefois, si au bout de quelques secondes, après plusieurs tentatives, le moteur ne démarre pas, faites appel à un Représentant RENAULT.

CONSEILS ANTIPOLLUTION, ÉCONOMIES DE CARBURANT, CONDUITE

RENAULT participe activement à la réduction d'émission de gaz polluants et aux économies d'énergie.

Par sa conception, ses réglages d'origine, sa consommation modérée, votre RENAULT est conforme aux réglementations antipollution en vigueur. Mais la technique ne peut pas tout. Le niveau d'émission de gaz polluants et la consommation de votre véhicule dépendent aussi de vous. Veillez à l'entretien de votre véhicule, à votre conduite et à son utilisation.

Entretien

Il est important de noter que le non respect des réglementations antipollution peut conduire le propriétaire du véhicule à des poursuites. De plus, le remplacement des pièces du moteur, du système d'alimentation et de l'échappement, par des pièces autres que celles d'origine préconisées par le constructeur modifie la conformité de votre véhicule aux réglementations antipollution.

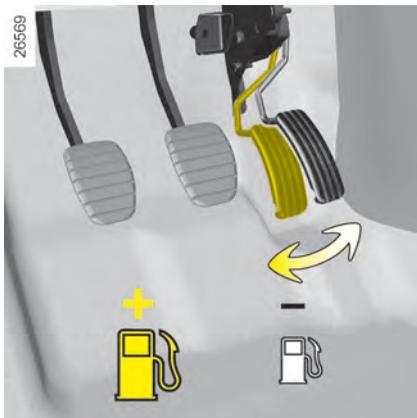
Faites effectuer chez votre Représentant RENAULT les réglages et contrôles de votre véhicule, conformément aux instructions contenues dans votre carnet d'entretien.

Il dispose de tous les moyens matériels permettant de garantir les réglages d'origine de votre véhicule.

Réglages moteur

- **Ralenti** : celui-ci ne nécessite aucun réglage.
- **Filtre à air, filtre à gazole** : une cartouche encrassée diminue le rendement. Il faut la remplacer.

CONSEILS ANTIPOLLUTION, ÉCONOMIES DE CARBURANT, CONDUITE (suite)



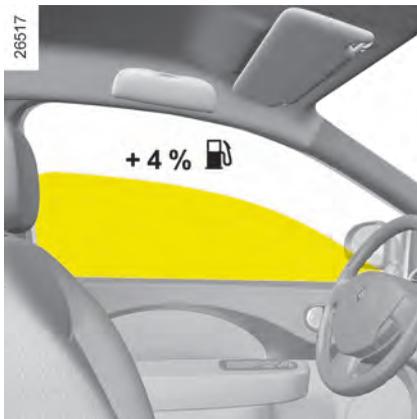
Conduite

- Plutôt que de faire chauffer le moteur à l'arrêt, conduisez avec ménagement jusqu'à ce qu'il ait atteint sa température normale.
 - La vitesse coûte cher.
 - La conduite « sportive » coûte cher : préférez-lui la conduite « en souplesse ».
- Freinez le moins possible en appréciant suffisamment à l'avance obstacle ou virage, il suffira de relever le pied.
 - Évitez les accélérations brutales.
 - Ne poussez pas le régime moteur sur les rapports intermédiaires. Utilisez donc toujours le rapport le plus élevé possible sans toutefois fatiguer le moteur.
 - En côte, plutôt que d'essayer de maintenir votre vitesse, n'accélérez pas plus qu'en terrain plat : gardez de préférence la même position du pied sur l'accélérateur.
 - Double débrayage et coup d'accélérateur avant l'arrêt du moteur sont devenus inutiles sur les véhicules modernes.
- Intempéries, routes inondées



Ne roulez pas sur une chaussée inondée si la hauteur de l'eau dépasse le bord inférieur des jantes.

CONSEILS ANTIPOLLUTION, ÉCONOMIES DE CARBURANT, CONDUITE (suite)



Conseils d'utilisation

- L'électricité « c'est du pétrole », éteignez tout appareil électrique lorsqu'il n'est plus vraiment utile.

Mais, sécurité d'abord, gardez vos feux allumés dès que la visibilité l'exige (voir et être vu).

- Utilisez plutôt les aérateurs. Rouler vitres ouvertes entraîne à 100 km/h 4 % de consommation supplémentaire.

- Pour les véhicules équipés du **conditionnement d'air**, il est normal de constater une augmentation de la consommation de carburant (surtout en milieu urbain) durant son utilisation. Arrêtez le système dès que vous n'en n'avez plus l'utilité.
- Évitez le plein de carburant à ras bord, cela évite tout débordement.
- Ne conservez pas une galerie de toit vide.
- Pour le transport des objets volumineux, utilisez plutôt une remorque.

Pour le trajet avec une caravane, utilisez un déflecteur agréé et n'oubliez pas de le régler.

Conseils pour minimiser la consommation et donc aider à préserver l'environnement :

Roulez aérateurs ouverts et vitres fermées.

Si le véhicule est resté stationné en pleine chaleur ou en plein soleil, pensez à l'aérer quelques minutes pour chasser l'air chaud avant de démarrer.



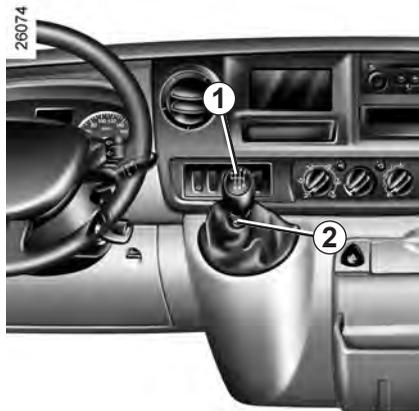
Évitez l'utilisation en « porte à porte », (trajets courts entrecoupés d'arrêts prolongés), le moteur n'atteint jamais sa température idéale.

Pneumatiques

L'augmentation de la consommation peut être le fait :

- d'une pression insuffisante,
- de l'usage de pneumatiques non préconisés.

LEVIER DE VITESSES



Passage en marche arrière

Véhicule à l'arrêt, positionnez-vous en neutre (point mort) puis positionnez le levier de vitesses en marche arrière.

Suivez la grille dessinée sur le pommeau **1** ou, suivant véhicule, soulevez l'anneau **2** contre la boule du levier pour pouvoir passer la marche arrière.

Les feux de recul s'allument dès l'enclenchement de la marche arrière (contact mis).

DIRECTION ASSISTÉE

Ne maintenez pas la direction braquée à fond, en butée à l'arrêt (risque de détérioration de la pompe d'assistance de direction).



Ne coupez jamais le moteur dans une descente et, de manière générale, en roulant (suppression de l'assistance).



En cas de choc sur le soulèvement du véhicule lors d'une marche arrière (exemple : contact avec une borne, un trottoir surélevé ou tout autre mobilier urbain) vous pouvez endommager le véhicule (déformation du train arrière).

Afin d'éviter tout risque d'accident, faites contrôler votre véhicule par un Représentant de la marque.

FREIN À MAIN



Pour desserrer

Tirez le levier légèrement vers le haut, enfoncez le bouton **1** et ramenez le levier au plancher.

Si vous roulez avec le frein mal desserré, le témoin lumineux rouge du tableau de bord restera allumé.



Au cours du roulage, veillez à ce que le frein à main soit totalement desserré, risques de surchauffe.

Pour serrer

Tirez vers le haut, assurez-vous que le véhicule est bien immobilisé.



Selon la pente et/ou la charge du véhicule, il peut être nécessaire d'ajouter au moins deux crans supplémentaires de serrage et d'engager une vitesse (1^{re} ou marche arrière).

CONTRÔLE DYNAMIQUE DE CONDUITE : E.S.P.

Ce système aide à conserver le contrôle du véhicule dans les situations « critiques » de conduite (évitement d'un obstacle, perte d'adhérence dans un virage...).

Principe de fonctionnement

Un capteur au volant permet de connaître la trajectoire de conduite voulue par le conducteur.

D'autres capteurs répartis dans le véhicule, mesurent sa trajectoire réelle.

Le système compare la volonté du conducteur à la trajectoire réelle du véhicule et corrige cette dernière, si nécessaire, en agissant sur certains freins et/ou sur la puissance du moteur.

Lorsque la fonction entre en service, le témoin  clignote pour vous en avertir.



Inhibition de la fonction

La fonction est désactivée par appui sur le contacteur **1**, le témoin  s'allume pour vous en avertir.

Sortez de cette situation dès que possible par un nouvel appui sur le contacteur **1**.

La fonction est automatiquement réactivée à la mise sous contact du véhicule.

Anomalie de fonctionnement

Lorsque le système détecte une anomalie de fonctionnement, les témoins



et



SERV s'allument.

Consultez votre Représentant de la marque.



Cette fonction est une aide supplémentaire en cas de conduite critique pour permettre d'adapter le comportement du véhicule à la volonté de conduite.

Cependant, la fonction n'intervient pas à la place du conducteur. **Elle ne repousse pas les limites du véhicule et ne doit pas inciter à rouler plus vite.**

Elle ne peut donc, en aucun cas, remplacer la vigilance, ni la responsabilité du conducteur lors des manœuvres (le conducteur doit toujours être attentif aux événements soudains qui peuvent intervenir durant la conduite).

SYSTÈME ANTIPATINAGE

Ce système aide à limiter le patinage des roues motrices et à contrôler le véhicule dans les situations de démarrages ou d'accélération.



Cette fonction est une aide supplémentaire en cas de conduite critique pour permettre d'adapter le comportement du véhicule à la volonté de conduite.

Cependant, la fonction n'intervient pas à la place du conducteur. **Elle ne repousse pas les limites du véhicule et ne doit pas inciter à rouler plus vite.**

Elle ne peut donc, en aucun cas, remplacer la vigilance, ni la responsabilité du conducteur lors des manœuvres (le conducteur doit toujours être attentif aux événements soudains qui peuvent intervenir durant la conduite).



Principe de fonctionnement

Par la présence de capteurs de roues, le système mesure et compare, à chaque instant, la vitesse des roues motrices et décèle leur emballement.

Si une roue tend à patiner, le système impose le freinage de celle-ci jusqu'à ce que la motricité redevienne compatible avec le niveau d'adhérence sous la roue.

Le système agit aussi pour ajuster le régime moteur à l'adhérence disponible sous les roues, indépendamment de l'action exercée sur la pédale d'accélération.

Lorsque la fonction entre en service, le témoin **1** clignote pour vous en avertir.

SYSTÈME ANTIPATINAGE (suite)



Inhibition de la fonction

Dans certaines situations (conduite sur sol très mou : neige, boue... ou conduite avec des roues chaînées), le système peut réduire la puissance moteur pour limiter le patinage. Si cet effet n'est pas souhaité, il est possible de désactiver la fonction par appui sur le contacteur **2**.

Le témoin **1** s'allume pour vous en avertir.



Sortez de cette situation dès que possible par un nouvel appui sur le contacteur **2**.

Nota : la fonction est automatiquement réactivée à la mise sous contact du véhicule.

Anomalie de fonctionnement

Lorsque le système détecte une anomalie de fonctionnement les témoins **1** et **3** s'allument.

Consultez votre Représentant RENAULT.

SYSTÈME ANTIBLOPAGE DES ROUES : ABS

Lors d'un freinage intensif, maîtriser la distance d'arrêt et conserver le contrôle du véhicule sont les deux objectifs essentiels. Cependant, selon la nature du sol, les conditions atmosphériques et vos réactions, les dangers liés à la perte d'adhérence existent : blocage des roues et perte de la direction. Pour éviter ces risques vous disposez du système d'antiblocage des roues (ABS).

L'apport en sécurité tient dans ce que le dispositif de régulation du freinage évite le blocage des roues, même à l'occasion d'un coup de frein violent mal dosé, et permet de garder le pouvoir de diriger le véhicule et ainsi de conserver la maîtrise de sa trajectoire. Dans ces conditions des manœuvres d'évitement d'un obstacle par contournement, tout en freinant, sont alors parfaitement possibles. De plus ces conditions permettent d'optimiser les distances d'arrêt notamment quand l'adhérence devient précaire (sol mouillé, glissant, revêtement hétérogène).

S'il permet cette optimisation, le système ABS ne permet en aucun cas d'augmenter les performances qui sont physiquement liées aux conditions locales d'adhérence pneus-sol. Les règles de prudence habituelles doivent donc toujours être impérativement respectées (distances entre les véhicules, ...). **En effet, le fait de disposer de plus de sécurité ne doit pas vous inciter à prendre de plus grands risques.**

Chaque mise en œuvre du dispositif se manifeste par une pulsation plus ou moins importante ressentie dans la pédale de frein. Ces manifestations sensibles vous préviendront que vous êtes à la limite de l'adhérence entre les pneumatiques et le sol et que votre conduite devra être adaptée à l'état de la chaussée.

La modulation du freinage assurée par l'ABS est indépendante de l'effort appliqué à la pédale de frein. Ainsi, en cas d'urgence, il est recommandé d'appliquer sur la pédale une **pression forte et continue**. Il n'est pas nécessaire d'agir par pressions successives (pompage).

Anomalies de fonctionnement

Deux situations sont à considérer :

1 – Le témoin  est allumé au tableau de bord.

Votre freinage est toujours assuré mais sans antiblocage de roue. Consultez rapidement un Représentant RENAULT.



2 – Les témoins  et  sont allumés au tableau de bord.

Ceci est l'indice d'une défaillance des dispositifs de freinage et d'ABS. Votre freinage n'est que partiellement assuré. Toutefois, **il est dangereux de freiner brusquement** et ceci vous impose un arrêt impératif et immédiat compatible avec les conditions de circulation. Faites appel à un Représentant RENAULT.

ASSISTANCE AU FREINAGE D'URGENCE

C'est un système complémentaire à l'ABS qui aide à réduire les distances d'arrêt du véhicule.

Principe de fonctionnement

Le système permet de détecter une situation de freinage d'urgence. Dans ce cas, l'assistance de freinage développe instantanément sa puissance maximum et permet d'atteindre au plus vite la régulation ABS.

Le freinage ABS est maintenu tant que la pédale de frein n'est pas relâchée.



Cette fonction est une aide supplémentaire en cas de conduite critique pour permettre d'adapter le comportement du véhicule à la volonté de conduite.

Cependant, la fonction n'intervient pas à la place du conducteur. **Elle ne repousse pas les limites du véhicule et ne doit pas inciter à rouler plus vite.**

Elle ne peut donc, en aucun cas, remplacer la vigilance, ni la responsabilité du conducteur lors des manœuvres (le conducteur doit toujours être attentif aux événements soudains qui peuvent intervenir durant la conduite).

SUSPENSION PNEUMATIQUE



Cette fonction permet de garder une hauteur de caisse constante quel que soit le chargement.

Le contacteur **1** permet de faire descendre ou monter l'arrière du véhicule (ex. : pour le chargement).

Fonctionnement du système



L'allumage du contacteur **1** indique le fonctionnement du système.

Pour descendre l'arrière du véhicule

Véhicule à l'arrêt, frein à main serré, appuyez sur le contacteur **1**.



Si le contact est mis, le contacteur clignote le temps de la descente puis s'allume fixe lorsque le véhicule est en position basse.

Pour monter l'arrière du véhicule

Véhicule à l'arrêt, contact mis et frein à main serré, appuyez sur le contacteur **1**.



Le contacteur clignote le temps de la montée puis s'éteint lorsque le véhicule revient en position initiale.

Nota : le fait de desserrer le frein à main ou de rouler fera remonter automatiquement le véhicule si celui-ci est en position basse.

Témoin d'anomalie de fonctionnement



L'allumage du témoin rouge, au tableau de bord, indique une anomalie de fonctionnement.

Faites appel à un Représentant **RENAULT**.

RÉGULATEUR-LIMITEUR DE VITESSE : fonction régulateur

Le régulateur de vitesse est une fonction qui vous aide à maintenir votre vitesse de roulage à une valeur constante que vous aurez choisie, appelée **vitesse de régulation**.

Cette vitesse de régulation est réglable d'une façon continue à partir de 30 km/h.

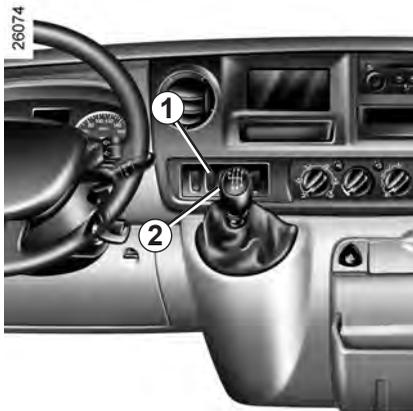


La fonction régulateur de vitesse n'agit en aucun cas sur le système de freinage.



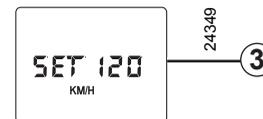
Cette fonction est une aide supplémentaire à la conduite. Cependant, la fonction n'intervient pas à la place du conducteur. Elle ne peut donc, en aucun cas, remplacer le respect des limitations de vitesse, ni la vigilance (soyez toujours prêt à freiner en toutes circonstances), ni la responsabilité du conducteur. Le régulateur de vitesse ne doit pas être utilisé lorsque la circulation est dense, sur route sinueuse ou glissante (verglas, aquaplanage, gravillons) et lorsque les conditions météorologiques sont défavorables (brouillard, pluie, vent latéral...).

Risque d'accident.



Commandes

- 1 Contacteur général marche/arrêt.
- 2 Activation de la vitesse réglée. Variation croissante ou décroissante de la vitesse de régulation.

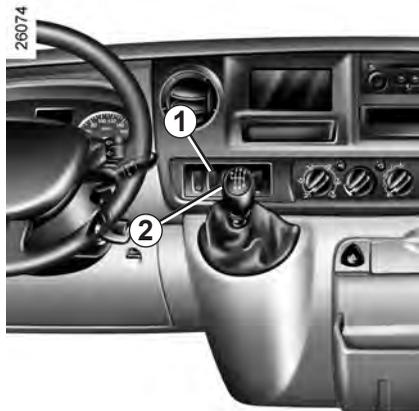


Témoin

Ce témoin vert s'allume au tableau de bord pour indiquer que la fonction régulateur est en service.

L'information de la vitesse mémorisée apparaît sur l'afficheur du tableau de bord 3.

RÉGULATEUR-LIMITEUR DE VITESSE : fonction régulateur (suite)



Mise en service

Pressez le contacteur **1** côté . Le témoin de l'interrupteur s'allume et l'ordinateur de bord passe en fonction « régulateur de vitesse ».

Mise en régulation de vitesse

À vitesse stabilisée (à partir de 30 km/h), appuyez sur l'un des deux côtés du contacteur **2** : la fonction est activée.

Conduite

Lorsqu'une vitesse est mise en régulation, votre pied peut être enlevé de la pédale d'accélérateur.



Attention, il est toutefois conseillé de garder les pieds à proximité des pédales pour être prêt à intervenir en cas d'urgence.

La conception du système fait qu'il est possible de constater un écart entre la vitesse de consigne et la vitesse au tableau de bord.

Variation de la vitesse régulée

Vous pouvez faire varier la vitesse régulée en agissant (par appuis successifs ou par appui continu) sur la touche **2** :

- du côté – pour diminuer la vitesse,
- du côté + pour augmenter la vitesse.



La fonction régulateur de vitesse n'agit en aucun cas sur le système de freinage.

RÉGULATEUR-LIMITEUR DE VITESSE : fonction régulateur (suite)

Dépassement de la vitesse régulée

Cas d'urgence

À tout moment, il est possible de dépasser la vitesse régulée en agissant sur la pédale d'accélérateur. Durant le temps de dépassement la vitesse régulée clignote sur l'ordinateur de bord.

Impossibilité pour la fonction de tenir la vitesse de régulation

Dans certaines conditions de roulage (forte descente par exemple), la vitesse régulée ne peut être maintenue par le système : la vitesse régulée clignote au tableau de bord pour vous en informer.



Arrêt de la fonction

La fonction est interrompue lorsque vous agissez sur la pédale d'embrayage, la pédale de frein ou la touche 1. Il n'y a plus de vitesse régulée.



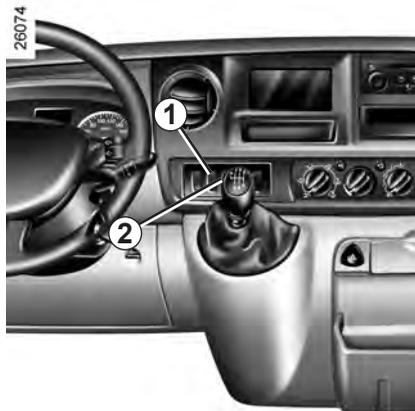
L'arrêt de la fonction régulateur de vitesse n'entraîne pas de diminution rapide de la vitesse : il vous faut freiner par appui sur la pédale de frein.

RÉGULATEUR-LIMITEUR DE VITESSE : fonction limiteur

Le limiteur de vitesse est une fonction qui vous aide à ne pas dépasser une vitesse de roulage que vous aurez choisie.

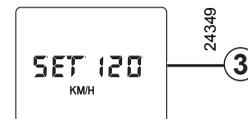
Cela peut se révéler utile, par exemple, en circulation urbaine ou dans des zones avec restriction de vitesse (travaux sur route...).

Le système est fonctionnel à partir d'une vitesse de roulage d'environ 30 km/h.



Commandes

- 1 Contacteur général Marche/Arrêt.
- 2 Mémorisation de la vitesse limitée et variation croissante ou décroissante de la vitesse limitée.

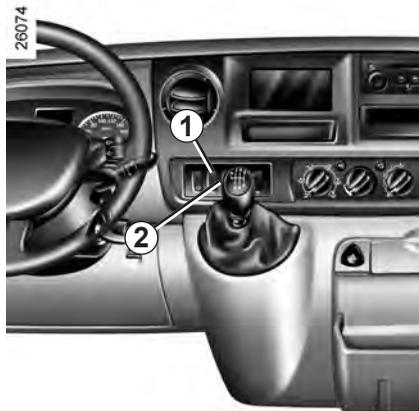


Témoin

Ce témoin orange s'allume au tableau de bord pour indiquer que la fonction limiteur est en service.

Suivant véhicule, l'information de la vitesse mémorisée apparaît sur l'afficheur du tableau de bord 3.

RÉGULATEUR-LIMITEUR DE VITESSE : fonction limiteur (suite)



Mise en service

Pressez le contacteur **1** côté

Le témoin s'allume au tableau de bord et l'ordinateur de bord passe en fonction « limiteur de vitesse ».

Mise en limitation de vitesse

À vitesse stabilisée (à partir de 30 km/h environ), pressez le contacteur **2** : la vitesse est mémorisée.

Conduite

Lorsqu'une vitesse limitée est mémorisée, tant que cette vitesse n'est pas atteinte, la conduite est similaire à celle d'un véhicule non équipé du limiteur de vitesse.

Au-delà, toute action sur la pédale d'accélérateur ne permettra pas le dépassement de la vitesse programmée sauf en cas d'urgence (voir paragraphe « Dépassement de la vitesse limitée »).

Variation de la vitesse limitée

Vous pouvez faire varier la vitesse limitée en agissant (par appuis successifs ou par appui continu) sur la touche **2** :

- du côté – pour diminuer la vitesse,
- du côté + pour augmenter la vitesse.

La conception du système fait qu'il est possible de constater un écart entre la vitesse de consigne et la vitesse au tableau de bord.

RÉGULATEUR-LIMITEUR DE VITESSE : fonction limiteur (suite)

Dépassement de la vitesse limitée

Cas d'urgence

À tout moment, il est possible de dépasser la vitesse limitée, pour cela : enfoncez **franchement et à fond** la pédale d'accélérateur (au-delà du « point dur »).

Durant le temps de dépassement de vitesse, la vitesse clignote au tableau de bord (ordinateur de bord) pour vous en informer.

L'urgence passée, relâchez la pédale d'accélérateur : la fonction limiteur de vitesse revient dès que vous atteignez une vitesse inférieure à la vitesse limitée avant l'action d'urgence.

Impossibilité pour la fonction, de tenir la vitesse limitée.

Dans certaines conditions de roulage (forte descente par exemple), la vitesse limitée ne peut être maintenue par le système : la vitesse mémorisée clignote au tableau de bord pour vous en informer.



Arrêt de la fonction

La fonction limiteur de vitesse est interrompue lorsque vous agissez sur la touche **1**, il n'y a plus de vitesse limitée mémorisée.

L'extension du témoin au tableau de bord confirme l'arrêt de la fonction.

AIDE AU PARKING

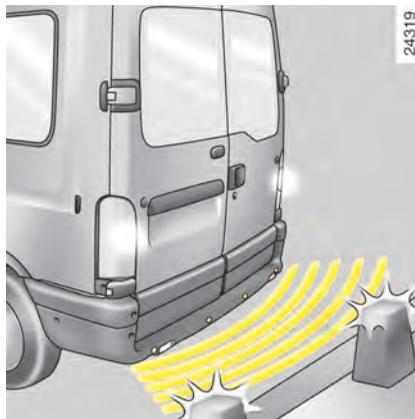
Principe de fonctionnement

Des détecteurs à ultrasons, implantés dans le bouclier arrière du véhicule, « mesurent » la distance entre le véhicule et un obstacle lors d'une marche arrière.

Lors du passage en marche arrière un bip sonore, inférieur à une seconde, se fera entendre.

Cette mesure se traduit par des bips sonores dont la fréquence augmente avec le rapprochement de l'obstacle, jusqu'à devenir un son continu lorsque l'obstacle se situe à environ 25 centimètres du véhicule.

Nota : veillez à ce que les détecteurs ultrasons ne soient pas occultés (saletés, boue, neige...).



Anomalie de fonctionnement

Lorsque le système détecte une anomalie de fonctionnement un bip sonore retentit, pendant environ 3 secondes, au passage de la marche arrière pour vous en avertir. Consultez votre Représentant de la marque.



En cas de choc sur le soubassement du véhicule lors d'une marche arrière (exemple : contact avec une borne, un trottoir surélevé ou tout autre mobilier urbain) vous pouvez endommager le véhicule (déformation du train arrière).

Afin d'éviter tout risque d'accident, faites contrôler votre véhicule par un Représentant de la marque.

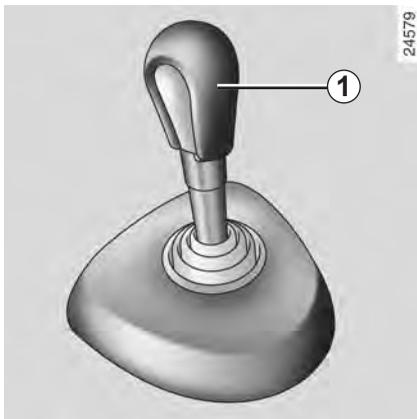


Cette fonction est une aide supplémentaire qui indique, par le biais des signaux sonores, la distance entre le véhicule et un obstacle lors d'une marche arrière.

Elle ne peut donc, en aucun cas, remplacer la vigilance, ni la responsabilité du conducteur lors des manœuvres de marche arrière.

Le conducteur doit toujours être attentif aux événements soudains qui peuvent intervenir durant la conduite : veillez donc toujours à ce qu'il n'y ait pas d'obstacles mobiles (tels qu'un enfant, un animal, poussette, vélo...) ou un obstacle trop petit ou trop fin (pierre de taille moyenne, piquet très fin...) lors de la manœuvre.

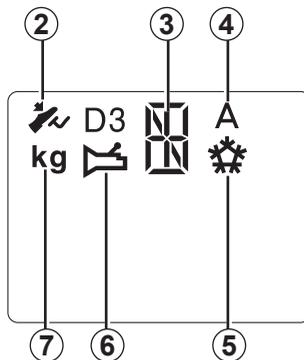
BOÎTE DE VITESSES QUICKSHIFT



Levier de sélection 1

- Il permet d'engager le premier rapport de marche avant, de sélectionner la marche arrière et le neutre, et de changer les rapports en mode manuel.
- Il permet de passer du mode manuel au mode automatique et inversement à tout moment, moteur tournant et rapport de marche avant engagé, en donnant une impulsion du levier vers la gauche.

Nota : après chaque action sur le levier de sélection celui-ci revient automatiquement en position milieu.



Afficheur

- 2 Témoin d'appui sur la pédale de frein
- 3 Affichage des rapports
- 4 Mode automatique
- 5 Mode neige
- 6 Témoin de défaillance boîte de vitesses
- 7 Mode charge

Le rapport engagé (1, 2..., 6, N, R) est indiqué sur l'afficheur de tableau de bord. En mode automatique, (A) s'affiche.

Mise en route

Mettez le contact.

L'afficheur s'allume au tableau de bord.

Si le neutre (**N**) est affiché, démarrez le moteur sans accélérer.

Si un autre rapport que le neutre (**N**) est affiché, celui-ci clignote ; **la mise en route ne sera possible que si vous appuyez sur la pédale de frein (le témoin 2 s'allumera en cas d'oubli) en maintenant la clé en position démarrage.**

Le passage au neutre (**N**) se fera alors automatiquement, et le moteur démarra.

Vous pouvez également engager le neutre après mise sous contact par une impulsion du levier vers la droite, pied sur le frein.

Nota : ne tentez pas de démarrer le moteur en poussant le véhicule si la batterie est déchargée (l'afficheur reste éteint à la mise sous contact).

BOÎTE DE VITESSES QUICKSHIFT (suite)

Démarrage

Marche avant (à partir du neutre)

L'affichage des rapports indique N et A.

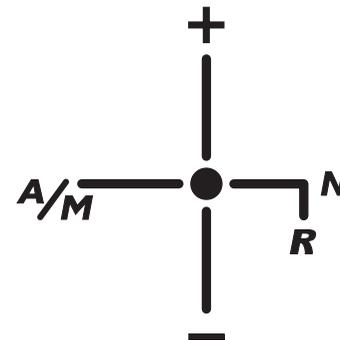
- Pied sur la pédale de frein, donnez une impulsion vers l'avant sur le levier de sélection puis relâchez-le.
- Relâchez la pédale de frein et accélérez doucement pour avancer.

Marche arrière (véhicule à l'arrêt)

- **Pied sur la pédale de frein.** Donnez une impulsion vers la droite et en arrière sur le levier de sélection conformément au marquage à l'embase du levier, puis relâchez-le. La marche arrière est engagée et la lettre **R** apparaît sur l'afficheur.
- Relâchez la pédale de frein :
 - Le ralenti moteur est suffisant pour les manœuvres de stationnement.
 - Accélérez doucement pour reculer.

Lorsque le véhicule est arrêté, à partir de la marche arrière, vous pouvez engager la marche avant en donnant une impulsion du levier vers l'avant.

Nota : À l'arrêt vous devez impérativement appuyer sur la pédale de frein pour pouvoir engager ou déga-ger un rapport. Dans le cas contraire le témoin **2** s'allumera.



Grille de sélection des vitesses

(reportez-vous au marquage à l'embase du levier)

- + Pour monter les vitesses
- Pour descendre les vitesses

N Neutre

R Marche arrière

- Seule position stable du levier

A/M Pour passer du mode automatique en mode manuel et vice versa



Comme pour un véhicule équipé d'une boîte de vitesses manuelle, le véhicule équipé d'une boîte de vitesses « Quickshift » ne tient pas arrêté en pente sans le frein à main serré ou l'appui constant sur la pédale de frein.

BOÎTE DE VITESSES QUICKSHIFT (suite)

Fonctionnement du mode semi-automatique (manuel)

Ce mode peut être activé à tout moment en roulage en donnant une impulsion du levier vers la gauche. Le basculement de mode se fera sans montée de rapport.

Vous déclenchez vous-même les changements de rapport par le biais du levier de sélection.

Pour monter d'un rapport, donnez une impulsion sur le levier de sélection vers l'avant sans nécessairement relâcher le pied de l'accélérateur.

Pour descendre d'un rapport, donnez une impulsion sur le levier de sélection vers l'arrière sans nécessairement relâcher le pied de l'accélérateur.

Les rétrogradages qui génèreraient un surrégime moteur ou les montées de rapports qui génèreraient un sous-régime moteur sont refusés par le système.

Deux impulsions successives vers l'avant permettent de monter deux rapports à la fois (sauf en cas de sous-régime). Deux impulsions successives vers l'arrière permettent de descendre de deux rapports à la fois (sauf en cas de surrégime).

En décélération pied relevé, les rapports descendent automatiquement au seuil de sous-régime pour éviter le calage. La première passe automatiquement en dessous d'un certain seuil de vitesse. Vous pouvez maintenir le véhicule à l'arrêt (stop, feu rouge...) avec le frein sans passer au neutre (**N**).

Le véhicule pourra repartir :

- soit doucement en relâchant le frein sans accélérer (par exemple en embouteillage),
- soit en relâchant le frein et en accélérant pour faire avancer franchement le véhicule.

Nota : le neutre n'est accessible en roulage ou à l'arrêt qu'avec **le pied sur le frein (en cas d'oubli le témoin 2 s'allumera)**.

Pour l'enclencher donnez une impulsion à droite sur le levier de sélection.

En cas de sous-régime ou de surrégime le système agira de manière à choisir le rapport optimal.

Le mode semi-automatique peut être désactivé et réactivé à tout moment moteur tournant en donnant une impulsion du levier vers la gauche.

BOÎTE DE VITESSES QUICKSHIFT (suite)

Fonctionnement du mode automatique

À chaque mise sous contact, le mode automatique est choisi par défaut.

La lettre **A** apparaît sur l'afficheur. Vous contrôlez le véhicule à l'aide de l'accélérateur et du frein. Les vitesses passeront toutes seules, au bon moment, au régime convenable du moteur car l'« automatisme » tient compte du profil de la route et du style de conduite.

Le passage manuel de rapport est possible dans ce mode. Une impulsion du levier vers l'avant ou l'arrière permet de monter (sauf en cas de risque de sous-régime) ou descendre (sauf en cas de risque de surrégime) de rapport.

Nota

Le mode automatique tient compte de :

- la position et la vitesse d'enfoncement de la pédale d'accélérateur pour estimer le style de conduite et ainsi choisir le rapport optimal,
- l'action sur la pédale de frein, pour permettre d'apporter du frein moteur en anticipant le rétrogradage.

Lors d'un arrêt, à un feu rouge, rapport engagé, vous pouvez maintenir le véhicule avec le frein sans passer au neutre (**N**).

Le véhicule pourra repartir :

- soit doucement en relâchant uniquement le frein sans accélérer (par exemple en embouteillage),
- soit en relâchant le frein et en accélérant pour faire avancer franchement le véhicule.

Le niveau d'huile du réservoir du système de robotisation de la boîte de vitesses est variable suivant l'utilisation. Le rajout d'huile est **rigoureusement interdit** (sauf par le personnel qualifié du Réseau RENAULT).

BOÎTE DE VITESSES QUICKSHIFT (suite)

Situations exceptionnelles

Position neige

En cas de conduite sur sol peu adhérent (neige, boue...) appuyez sur le contacteur

 sur la planche de bord, le témoin s'allume au tableau de bord.

Hors de ces conditions de conduite, sortez de cette position en appuyant de nouveau sur le contacteur, le témoin de fonctionnement s'éteint.

La sélection du mode neige impose le mode automatique de la boîte de vitesses (le passage en mode manuel suspend le fonctionnement « neige » jusqu'à ce que le mode automatique soit de nouveau sélectionné).

Après chaque arrêt du moteur le mode neige n'est plus actif, il sera nécessaire de le sélectionner de nouveau.

Position charge

En cas de conduite véhicule chargé, appuyez sur le contacteur **kg** sur la planche de bord, le témoin s'allume au tableau de bord.

Après chaque arrêt du moteur le mode charge n'est plus actif, il sera nécessaire de le sélectionner de nouveau.

Le mode charge peut être utilisé aussi bien en mode automatique qu'en mode manuel.

Accélération et dépassements

- pour obtenir une accélération progressive du véhicule, enfoncez lentement la pédale d'accélérateur,
- **pour obtenir la puissance maximale du véhicule, quel que soit le mode (automatique ou manuel), enfoncez franchement la pédale d'accélérateur jusqu'à dépasser un point dur.**

La vitesse d'enfoncement de la pédale vous permettra de rétrograder dans la mesure des possibilités du véhicule.

Stationnement

Il est possible de stationner en engageant une vitesse (dans une pente par exemple) :

- contact mis, sélectionnez la vitesse **ped sur le frein**,
- vérifiez qu'un rapport autre que **N** est affiché au tableau de bord, puis retirez la clé de contact.

Pour désengager la vitesse, mettez le contact sans démarrer le moteur et positionnez le levier de sélection sur le Neutre, **ped sur le frein**. Vérifiez que **N** s'affiche au tableau de bord.

BOÎTE DE VITESSES QUICKSHIFT (suite)

Avertisseur sonore

- Si vous maintenez trop longtemps le véhicule en côte sans appuyer sur la pédale de frein ou sans utiliser le frein à main, vous sollicitez anormalement le système (risque de surchauffe de l'embrayage).

Dans ce cas un bip intermittent vous rappellera qu'il est nécessaire d'appuyer sur la pédale de frein ou d'utiliser le frein à main.

- Ne quittez jamais le véhicule moteur tournant, vitesse engagée. Par mesure de sécurité, vous entendrez un bip intermittent dès l'ouverture de la porte tant que vous ne serez pas revenu au neutre ou que vous n'aurez pas coupé le contact ou appuyé sur la pédale de frein.

Anomalie de fonctionnement

 **En roulant** si ce témoin s'allume, il indique une défaillance du système. Dans la plupart des cas, le véhicule peut continuer à rouler avec toutefois des performances dégradées. Cependant consultez rapidement un Représentant RENAULT.

Remorquage d'un véhicule à boîte de vitesses robotisées

Si la boîte est bloquée sur un rapport :

- mettez le contact,
- sélectionnez le neutre **piéd sur le frein**,
- vérifiez que la boîte est bien au neutre (en poussant un peu le véhicule par exemple).

Si vous ne pouvez pas vous positionner sur le neutre, vous devez alors faire remorquer le véhicule roues avant levées.

Le remorquage doit toujours être fait contact coupé.

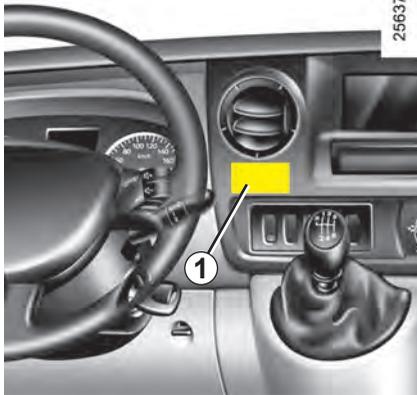
- Votre véhicule ne démarre pas : vous pouvez lancer le moteur, véhicule roulant si la batterie n'est pas déchargée (afficheur allumé).

Procédez de la manière suivante :

- mettez le contact,
- sélectionnez le neutre,
- faites-vous pousser ou tirer ou faites rouler le véhicule en pente suffisante. Une action sur le levier de sélection vers l'avant fera engager le rapport optimal permettant de démarrer le moteur.

Nota : n'effectuez jamais cette manœuvre en reculant.

VÉHICULE AVEC LA FONCTION « BRIDAGE VITESSE »



La vitesse de bridage peut être limitée en permanence à une valeur fixée suivant le véhicule ou la législation locale.

Consultez votre Représentant RENAULT pour modifier la valeur ou activer/désactiver la fonction.

L'étiquette **1** collée sur la planche de bord vous rappelle le choix de la vitesse de bridage.

Cas particulier : si votre véhicule est équipé de la boîte de vitesses Quickshift et/ou du Régulateur-Limiteur de vitesse, l'appui franc et à fond sur la pédale d'accélérateur (au-delà du « point dur ») ne permet pas de dépasser la vitesse de bridage (reportez-vous au paragraphe « Limiteur de vitesse » en chapitre 2).

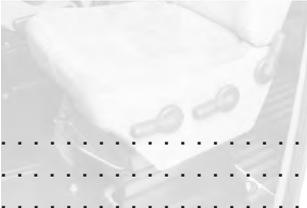
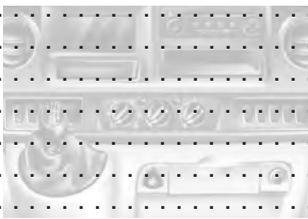
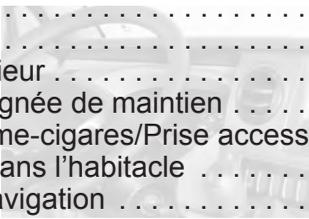
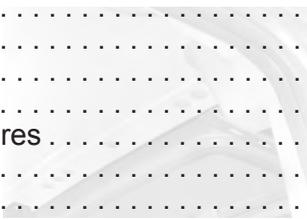
Dans les situations exceptionnelles (exemple : forte pente...), la vitesse de bridage peut être légèrement dépassée car le dispositif n'intervient pas sur le système de freinage.



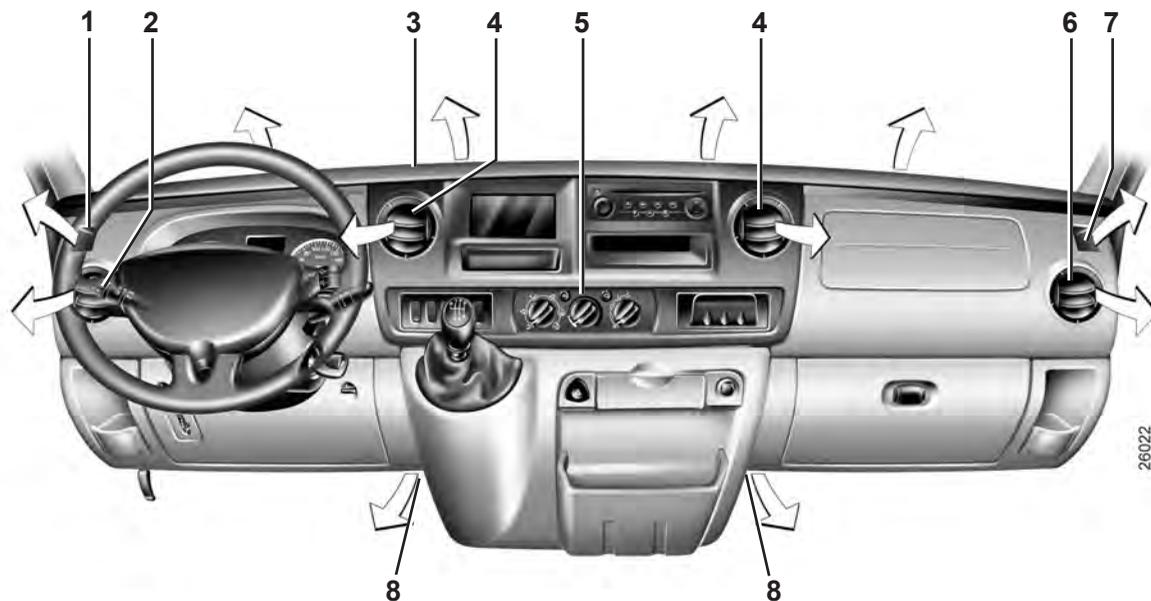
Cette fonction est une aide supplémentaire à la conduite.

Cependant, la fonction n'intervient pas à la place du conducteur. Elle ne peut donc, en aucun cas, remplacer le respect des limitations de vitesse, ni la vigilance, ni la responsabilité du conducteur.

Chapitre 3 : Votre confort

Aérateurs				3.2
Chauffage – Ventilation				3.4
Air conditionné				3.7
Vitres				3.12
Toit ouvrant				3.15
Éclairage intérieur				3.16
Pare-soleil/Poignée de maintien				3.18
Cendriers/allume-cigares/Prise accessoires				3.19
Rangements dans l’habitacle				3.20
Système de navigation				3.24
Banquette arrière				3.25
Transports d’objets				3.26

AÉRATEURS (sorties d'air)



- 1 Frise de désembuage vitre latérale gauche.
- 2 Aérateur latéral gauche.
- 3 Frises de désembuage pare-brise.
- 4 Aérateurs centraux.

- 5 Tableau de commandes.
- 6 Aérateur latéral droit.
- 7 Frise de désembuage vitre latérale droite.
- 8 Sorties chauffage pieds des occupants.

AÉRATEURS (suite)



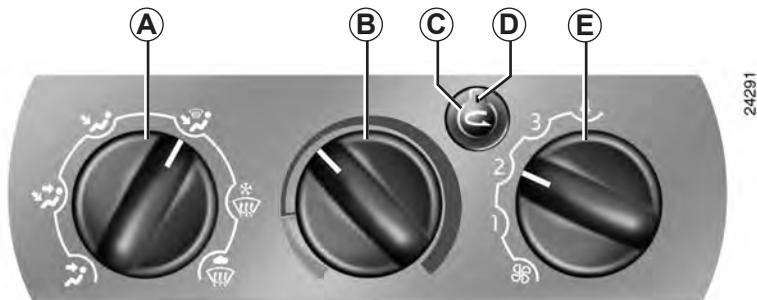
Aérateurs centraux et latéraux

Orientation

Pour orienter le flux d'air faites pivoter l'aérateur **1** ou **2**.



CHAUFFAGE - VENTILATION AVEC ISOLATION DE L'HABITACLE



Commandes

- A** Répartition de l'air.
- B** Réglage de la température de l'air.
- C** Isolation de l'habitacle (recyclage d'air).
- D** Témoin de fonctionnement du recyclage d'air.
- E** Réglage de la quantité d'air pulsé.

Répartition de l'air dans l'habitacle

Manœuvrez la commande **A**.

 Le flux d'air est uniquement dirigé vers les aérateurs de la planche de bord.

La fermeture de tous les aérateurs n'est pas compatible avec cette sélection.

 Le flux d'air est dirigé vers les aérateurs de la planche de bord et les pieds.

 Le flux d'air est dirigé vers les pieds.

 Le flux d'air est réparti entre tous les aérateurs, les désembueurs de vitres latérales avant, les frises de désembuage de pare-brise et les pieds.

Position dégivrage

 Le flux d'air est dirigé vers les frises de pare-brise et les aérateurs latéraux.

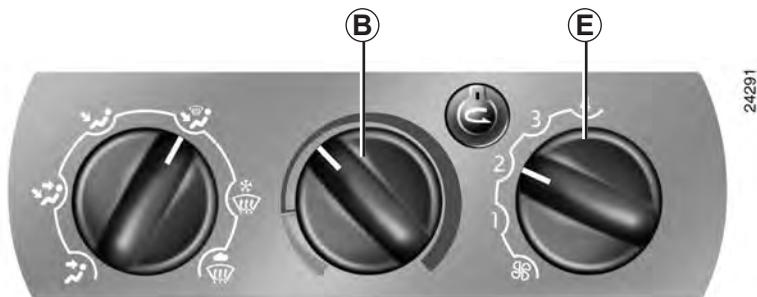
À utiliser avec la température la plus élevée.

Position désembuage

 Le flux d'air est dirigé vers les frises de désembuage de pare-brise et de vitres latérales avant.

Position incompatible avec le recyclage d'air.

CHAUFFAGE – VENTILATION AVEC ISOLATION DE L'HABITACLE (suite)



Réglage de la température de l'air

Manceuvrez la commande **B**.

Plus la commande est positionnée vers la droite, plus la température est élevée.

Réglage de la quantité d'air pulsé dans l'habitacle

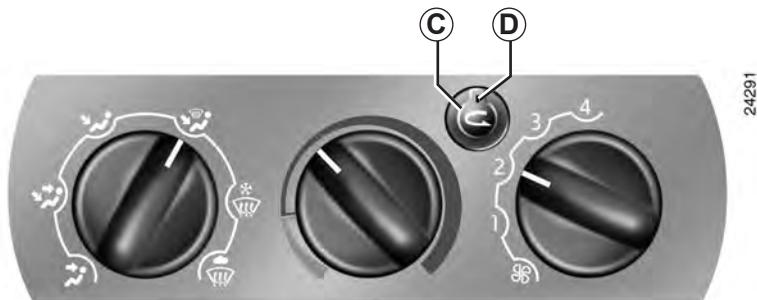
Manceuvrez la commande **E** de 1 à 4.

La ventilation dans l'habitacle du véhicule est dite « à air soufflé ».

C'est le ventilateur qui détermine la quantité d'entrée d'air, la vitesse du véhicule a néanmoins une légère influence.

Plus la commande est positionnée vers la droite, plus la quantité d'air pulsé est grande.

CHAUFFAGE – VENTILATION AVEC ISOLATION DE L’HABITACLE (suite)



Isolation de l’habitacle

Touche C

Le fonctionnement normal de l’installation est obtenu en utilisant l’air extérieur.

Le recyclage d’air permet de vous isoler de l’ambiance extérieure (circulation dans des zones polluées...).

Pour passer en mode isolation, actionnez la touche **C**.

Cette fonction permet d’atteindre plus rapidement le niveau de confort souhaité.

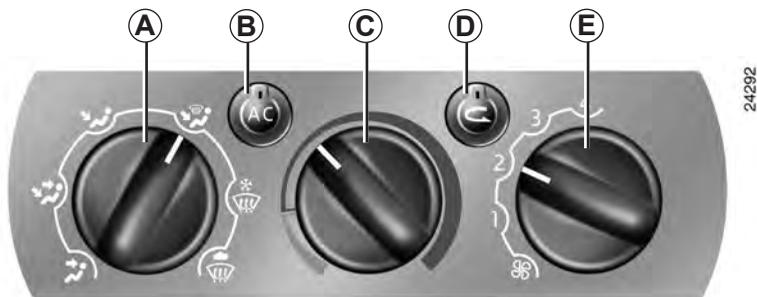
Elle assure la mise en service ou l’arrêt du recyclage d’air. Le témoin de fonctionnement **D** s’allume lorsque la fonction est opérationnelle. Dans cette position, l’air est pris dans l’habitacle et il est recyclé sans admission d’air extérieur.

Nota : l’utilisation de la position désembuage empêche l’utilisation de la fonction recyclage.

L’utilisation prolongée de cette position peut entraîner une formation de buée sur les vitres latérales et le pare-brise et des désagréments dus à l’air non renouvelé dans l’habitacle.

Il est donc conseillé de repasser en fonctionnement normal (air extérieur) en appuyant de nouveau sur la touche **C** dès que le recyclage d’air n’est plus nécessaire.

AIR CONDITIONNÉ



Commandes

- A** Répartition de l'air
- B** Mise en service du conditionnement d'air
- C** Réglage de la température de l'air
- D** Isolation de l'habitacle (recyclage d'air)
- E** Réglage de la quantité d'air pulsé

Informations et conseils d'utilisation

Reportez-vous en fin de paragraphe « Air conditionné ».

A.C Commande du conditionnement d'air

La touche **B** assure la mise en fonction ou l'arrêt du conditionnement d'air.

La mise en fonction **ne peut être effectuée** si la commande **E** est positionnée sur 

L'utilisation du conditionnement d'air permet :

- d'abaisser la température à l'intérieure de l'habitacle ;
- d'éliminer la buée plus rapidement.

Le fonctionnement du conditionnement d'air entraîne une augmentation de la consommation de carburant (arrêtez-le lorsque vous n'en avez plus l'utilité).

Nota : le conditionnement d'air peut être utilisé dans toutes les conditions, mais il ne fonctionne pas lorsque la température extérieure est basse.

AIR CONDITIONNÉ (suite)



– Touche **B** non activée (témoin **1** éteint)

Le conditionnement d'air n'est pas en fonction.

Les réglages sont alors identiques à ceux d'un véhicule sans conditionnement d'air.

– Touche **B** activée (témoin **1** allumé)

La mise en fonction **ne peut être effectuée** si la commande **E** est positionnée sur 

Le conditionnement d'air est en fonction.

L'air est pris à l'extérieur du véhicule et il est constamment renouvelé.

Par temps très chaud ou lorsque le véhicule est resté en stationnement au soleil, ouvrez les portes quelques instants pour évacuer l'air surchauffé avant de démarrer.

Pour abaisser plus rapidement la température au niveau de confort souhaité, utilisez la fonction « isolation de l'habitacle ». Une fois le niveau de confort obtenu, sortez de la fonction recyclage.

En fonctionnement « air conditionné », toutes les vitres doivent être maintenues fermées pour une plus grande efficacité.

En cas d'anomalies de fonctionnement, consultez un Représentant RENAULT.

Non production d'air froid

Vérifiez le bon positionnement des commandes et le bon état des fusibles. Sinon arrêtez le fonctionnement de la climatisation (témoin **1** éteint) et faites appel à un Représentant RENAULT.



Ne pas ouvrir le circuit de fluide frigorigène. Celui-ci est dangereux pour les yeux et pour la peau.

AIR CONDITIONNÉ (suite)



Répartition de l'air dans l'habitacle

Manœuvrez la commande **A**.



Le flux d'air est uniquement dirigé vers les aérateurs de la planche de bord.

La fermeture de tous les aérateurs n'est pas compatible avec cette sélection.



Le flux d'air est dirigé vers les aérateurs de la planche de bord et les pieds.



Le flux d'air est dirigé vers les pieds.



Le flux d'air est réparti entre tous les aérateurs, les désembueurs de vitres latérales avant, les frises de désennebuage de pare-brise et les pieds.



Position dégivrage

Le flux d'air est dirigé vers les frises de désennebuage de pare-brise et les aérateurs latéraux.

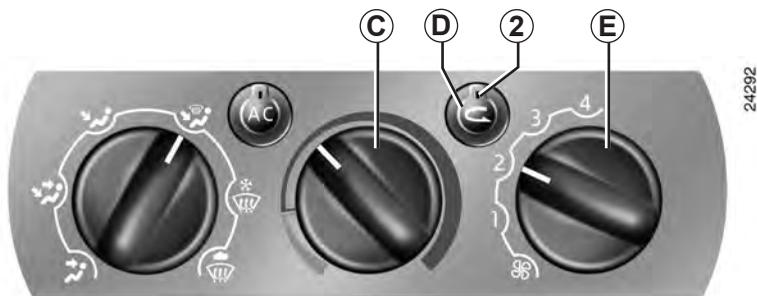
À utiliser avec la température la plus élevée.



Position désennebuage

Le flux d'air est dirigé vers les frises de désennebuage de pare-brise et de vitres latérales avant.

Position incompatible avec le recyclage d'air, l'air conditionné s'enclenche automatiquement.



Isolation de l'habitacle

Touche **D**

Le fonctionnement normal de l'installation est obtenu en utilisant l'air extérieur.

Le recyclage d'air permet de vous isoler de l'ambiance extérieure (circulation dans des zones polluées...).

Pour passer en mode isolation, actionnez la touche **D**.

Cette fonction permet d'atteindre plus rapidement le niveau de confort souhaité.

Elle assure la mise en service ou l'arrêt du recyclage d'air. Le témoin de fonctionnement **2** s'allume lorsque la fonction est opérationnelle. Dans cette position, l'air est pris dans l'habitacle et il est recyclé sans admission d'air extérieur.

L'utilisation prolongée du mode isolation peut entraîner des odeurs dues à l'air non renouvelé et un éventuel embuage.

Il est donc conseillé de repasser en fonctionnement normal (air extérieur) par action sur la touche **D** dès le franchissement de la zone polluée.

Réglage de la température de l'air

Manœuvrez la commande **C**.

Vers la droite : Température maximale possible.

Vers la gauche : Température minimale possible.

Réglage de la quantité d'air pulsé dans l'habitacle

Manœuvrez la commande **E** de **1** à **4**.

La ventilation dans l'habitacle du véhicule est dite « à air soufflé ». C'est le ventilateur qui détermine la quantité d'entrée d'air, la vitesse du véhicule ayant néanmoins une faible influence.

Plus la commande est positionnée vers la droite, plus la quantité d'air pulsé est grande.



Nota : l'utilisation de la position désembuage empêche l'utilisation de la fonction recyclage et enclenche l'air conditionné.

AIR CONDITIONNÉ : informations et conseils d'utilisation

Consommation

Il est normal de constater une augmentation de la consommation de carburant (surtout en milieu urbain) durant l'utilisation du conditionnement d'air.

Pour les véhicules équipés d'un conditionnement d'air sans mode automatique, arrêtez le système lorsque vous n'en avez plus l'utilité.

Quelques conseils pour minimiser la consommation et donc aider à préserver l'environnement :

il est conseillé de rouler aérateurs ouverts et vitres fermées.

Si le véhicule est resté stationné en pleine chaleur ou en plein soleil, pensez à l'aérer quelques minutes pour chasser l'air chaud avant de démarrer.

Entretien

Consultez le carnet d'entretien de votre véhicule pour connaître les périodicités de contrôle.

Anomalie de fonctionnement

D'une manière générale, en cas d'anomalie de fonctionnement, consultez votre Représentant RENAULT.

- **Baisse d'efficacité au niveau du dégivrage, du désembuage ou de l'air conditionné.** Cela peut provenir de l'encrassement de la cartouche du filtre habitacle.
- **Non production d'air froid.** Vérifiez le bon positionnement des commandes et le bon état des fusibles. Sinon arrêtez le fonctionnement.
- **Présence d'eau sous le véhicule.** Après utilisation prolongée de l'air conditionné, il est normal de constater une présence d'eau provenant de la condensation sous le véhicule.

Ne pas ouvrir le circuit de fluide frigorigène. Celui-ci est dangereux pour les yeux et pour la peau.

VITRES



Lève-vitres manuels avant

Manœuvrez la manivelle 1.



Vitres arrière coulissantes

Pressez la palette 2 et faites coulisser la vitre.



Vitres et portes coulissantes

Avant de les manœuvrer,
assurez-vous qu'aucun
passager n'ait engagé une partie
de son corps par la vitre ou la porte
ouverte.

VITRES (suite)



Lève-vitres électrique avant côté conducteur

Le système fonctionne contact mis :

- appuyez sur le contacteur **3** de la vitre concernée pour la baisser jusqu'à la hauteur désirée ;
- soulevez le contacteur **3** de la vitre concernée pour la lever jusqu'à la hauteur désirée.



Lève-vitres électrique avant côté passager

De la place conducteur, utilisez le contacteur **4**.

De la place passager, utilisez le contacteur **5**.

Contact mis, appuyez sur le contacteur **4** ou **5** pour baisser la vitre ou soulever le contacteur **4** ou **5** pour la lever.



Responsabilité du conducteur

Ne quittez jamais votre véhicule clé sur le contact et en y laissant un enfant (ou un animal). En effet, celui-ci pourrait faire fonctionner les lève-vitres électriques et risquerait de se coincer une partie du corps (cou, bras, main...) ce qui pourrait lui occasionner des blessures graves. En cas de coincement, inversez aussitôt le sens de la course en appuyant sur le contacteur concerné.

LÈVE-VITRES ÉLECTRIQUES IMPULSIONNELS



Le mode impulsif s'ajoute au fonctionnement des lève-vitres électriques décrit précédemment.

Lorsqu'il est présent dans le véhicule, il équipe la vitre conducteur.

Fonctionnement automatique

Moteur tournant, une action brève sur le contacteur **1** permet de lever ou baisser complètement la vitre.

Toute action sur le contacteur **1** durant le fonctionnement arrête la course de la vitre.



Responsabilité du conducteur

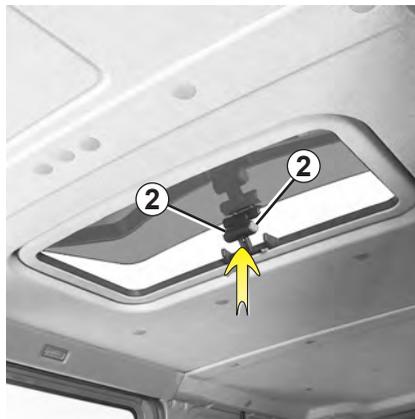
Ne quittez jamais votre véhicule clé sur le contact et en y laissant un enfant (ou un animal). En effet, celui-ci pourrait faire fonctionner les lève-vitres électriques et risquerait de se coincer une partie du corps (cou, bras, main...) ce qui pourrait lui occasionner des blessures graves. En cas de coincement, inversez aussitôt le sens de la course en appuyant sur le contacteur concerné.

TOIT OUVRANT



Pour ouvrir

Basculez la poignée **1** vers l'avant.



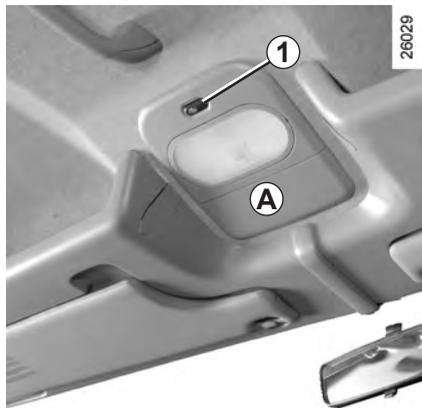
Pressez les boutons **2** (situés de chaque côté de la poignée) et soulevez le toit vers le haut.

Pour fermer

Procédez en sens inverse.

- Veillez à ce que le toit ouvrant soit bien fermé lorsque vous quittez votre véhicule.
- Nettoyez tous les trois mois le joint d'étanchéité à l'aide des produits sélectionnés par nos services techniques.

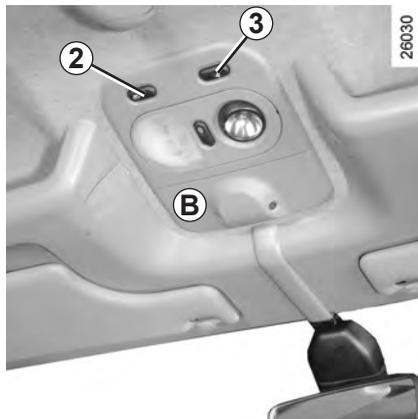
ÉCLAIRAGE INTÉRIEUR



Éclaireurs A, B, C

En basculant le contacteur 1-2-3 ou l'éclaireur 4, vous obtenez :

- un éclairage imposé ;
- un éclairage intermittent ;
- une extinction imposée.

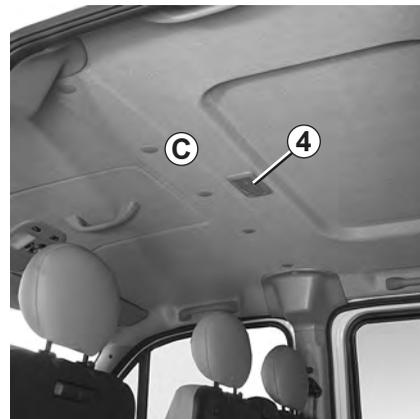


Éclairage intermittent

– Véhicule avec télécommande.

L'ouverture d'une porte avant entraîne l'allumage de tous les plafonniers.

L'ouverture d'une porte arrière entraîne l'allumage des plafonniers arrière.



– Véhicule sans télécommande.

L'ouverture d'une porte avant ou arrière entraîne l'allumage de tous les plafonniers.

ÉCLAIRAGE INTÉRIEUR (suite)

Nota :

Le déverrouillage à distance des portes entraîne l'éclairage temporisé de l'habitacle.

L'ouverture d'une porte avant ou arrière relance cette temporisation.

Ensuite, le plafonnier et l'éclaireur de coffre s'éteignent progressivement. Il existe plusieurs cas d'arrêt de temporisation d'éclairage :

- au bout de 15 minutes lorsqu'une porte est restée ouverte.
- au bout de 15 secondes lorsque toutes les portes sont fermées.
- lorsque vous mettez le contact.



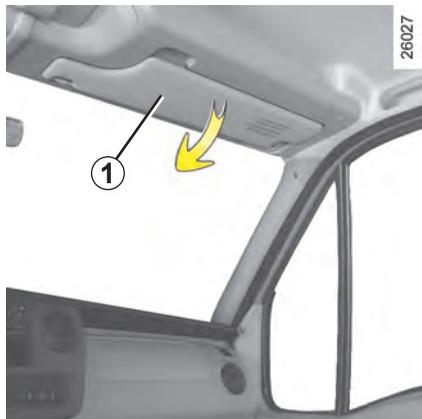
Éclaireurs arrière 5, 6 ou 7
(suivant véhicule)

En basculant l'éclaireur 5, 6 ou 7 vous obtenez :

- un éclairage imposé ;
- un éclairage commandé par l'ouverture de l'une des portes arrière. Ils ne s'éteignent que lorsque les portes concernées sont correctement fermées ;
- une extinction imposée.



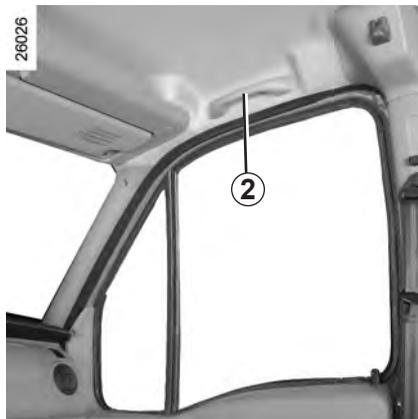
PARE-SOLEIL



Abaissez le pare-soleil **1**.

Il est possible de le basculer contre la vitre de la porte.

POIGNÉE DE MAINTIEN



Poignée de maintien 2

Elle sert à se maintenir en roulage.

Ne l'utilisez pas pour monter dans le véhicule ou en descendre.

CENDRIER - ALLUME-CIGARES/PRISE ACCESSOIRES



Cendrier sur console avant

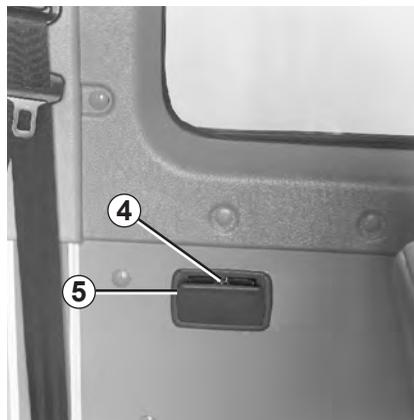
Pour ouvrir, tirez le couvercle **1**.

Pour le vider, appuyez sur les languettes **3** et tirez complètement le couvercle vers vous : le cendrier se dégage de son logement.

Allume-cigares avant

Contact mis, enfoncez l'allume-cigares **2**.

Il revient de lui-même avec un petit déclic, dès qu'il est incandescent. Tirez-le. Après usage, remplacez-le sans l'enfoncer à fond.



Cendriers arrière

Pour ouvrir, tirez le couvercle **5**.

Pour le vider, appuyez sur la languette **4** et tirez complètement le couvercle vers vous : le cendrier se dégage de son logement.

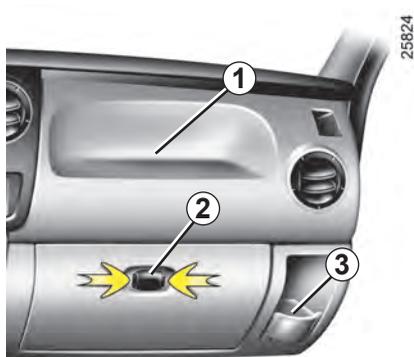


Prise accessoires

Suivant véhicule, elle est située sous le porte-gobelet **6**.

Elle est prévue pour le branchement d'accessoires agréés par les services techniques RENAULT et dont la puissance ne doit pas dépasser 120 Watts (13,5 V).

RANGEMENTS DANS L'HABITACLE



Vide-poches 1 (ou emplacement Airbag passager)

Boîte à gants côté passager

Pour ouvrir, pressez la commande 2.

Porte-gobelets 3



Vide-poches 4

Pince documents 5

Rangement 6

Emplacement prévu pour le rangement de documents.



Vide-poches portes avant 7, porte-bouteilles 8



Aucun objet ne doit se trouver aux pieds du conducteur : en effet en cas de freinage brusque, ces objets risquent de glisser sous le pédalier et d'empêcher son utilisation.

RANGEMENTS DANS L'HABITACLE (suite)



Rangement supérieur de cabine 1

Réservé uniquement au transport d'objets.

Le poids total du contenu du rangement supérieur de cabine ne doit pas dépasser 30 kilogrammes.



Rangement sous banquette avant 2



Coffre de rangement

L'assise 3 se soulève pour donner accès au coffre de rangement situé sous la banquette.



Aucun objet ne doit se trouver aux pieds du conducteur : en effet en cas de freinage brusque, ces objets risquent de glisser sous le pédalier et d'empêcher son utilisation.

RANGEMENTS DANS L'HABITACLE (suite)



Banquette avant « bureau »

La banquette est constituée de deux assises.

Pour accéder aux rangements :

- Tirez vers le haut l'avant de l'assise (mouvement **A**).



- Amenez l'assise vers l'avant (mouvement **B**).



- Basculez-la vers l'avant (mouvement **C**).

Procédez à l'inverse pour refermer la banquette.



La position « assise ouverte » est interdite en roulage.

Lors de la manœuvre de la banquette, veillez à bien repositionner les boîtiers de ceinture **1** avant de rabattre l'assise.

RANGEMENTS DANS L'HABITACLE (suite)



Filet de rangement 2

Le poids total du contenu du filet ne doit pas dépasser 4 kg (uniformément répartis) ; celui du bac de rangement : 3 kg et celui d'une poche de rangement 1 kg.



Poches de rangement 3

(une ou deux suivant véhicule)



Bac de rangement 4

Lors de la remise en place du bac de rangement 4, veillez à ce que la flèche au fond du bac pointe vers l'avant.



La position « assise ouverte » est interdite en roulage.

SYSTÈME DE NAVIGATION



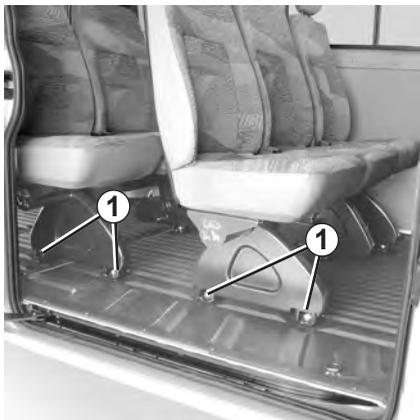
Lorsque le véhicule en est équipé, le système est composé :

- de l'afficheur **A** ;
- d'une radio **B** ;
- d'un vide-poches **C** ;
- d'un obturateur **D**.

Pour le fonctionnement de cet équipement, consultez la notice du fabricant.

Il est conseillé de garder cette notice avec les autres documents de bord.

BANQUETTE ARRIÈRE



Dépose de la banquette

Pour chacune des banquettes, soulevez les leviers **1**.

Poussez la banquette de manière à dégager les points d'ancrage **2** puis soulevez-la pour pouvoir la sortir.

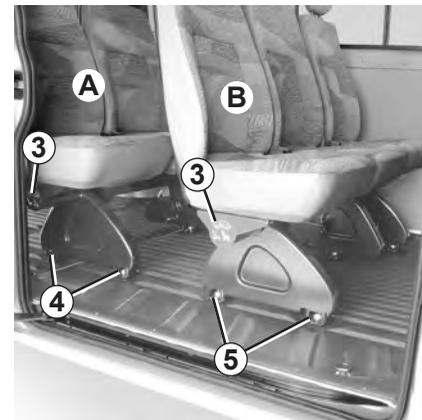


Repose de la banquette

Procédez en sens inverse de la dépose.

Assurez-vous du bon verrouillage de la banquette (les leviers **1** doivent être bien encliquetés).

Nota : suivant véhicule, manœuvrez la banquette à 2 personnes.



Il est impératif de positionner la banquette sur ses points d'ancrage d'origine.

Ainsi, lorsqu'il y a deux banquettes. Il est impératif de positionner la banquette arrière **A** sur ses quatre points d'ancrage **4** et la banquette intermédiaire **B** sur ses quatre points d'ancrage **5**.

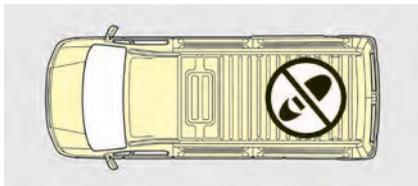
Les étiquettes **3** vous rappellent ces instructions.

L'usage « banquette dos à la route » est interdit en roulage.



Le démontage des points d'ancrage est interdit.

TRANSPORT D'OBJETS



Galerie de toit

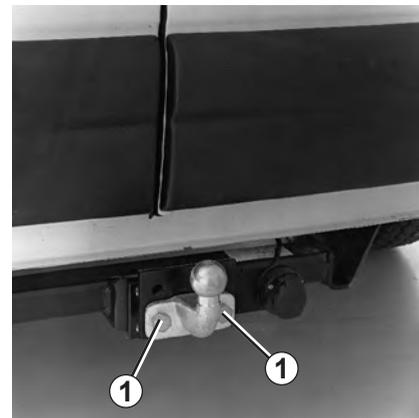
Que ce soit pour charger ou décharger des objets sur la galerie de toit, il est interdit de monter sur le pavillon pour réaliser ces opérations.

Certains véhicules ne peuvent recevoir de galerie de toit : reportez-vous au tableau des masses au chapitre 6.

Cellule arrière ou plancher cabine



Positionnez toujours les objets les plus lourds directement sur le plancher. Utilisez, lorsque le véhicule en est équipé, les points d'arrimage situés sur le plancher du coffre. Le chargement doit être fait de manière à ce qu'aucun objet ne puisse être projeté en avant sur les occupants lors d'un freinage brusque. Bouclez les ceintures de sécurité des places arrière même lorsqu'il n'y a pas d'occupant.



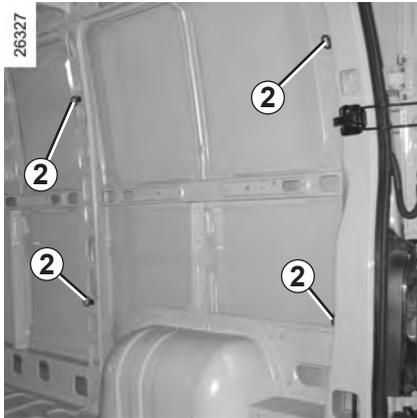
Remorquage

Installation de la boule de remorquage

Utilisez **impérativement** les deux trous inférieurs. Serrez les boulons **1** en respectant un couple de serrage de 19,5 daN.m (décanewtons.mètres).

Dans tous les cas, veillez à respecter les lois locales (ex. : retirer la boule de remorquage lorsqu'on ne tracte pas...).

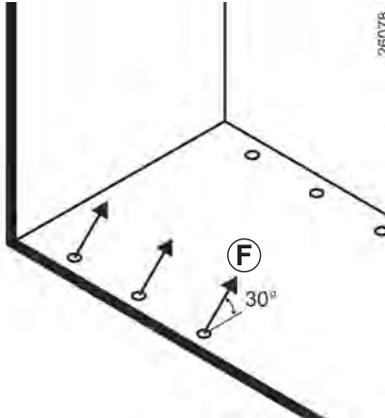
TRANSPORT D'OBJETS (suite)



Transport d'objets dans la cellule arrière

Suivant véhicule, les anneaux 2 permettent aux objets transportés de ne pas basculer.

Ces anneaux servent uniquement à éviter le basculement d'une charge. Elle doit être préalablement fixée aux anneaux de fixation sur le plancher du véhicule.

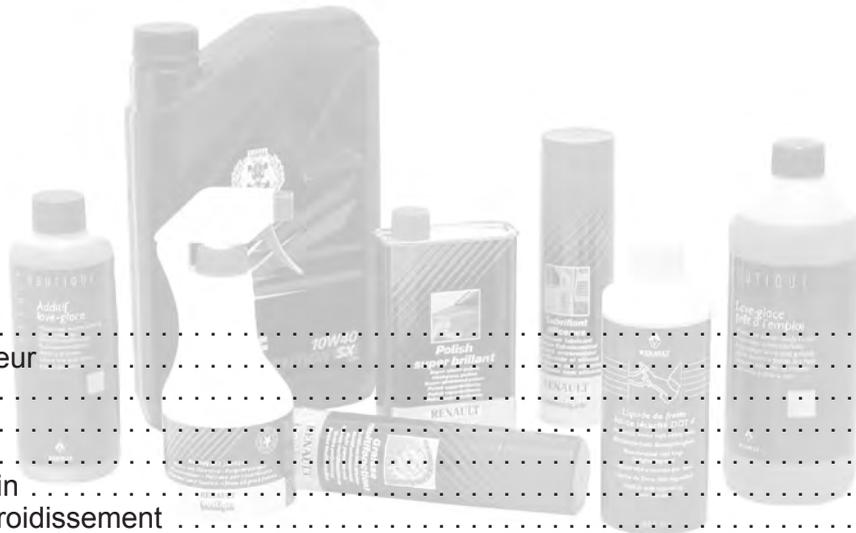


$F_{\max} : 500 \text{ daN}$



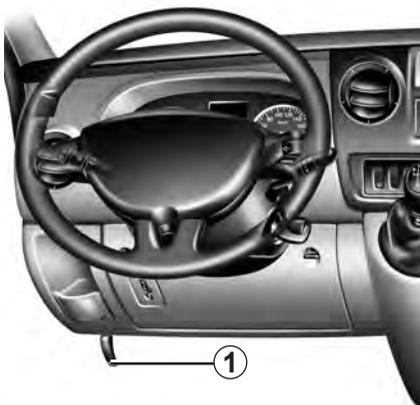
Positionnez toujours les objets les plus lourds directement sur le plancher. Utilisez, lorsque le véhicule en est équipé, les points d'arrimage situés sur le plancher du coffre. Le chargement doit être fait de manière à ce qu'aucun objet ne puisse être projeté en avant sur les occupants lors d'un freinage brusque. Bouclez les ceintures de sécurité des places arrière même lorsqu'il n'y a pas d'occupant.

Chapitre 4 : Entretien



Capot moteur	4.2
Niveau d'huile moteur	4.3
Vidange moteur	4.6
Qualité moteur	4.6
Niveaux	4.7
liquide de frein	4.7
liquide de refroidissement	4.8
pompe d'assistance direction	4.9
réservoir lave-vitre	4.9
Filtres	4.10
Batterie	4.11
Entretien de la carrosserie et des garnitures	4.12

CAPOT MOTEUR



Ouverture du capot moteur

Pour ouvrir, tirez la manette 1.



Avant ouverture du capot, veillez à remettre la manette d'essuie-vitres en position arrêt. Reportez-vous au paragraphe «Essuie-vitre/lave-vitre avant» en chapitre 1.



Verrouillage de sécurité du capot

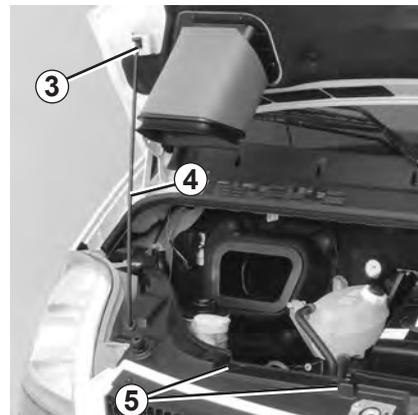
Pour déverrouiller, soulevez la palette 2.



Lors des interventions sous le capot moteur, le moto-ventilateur peut se mettre en route à tout instant.

Risque de blessures.

Avant la fermeture, vérifiez que rien n'a été oublié dans le compartiment moteur.



Levez le capot, dégrafez la béquille 4 de ses fixations 5 et, pour votre sécurité, placez-la **impérativement** dans l'emplacement 3 du capot.

Pour refermer le capot, replacez la béquille 4 dans les fixations 5, prenez le capot par le milieu et accompagnez-le jusqu'à 20 cm de la position fermée, puis lâchez-le. Il se verrouille de lui-même par l'effet de son poids.



Assurez-vous de son bon verrouillage.

NIVEAU HUILE MOTEUR

Un moteur consomme de l'huile pour le graissage et le refroidissement des pièces en mouvement et il est parfois normal de faire un appoint d'huile entre deux vidanges.

Toutefois, si après la période de rodage, les apports étaient supérieurs à 0,5 litre pour 1000 km, consultez votre Représentant RENAULT.

Périodicité : vérifiez périodiquement votre niveau d'huile et, en tout cas, avant chaque grand voyage sous peine de risquer de détériorer votre moteur.

Lecture du niveau d'huile

Pour être valable la lecture doit être faite sur sol horizontal et après un arrêt prolongé du moteur.

Pour connaître le niveau d'huile exact et s'assurer que le niveau maximum n'est pas dépassé (risques de casse moteur), il est impératif d'utiliser la jauge.

Reportez-vous en pages suivantes paragraphe « Niveau huile moteur/appoint-remplissage ». L'afficheur au tableau de bord alerte uniquement lorsque le niveau d'huile est au minimum.



26302

**Message 1
Niveau
supérieur au
mini**



26301

**Message 2
Niveau mini
(clignotement)**

Alerte niveau huile minimum au tableau de bord

À la mise sous contact et pendant environ 30 secondes :

– **si le niveau est au-dessus du niveau minimum**, l'afficheur n'indique rien (message afficheur 1).

Pour plus de précision, appuyez sur le bouton de mise à zéro du totalisateur partiel ou sur le bouton de défilement des informations de l'ordinateur de bord.

Les pavés apparaissant sur l'afficheur indiquent le niveau. Ils disparaissent au fur et à mesure que le niveau descend et ils sont remplacés par des tirets.

Pour passer en lecture ordinateur de bord, appuyez de nouveau sur le bouton.

– **si le niveau est au minimum** : le mot « oil » clignote (message afficheur 2) et le témoin **SERV** s'allume

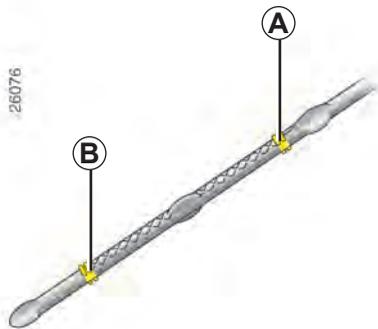
au tableau de bord sur certaines versions.

Refaites impérativement le niveau le plus tôt possible.



L'afficheur n'alerte qu'en cas de niveau minimum, jamais en cas de dépassement du niveau maximum qui n'est détectable qu'à la lecture à la jauge.

NIVEAU HUILE MOTEUR (suite)



Lecture du niveau à la jauge

- sortez la jauge ;
- essuyez la jauge avec un chiffon propre et non pelucheux ;
- enfoncez la jauge jusqu'en butée ;
- sortez la jauge de nouveau ;
- lisez le niveau : il ne doit jamais descendre en dessous du « mini » **B** ni dépasser le « maxi » **A** .

Dépassement du niveau maximum d'huile moteur

Il ne faut en aucun cas dépasser le niveau maximum de remplissage **A** : risque d'emballement du moteur voire de casse moteur. La lecture du niveau ne doit se faire qu'à l'aide de la jauge comme expliqué précédemment. Si le niveau maxi est dépassé ne démarrez pas votre véhicule et faites appel à un Représentant RENAULT.



Lors des interventions sous le capot moteur, le motoventilateur peut se mettre en route à tout instant.

Risque de blessures.



Lors des interventions sous le capot moteur, assurez-vous que la manette d'essuie-vitres est en position arrêt.

Risque de blessures.

En cas de baisse anormale ou répétée du niveau, consultez votre Représentant RENAULT.

NIVEAU HUILE MOTEUR (suite)



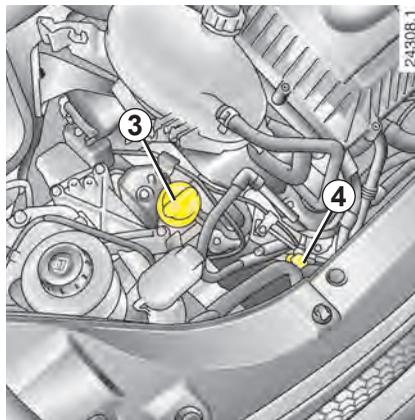
Appoint/remplissage

Le véhicule doit être sur sol horizontal, moteur arrêté et froid (par exemple : avant le premier démarrage de la journée).

Suivant véhicule, l'accès au bouchon de remplissage étant limité, il est nécessaire d'utiliser l'entonnoir (2) (rangé sous le siège conducteur (1) pour faciliter le remplissage d'huile).

Qualité d'huile moteur

Pour connaître la qualité d'huile à utiliser, reportez-vous au carnet d'entretien de votre véhicule.



- Dévissez le bouchon 3 ;
- rétablissez le niveau (pour information la capacité entre le « mini » et le « maxi » de la jauge 4 est de 1,5 à 2 litres suivant moteur) ;
- attendez 10 minutes environ pour permettre l'écoulement de l'huile ;
- vérifiez le niveau à l'aide de la jauge 4 (comme expliqué précédemment).

Ne dépassez pas le niveau « maxi » et n'oubliez pas de remettre le bouchon 3.



Lors des interventions sous le capot moteur, assurez-vous que la manette d'essuie-vitres est en position

arrêt.

Risque de blessures.

NIVEAU HUILE MOTEUR (suite)/VIDANGE MOTEUR

Vidange moteur

Périodicité : reportez-vous au carnet d'entretien de votre véhicule.

Capacités moyennes de vidange filtre à huile compris (pour information)

Moteur G9U : 7,5 litres

Qualité d'huile moteur

Pour connaître la qualité d'huile à utiliser, reportez-vous au carnet d'entretien de votre véhicule.



Remplissage : attention lorsque vous faites l'appoint, veillez à ce qu'il ne tombe pas d'huile sur les pièces du moteur, risque d'incendie. N'oubliez pas de refermer correctement le bouchon sinon, risque d'incendie par projection d'huile sur les pièces chaudes du moteur.



Vidange moteur : si vous réalisez la vidange moteur chaud, attention aux risques de brûlures dues à l'écoulement de l'huile.



Ne faites pas tourner le moteur dans un local fermé : les gaz d'échappement sont toxiques.



Lors des interventions sous le capot moteur, assurez-vous que la manette d'essuie-vitres est en position arrêt.

Risque de blessures.

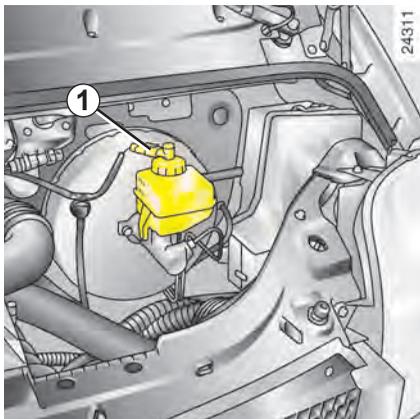


Lors des interventions sous le capot moteur, le motoventilateur peut se mettre en route à tout instant.

Risque de blessures.

En cas de baisse anormale ou répétée du niveau, consultez votre Représentant RENAULT.

NIVEAUX



Liquide de freins

Il est à contrôler souvent, et en tout cas chaque fois que vous sentez une différence même légère de l'efficacité de freinage.

Niveau 1

Le niveau baisse normalement en même temps que l'usure des garnitures, mais il ne doit jamais descendre en dessous de la cote d'alerte « **Mini** ».

Si vous souhaitez vérifier par vous-même l'état d'usure des disques et des tambours, procurez-vous le document expliquant la méthode de contrôle disponible dans le Réseau RENAULT ou sur le site internet du constructeur.

Remplissage

Toute intervention sur le circuit hydraulique doit entraîner le remplacement du liquide par un spécialiste.

Utilisez obligatoirement un liquide agréé par nos Services Techniques RENAULT conforme aux normes SAEJ 1703 f Dot 4 et prélevé d'un bidon scellé.

Périodicité de remplacement

Reportez-vous au carnet d'entretien de votre véhicule.



Lors des interventions sous le capot moteur, assurez-vous que la manette d'essuie-vitres est en position

arrêt.

Risque de blessures.



Lors des interventions sous le capot moteur, le motoventilateur peut se mettre en route à tout instant.

Risque de blessures.

NIVEAUX (suite)



Liquide de refroidissement

Le niveau **à froid** doit se situer entre les repères MINI et MAXI indiqués sur le bocal **1**.

Complétez ce niveau **à froid** avant qu'il n'atteigne le repère MINI.



Aucune intervention ne doit être effectuée sur le circuit de refroidissement lorsque le moteur est chaud.

Danger de brûlures.



Lors des interventions sous le capot moteur, assurez-vous que la manette d'essuie-vitres est en position

arrêt.

Risque de blessures.

Périodicité de contrôle de niveau

Vérifiez votre niveau de liquide de refroidissement régulièrement (le moteur est susceptible de subir de graves détériorations par manque de liquide de refroidissement).

Si un apport est nécessaire, n'utilisez que les produits agréés par nos Services Techniques RENAULT qui vous assurent :

- une protection antigel ;
- une protection anticorrosion du circuit de refroidissement.

Périodicité de remplacement

Reportez-vous au carnet d'entretien de votre véhicule.

NIVEAUX (suite)

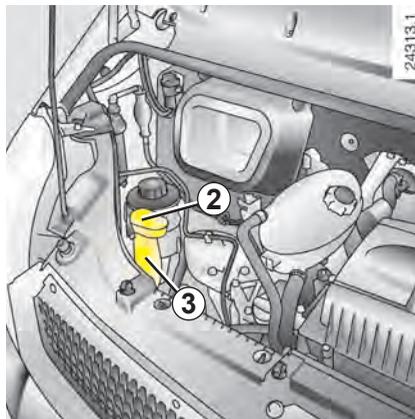


Pompe d'assistance de direction

Périodicité : reportez-vous au carnet d'entretien de votre véhicule.

Niveau : pour un niveau correct à froid, il faut qu'il soit visible entre les niveaux **Mini** et **Maxi** sur le réservoir **1**.

Utilisez, pour les appoints ou le remplissage, les produits agréés par nos Services Techniques RENAULT.



Réservoir lave-vitre 3

Remplissage : par le bouchon **2**

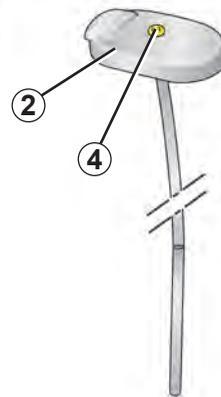
Liquide : eau + produit lave-vitres (produit antigel en hiver) agréé par nos Services Techniques RENAULT.



Lors des interventions sous le capot moteur, assurez-vous que la manette d'essuie-vitres est en position arrêt.

Risque de blessures.

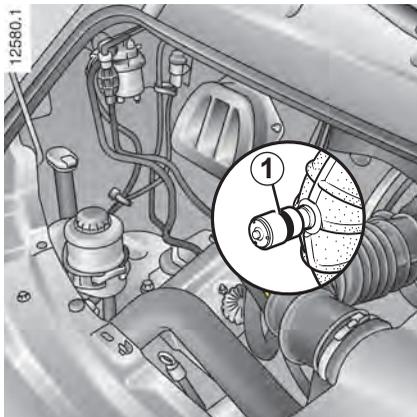
11094 M



Nota : pour certains véhicules, pour connaître le niveau de liquide, utilisez le « bouchon-pipette ». Pour cela, bouchez le trou **4** (sur le bouchon) et sortez le bouchon.

En cas de baisse anormale ou répétée d'un quelconque des niveaux de liquide, consultez immédiatement votre Représentant RENAULT.

FILTRES



Le remplacement des éléments filtrants (filtre à air, filtre à gazole...) est prévu dans les opérations d'entretien de votre véhicule.

Périodicité de remplacement des éléments filtrants : reportez-vous au carnet d'entretien de votre véhicule.

Pour les véhicules qui en sont équipés, si le témoin **1** devient rouge cela indique un encrassement du filtre à air.

Adressez-vous au plus tôt à votre Représentant RENAULT.



Lors des interventions sous le capot moteur, assurez-vous que la manette d'es-

suie-vitres est en position

arrêt.
Risque de blessures.



Lors des interventions sous le capot moteur, le moto-

ventilateur peut se mettre en route à tout instant.
Risque de blessures.

BATTERIE



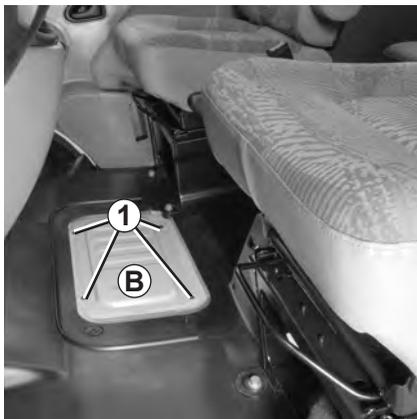
Batterie 2

Elle est située sous le tapis de sol avant.

- Soulevez le tapis **A**.
- Déposez les quatre vis **1** et retirez le couvercle **B**.

Elle ne nécessite pas d'entretien : n'essayez en aucun cas de l'ouvrir.

En cas de remplacement de la batterie, veillez à bien repositionner les câbles comme ils l'étaient à l'origine, revissez le couvercle et remplacez le tapis.



Manœuvrez la batterie avec précaution car elle contient de l'acide sulfurique qui ne doit pas entrer en contact avec les yeux ou la peau. Si un tel contact survient, rincez abondamment à l'eau.

Tenez toute flamme, tout point incandescent et toute étincelle éloignés des éléments de la batterie : risque d'explosion.

ENTRETIEN DE LA CARROSSERIE

Protection contre les agents corrosifs

Bien que votre véhicule bénéficie de techniques anticorrosion très performantes, il ne demeure pas moins soumis à l'action :

– d'agents atmosphériques corrosifs

- pollution atmosphérique (villes et zones industrielles),
- salinité de l'atmosphère (zones maritimes surtout par temps chaud),
- conditions climatiques saisonnières et hygrométriques (sel répandu sur la chaussée en hiver, eau de nettoyage des rues...).

– d'actions abrasives

poussière atmosphérique et sable ramenés par le vent, la boue, les gravillons projetés par d'autres véhicules...

– des incidents de circulation

Pour ne pas perdre le bénéfice de ces techniques, un minimum de précautions s'impose pour vous assurer pleinement contre ces risques.

Ce qu'il ne faut pas faire

- Laver le véhicule en plein soleil ou lorsqu'il gèle.
- Gratter la boue ou les salissures pour les enlever sans les détremper.
- Laisser s'accumuler les souillures extérieures.
- Laisser la rouille se développer à partir de blessures accidentelles.
- Enlever les taches avec des solvants non sélectionnés par nos services et qui peuvent attaquer la peinture.
- Rouler souvent dans la neige et la boue sans laver le véhicule et particulièrement les passages de roues et le dessous de caisse.

- Dégraisser ou nettoyer les éléments mécaniques (compartiment moteur...), dessous de caisse, pièces avec charnières (bouchon à carburant, intérieur de la trappe à carburant, toit ouvrant...) et plastiques extérieurs peints (pare-chocs...) à l'aide d'appareils de nettoyage haute pression ou de pulvérisations de produits non homologués par nos services techniques. Sans précautions d'usage, cela pourrait provoquer des risques d'oxydation ou de mauvais fonctionnement.

ENTRETIEN DE LA CARROSSERIE (suite)

Ce qu'il faut faire

- Lavez fréquemment votre véhicule, moteur arrêté, avec des shampooings sélectionnés par nos services (jamais de produits abrasifs) et en rinçant abondamment au jet :
 - les retombées résineuses sous les arbres ou les pollutions industrielles ;
 - **la fiente d'oiseaux** qui contient des produits chimiques qui ont **une action décolorante rapide pouvant aller jusqu'au décollement de la peinture.**

Il est **impératif** de laver immédiatement le véhicule pour enlever ces taches, car il sera impossible de les faire disparaître par un lustrage ;
 - le sel, dans les passages de roues et le dessous de caisse, après roulage dans des régions où des fondants chimiques ont été répandus ;
 - la boue qui forme des amalgames humides dans les passages de roue et le dessous de caisse.

- Respectez l'espacement des véhicules en cas de roulage sur route gravillonnée pour éviter de blesser votre peinture.
- Effectuez ou faire effectuer rapidement les retouches en cas de blessure de la peinture pour éviter la propagation de la corrosion.
- Dans le cas où votre véhicule bénéficie de la garantie anticorrosion RENAULT, ne pas oublier les visites périodiques. Reportez-vous au carnet d'entretien.
- Respectez les lois locales en ce qui concerne le lavage des véhicules (ne pas laver son véhicule sur la voie publique).

- Avant un passage sous un portique de lavage à brosses, ramenez la manette de l'essuie-vitre en position Arrêt (reportez-vous au paragraphe « Essuie-vitre/lave-vitre avant » en chapitre 1). Vérifiez la fixation des équipements extérieurs, projecteurs additionnels, rétroviseurs et prenez soin de fixer avec un adhésif les balais d'essuie-vitre, l'antenne radio.

Déposez les fouets d'antenne radio et téléphone (si le véhicule en possède).
- Au cas où il a été nécessaire de nettoyer des éléments mécaniques, charnières... il est impératif de les protéger de nouveau par pulvérisation de produits homologués par nos services techniques.

Nous avons sélectionné des produits spéciaux pour l'entretien que vous trouverez dans nos « RENAULT-Boutiques ».

ENTRETIEN DES GARNITURES INTÉRIEURES

Ce qu'il faut faire

Quelle que soit la nature de la tache, utilisez de l'eau savonneuse (éventuellement tiède) à base de :

- savon naturel,
- savon liquide pour vaisselle (0,5 % de savon pour 99,5 % d'eau).

Rincez avec un chiffon doux humide.

Particularités

- **Vitres d'instrumentation** (tableau de bord, montre, afficheur température extérieure, afficheur radio...).

Utilisez un chiffon doux ou du coton.

Si cela est insuffisant, utilisez un chiffon doux (ou coton) légèrement imbibé d'eau savonneuse puis rincez avec un chiffon doux ou coton humide.

Terminez en essuyant **délicatement** avec un chiffon sec doux.

L'emploi de produits à base d'alcool est à proscrire.

– Ceintures de sécurité

Elles doivent être tenues propres.

Utilisez soit les produits sélectionnés par nos services techniques (RENAULT-Boutique) soit de l'eau tiède savonneuse avec une éponge et séchez avec un chiffon sec.

L'emploi de détersifs ou teinture est à proscrire.

Ce qu'il ne faut pas faire

Il est fortement déconseillé d'utiliser un appareil de nettoyage haute pression ou de pulvérisations à l'intérieur de l'habitacle : sans précaution d'usage, cela pourrait nuire, entre autres, au bon fonctionnement des composants électriques ou électroniques présents dans le véhicule.

Il est fortement déconseillé de positionner des objets au niveau des aérateurs tels que désodorisant, parfum... qui pourraient endommager l'habillage de planche de bord.

Nous avons sélectionné des produits spéciaux pour l'entretien que vous trouverez en RENAULT Boutique.

Chapitre 5 : Conseils pratiques

Roue de secours	5.2
Bloc outils/Enjoliveur	5.4
Changement de roue	5.6
Kit de gonflage des pneumatiques	5.7
Pneumatiques (sécurité)	5.11
Lampes des projecteurs et des feux avant	5.14
feux latéraux	5.15
feux arrière	5.16
éclairage intérieur	5.20
Fusibles	5.23
Batterie : dépannage	5.26
Télécommande à radiofréquence : piles	5.29
Remplacement balais d'essuie-vitre	5.31
Pré-équipement radio	5.32
Accessoires	5.33
Système de coupure carburant en cas de choc violent	5.34
Remorquage	5.35
Filtre à gazole	5.37
Anomalies de fonctionnement	5.38

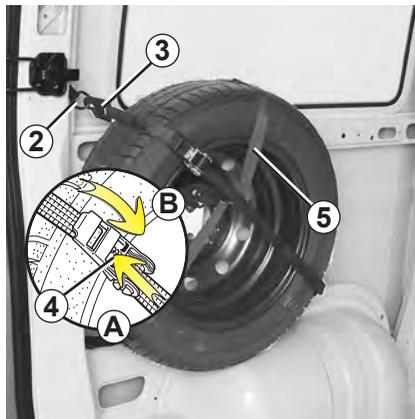
ROUE DE SECOURS



Dans la cellule arrière
(suivant véhicule)

Avec la poignée 1

Pour sortir la roue de secours, dévissez la poignée **1**.

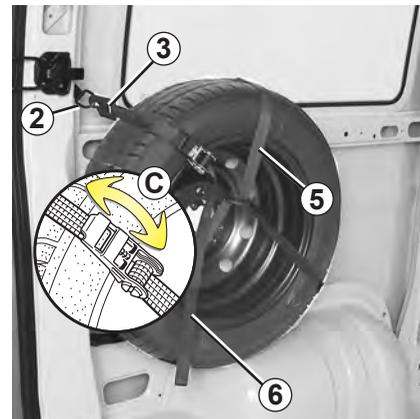


Avec la sangle 5

Pour la retirer

Pressez les tiges **4** de la boucle (mouvement **A**) et basculez la boucle (mouvement **B**) pour libérer la sangle.

Dégagez le crochet **3** de l'anneau de maintien **2**.



Pour la remettre

Enclenchez le crochet **3** dans l'anneau de maintien **2**.

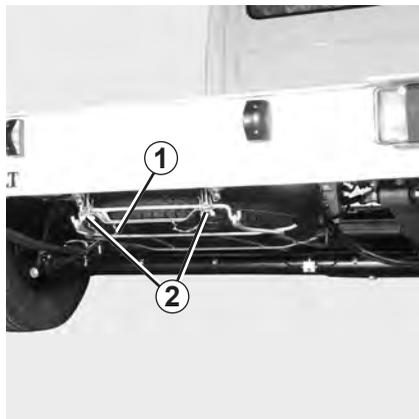
Tirez sur le brin libre **6** de la sangle.

Terminez de serrer au maximum la sangle en exerçant des mouvements de basculement de la boucle (mouvement **C**).

ROUE DE SECOURS (suite)



Dans le cas d'une crevaison à l'arrière avec un véhicule châssis chargé, il est impératif auparavant de lever le véhicule (par le point de levage le plus près de la roue concernée) pour pouvoir accéder à la roue de secours.

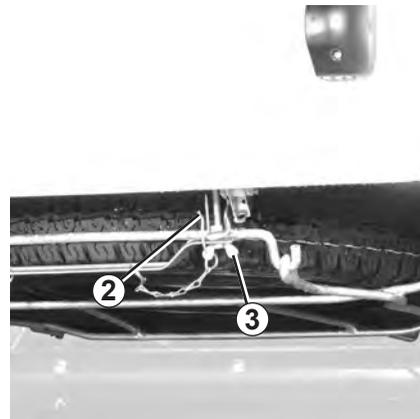


Sous le châssis arrière

Pour la sortir, retirez les goupilles **2** puis dévissez les vis **3** pour libérer la barre **1** et la roue de secours.



Si la roue de secours a été conservée pendant de nombreuses années, faites vérifier par votre garagiste qu'elle reste appropriée et peut être utilisée sans danger.



Pour la remettre, vérifiez bien le bon positionnement du panier de la roue de secours sur la barre **1** avant de visser les vis **3** jusqu'en butée et de remettre **impérativement** les goupilles **2**.

BLOC OUTILS

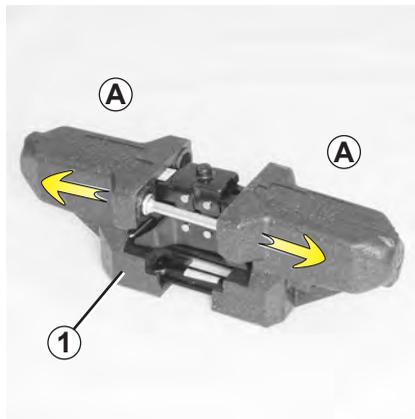


Les outils sont situés sous le siège conducteur.

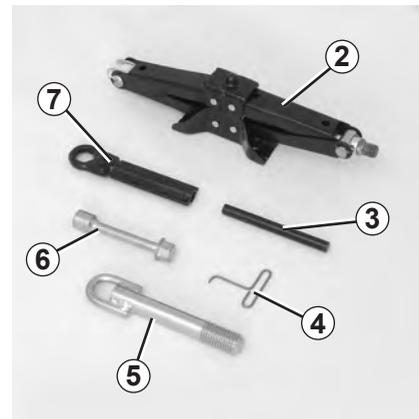
Pour les sortir, faites pivoter l'ensemble du bloc outils **1** pour l'extraire.



Aucun objet ne doit se trouver aux pieds du conducteur : en effet en cas de freinage brusque, ces objets risquent de glisser sous le pédalier et d'empêcher son utilisation.



Dégagez les deux embouts **A** du bloc pour accéder aux outils.

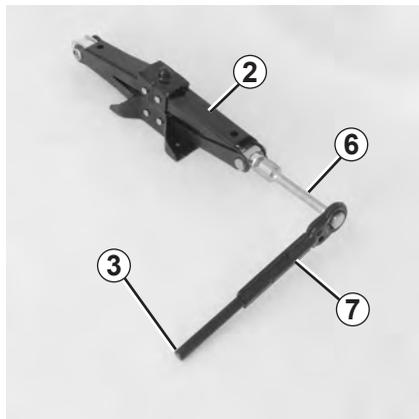


- cric **2**,
- tige **3**,
- clé d'enjoliveur **4**,
- anneau de remorquage **5**,
- embout **6**,
- clé à cliquets **7**.



Le cric est destiné au changement de roue. En aucun cas il ne doit être utilisé pour procéder à une réparation, ou pour accéder au dessous du véhicule.

BLOC OUTILS (suite)

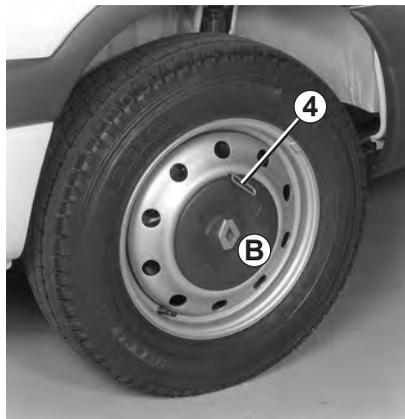


Assemblage du cric



Lors du rangement des outils, veillez à bien les repositionner dans les embouts **A**, comme ils l'étaient à l'origine (en vous aidant des dessins gravés sur les embouts), et rangez le bloc outils impérativement sous le siège. Ne laissez jamais les outils pêle-mêle : risques de projections lors d'un freinage.

ENJOLIVEUR



Enjoliveur *B*

Déclipsez-le à l'aide de la clé d'enjoliveur **4** (située dans le bloc outils).

CHANGEMENT DE ROUE



Garez le véhicule à l'écart de la circulation sur un sol plan non glissant et résistant (si nécessaire, interposez un support solide sous la semelle du cric), enclenchez le signal de détresse.

Serrez le frein à main et engagez une vitesse (première ou marche arrière).

Faites descendre tous les occupants du véhicule et tenez-les éloignés de la zone de circulation.



Débloquez légèrement les vis de la roue en plaçant la clé à cliquets 2 de façon à appuyer dessus, et non à tirer vers le haut.

Vérifiez le sens du vissage/dévisage de la clé à cliquets : inversez le montage de la clé si cela ne fonctionne pas.

Présentez le cric horizontalement : le téton de la tête du cric doit coïncider avec le trou 3 prévu dans la partie inférieure de la carrosserie le plus proche de la roue concernée.

Commencez à visser le cric à la main pour placer convenablement sa semelle (légèrement sous le véhicule). Sur un sol mou, interposez une planchette sous la semelle.

Introduisez l'embout 1 et manœuvrez pour décoller la roue du sol.

Dévissez les vis et retirez l'enjoliveur central.

Retirez la roue.

Mettez la roue de secours en place sur le moyeu central.

Positionnez l'enjoliveur central, serrez les vis et descendez le cric.

Roues au sol, serrez les vis fortement et faites contrôler le serrage le plus rapidement possible (couple de serrage : 172 Nm).



En cas de crevaison, remplacez la roue le plus rapidement possible.

Un pneumatique ayant subi une crevaison doit toujours être examiné (et réparé si cela est possible) par un spécialiste.

KIT DE GONFLAGE DES PNEUMATIQUES



Le kit répare les pneumatiques endommagés sur la bande de roulement **A** par des objets de moins de **4** millimètres. Il ne répare pas tous les types de crevaison comme les coupures de plus de **4** millimètres, les entailles sur le flanc **B** du pneumatique...

Assurez-vous aussi, que votre jante soit en bon état.



N'utilisez pas le kit de gonflage si le pneu est abîmé à la suite d'un roulage avec un pneu crevé.

Contrôlez donc soigneusement les flancs des pneus avant toute intervention.

De même, rouler avec des pneumatiques dégonflés, voire même à plat (ou crevés) peut nuire à la sécurité et s'avérer être non réparable.

Cette réparation est temporaire.

Un pneumatique ayant subi une crevaison doit toujours être examiné (et réparé si cela est possible) par un spécialiste.

Rendez-vous chez votre Représentant RENAULT pour remplacer le tuyau de gonflage et la bouteille de produit de réparation.

Lors du remplacement d'un pneumatique réparé à l'aide de ce kit, vous devez en avertir le spécialiste.



Lors du roulage, une vibration peut être ressentie du fait de la présence du produit dans le pneu.

Le kit est homologué uniquement pour gonfler les pneumatiques du véhicule équipé d'origine de ce kit.

En aucun cas, il ne doit servir à gonfler les pneumatiques d'un autre véhicule, ou tout autre objet gonflable (bouée, bateau...).

Évitez les projections de liquide sur la peau lors des manipulations de la bouteille liquide de réparation. Si toutefois des gouttelettes s'échappent, rincez abondamment.

Ne laissez pas le kit de réparation à la portée des enfants.

Ne jetez pas la bouteille vide dans la nature. Remettez-la à votre Représentant RENAULT ou à un organisme chargé de sa récupération.

La bouteille a une durée de vie limitée indiquée sur son étiquette. Vérifiez régulièrement la date de péremption.

KIT DE GONFLAGE DES PNEUMATIQUES (suite)



Kit de gonflage

(suivant véhicule)

En cas de crevaison, utilisez le kit situé sous le siège conducteur.

Dégagez la sangle de maintien de la valise pour accéder au kit de gonflage.

Ouvrez-le.



Aucun objet ne doit se trouver aux pieds du conducteur : en effet en cas de freinage brusque, ces objets risquent de glisser sous le pédalier et d'empêcher son utilisation.



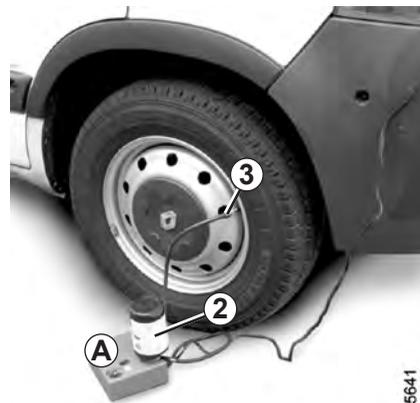
25640

Vissez l'embout **1** du compresseur sur la bouteille **2** et clippez cette dernière sur le compresseur **A**.

La bouteille doit être impérativement en position verticale.



Avant d'utiliser le kit, gardez le véhicule de façon à être suffisamment éloigné de la zone de circulation, enclenchez le signal de détresse, serrez le frein à main, faites descendre tous les occupants du véhicule et tenez-les éloignés de la zone de circulation.



25641

Dévissez le bouchon de valve de la roue concernée.

Vissez l'embout de gonflage **3** sur la valve.



Ne retirez pas le corps étranger à l'origine de la crevaison si celui-ci est toujours dans le pneumatique.

KIT DE GONFLAGE DES PNEUMATIQUES (suite)

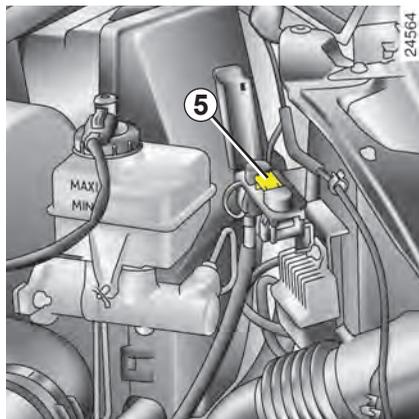
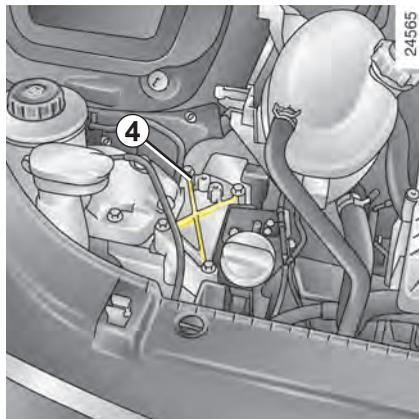


Pour brancher le compresseur, ouvrez le capot moteur et branchez la pince noire 7 sur l'élément de masse 4 (reportez-vous en chapitre 5 « Batterie dépannage »).

Branchez ensuite la pince rouge 6 sur le bornier 5.



Avant de démarrer le moteur, vérifiez que le frein à main soit serré et que le levier de vitesses soit en position neutre.



- Moteur tournant, appuyez sur l'interrupteur 8 pour commencer le gonflage.
- Après 15 minutes maximum, arrêtez le gonflage pour lire la pression sur le manomètre 9.

Une pression d'au moins 4,7 bar doit être atteinte.

Nota : pendant que la bouteille se vide (environ 30 secondes), le manomètre 9 indique brièvement une pression jusqu'à 6 bars. Ensuite la pression chute.

KIT DE GONFLAGE DES PNEUMATIQUES (suite)



25640

Si la pression n'est pas atteinte, la réparation n'est pas possible, ne prenez pas la route, faites appel à un Représentant RENAULT.

Si la pression est trop élevée, appuyez sur le bouton 10 pour diminuer la pression.



Aucun objet ne doit se trouver aux pieds du conducteur : en effet en cas de freinage brusque, ces objets risquent de glisser sous le pédalier et d'empêcher son utilisation.

Une fois le pneu correctement gonflé, retirez le kit : dévissez lentement l'embout de gonflage **1** de manière à éviter la projection de produit et vissez le flexible de gonflage du pneu sur l'orifice libre de la bouteille pour éviter ainsi l'écoulement du produit.

Collez l'étiquette de préconisation de conduite sur un emplacement visible par le conducteur sur la planche de bord.

Rangez le kit sous le siège conducteur en le fixant à l'aide de la sangle.

Démarrez sans délai de manière à répartir le produit uniformément dans le pneu et, après **10** kilomètres ou **10** minutes de roulage, arrêtez-vous pour contrôler la pression. Pour cela, vissez directement l'embout **1** sur la valve du pneu. Si la pression est inférieure à celle préconisée réajustez-la (reportez-vous au paragraphe «Pressions de gonflage des pneumatiques»), sinon faites appel à un Représentant RENAULT : la réparation n'est pas possible.

Précaution d'utilisation du kit

- Le kit ne doit pas fonctionner plus de 15 minutes consécutives.
- En roulage, une vibration peut être ressentie du fait de la présence du produit injecté dans le pneumatique.



Après une réparation à l'aide du kit, il ne faut pas parcourir plus de 200 km. De plus, réduisez votre vitesse et, dans tous les cas, ne dépassez pas 80 km/h. L'étiquette que vous devrez coller sur un emplacement visible sur la planche de bord vous le rappelle.

Suivant pays ou législation locale, un pneumatique réparé à l'aide du kit de gonflage des pneumatiques devra être remplacé.

PNEUMATIQUES

Sécurité pneumatiques-roues

Les pneumatiques constituent le seul contact entre le véhicule et la route, il est donc essentiel de les tenir en bon état.

Vous devez impérativement vous conformer aux règles locales prévues par le code de la route.



Lorsqu'il y a nécessité de les remplacer, il ne faut monter sur votre véhicule que des pneumatiques de même marque, dimension, type et structure.

Ils doivent : soit être identiques à ceux d'origine, soit correspondre à ceux préconisés par votre Représentant RENAULT.



Entretien des pneumatiques

Les pneumatiques doivent être en bon état et leurs sculptures doivent présenter un relief suffisant ; les pneumatiques agréés par nos services techniques comportent des témoins d'usure **1** qui sont **constitués de bossages-témoins incorporés dans l'épaisseur de la bande de roulement.**

Lorsque le relief des sculptures a été érodé jusqu'au niveau des bossages-témoins, **ceux-ci deviennent visibles 2** : il est **alors** nécessaire de remplacer vos pneumatiques car la profondeur des sculptures n'est, au plus, **que de 1,6 mm et ceci entraîne une mauvaise adhérence sur les routes mouillées.**

Un véhicule chargé, de longs parcours sur autoroute plus particulièrement par fortes chaleurs, une conduite habituelle sur de mauvais chemins concourent à des détériorations plus rapides des pneumatiques et influent sur la sécurité.



Des incidents de conduite, tels que « coups de trottoir », risquent d'endommager les pneumatiques et les jantes, ainsi que d'entraîner des dérèglages du train avant ou arrière. Dans ce cas, faites vérifier leur état par un Représentant RENAULT.

PNEUMATIQUES (suite)

Pressions de gonflage

Il est important de respecter les pressions de gonflage (y compris celle de la roue de secours). Elles doivent être vérifiées au moins une fois par mois et, de plus, avant chaque grand voyage (reportez-vous au paragraphe « Pressions de gonflage des pneumatiques » en début de notice).



Des pressions insuffisantes entraînent une usure prématurée et des échauffements anormaux des pneumatiques avec toutes les conséquences que cela comporte sur le plan de la sécurité :

- mauvaise tenue de route ;
- risque d'éclatement ou de perte de la bande de roulement.

La pression de gonflage dépend de la charge et de la vitesse d'utilisation, ajustez les pressions en fonction des conditions d'utilisation (reportez-vous au paragraphe « Pressions de gonflage des pneumatiques » en début de notice).

Les pressions doivent être vérifiées à froid : ne tenez pas compte des pressions supérieures qui seraient atteintes par temps chaud ou après un parcours effectué à vive allure.

Au cas où la vérification de la pression ne peut être effectuée sur les pneumatiques **froids**, il faut majorer les pressions indiquées de **0,2** à **0,3** bar.

Il est impératif de ne jamais dégonfler un pneumatique chaud.

Nota : une étiquette (suivant pays ou version), collée sur le chant ou l'encadrement de la porte avant conducteur, vous indique les pressions de gonflage des pneumatiques.



Attention, un bouchon de valve manquant ou mal vissé peut nuire à l'étanchéité des pneumatiques et provoquer des pertes de pression. Ayez toujours des bouchons de valve identiques à ceux d'origine et entièrement vissés.

Remplacement des pneumatiques



Pour des raisons de sécurité, cette opération doit être confiée exclusivement à un spécialiste.

Une monte différente de pneumatiques peut modifier :

- la conformité de votre véhicule aux réglementations en vigueur ;
- son comportement en virages ;
- la lourdeur de la direction ;
- le bruit émis par les pneumatiques ;
- la monte de chaînes.

Permutation des roues

Cette pratique est déconseillée.

Roue de secours

Reportez-vous aux paragraphes « Roue de secours » et « Changement de roue » au chapitre 5.

PNEUMATIQUES (suite)

Utilisation hivernale

– Chaînes

Pour des raisons de sécurité, il est formellement interdit de monter des chaînes sur l'essieu arrière.

Toute monte de pneumatiques de taille supérieure à celle d'origine **rend impossible le chaînage.**



La monte de chaînes n'est possible qu'avec des pneumatiques de taille identique à ceux montés d'origine sur **votre véhicule.**

Les roues sont chaînables à condition d'utiliser des chaînes spécifiques. Consultez votre Représentant RENAULT.

– Pneus « neiges » ou « thermogommes »

Nous vous conseillons d'équiper les **quatre roues** afin de préserver le plus possible les qualités d'adhérence de votre véhicule.

Nota : Nous attirons votre attention sur le fait que ces pneumatiques comportent parfois :

- un sens de roulage ;
- un indice de vitesse maximum qui peut être inférieur à la vitesse maximum de votre véhicule.

– Pneus cloutés

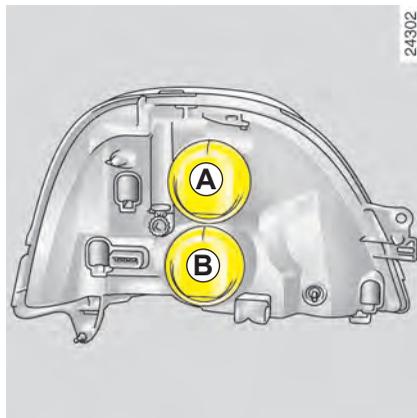
Ce type d'équipement n'est utilisable que durant une période limitée et déterminée par la législation locale.

Il est nécessaire de respecter la vitesse imposée par la réglementation en vigueur.

Ces pneus doivent équiper les deux roues de l'essieu avant au minimum.

Dans tous les cas nous vous recommandons de consulter votre Représentant RENAULT qui saura vous conseiller sur le choix des équipements les mieux adaptés à votre véhicule.

PROJECTEURS AVANT : remplacement des lampes



Feux de route A et de croisement B

Déclipsez les caches **A** et **B** en les tournant d'un quart de tour.

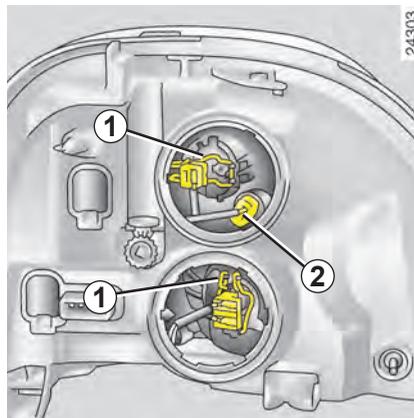
Dégrafez les ressorts **1** et sortez la lampe.

Déposez le connecteur de la lampe.

Type de lampe : **A** → H1
B → H7

Ne touchez pas le verre de la lampe. Tenez-la par son culot.

Changez la lampe, remplacez le ressort et le connecteur et veillez à bien clipper les caches **A** et **B**.



Feux de position avant

Déclipsez le cache **A** en le tournant d'un quart de tour.

Sortez le porte-lampes **2** pour atteindre la lampe.

Type de la lampe : W 5 W.

Changez la lampe, remplacez le porte-lampes **2** et veillez à bien clipper le cache **A**.



Les lampes sont sous pression et peuvent éclater lors du remplacement.

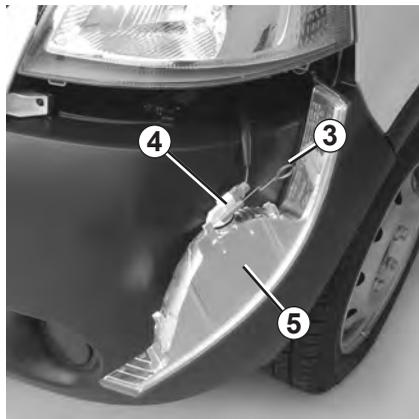
Risque de blessures.



Lors des interventions sous le capot moteur, le moto-ventilateur peut se mettre en route à tout instant.

Risque de blessures.

PROJECTEURS AVANT/FEUX LATÉRAUX : remplacement des lampes



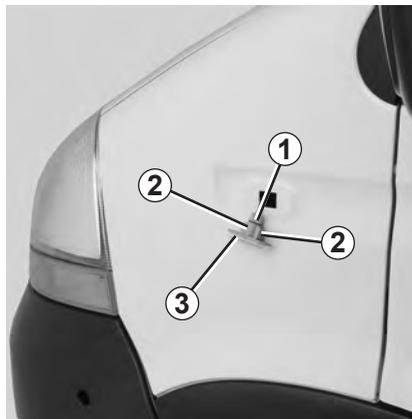
Feux indicateur de direction

Tirez le ressort **3** pour dégager le bloc clignotant **5**.

De l'extérieur du véhicule, sortez le bloc **5**.

Tournez d'un quart de tour le porte-lampe **4** et sortez la lampe.

Type de lampe : forme poire à ergots 21 W.



Répétiteurs latéraux

Déclipsez le répétiteur **3** (à l'aide d'un outil type tournevis plat) au niveau des ergots **2**.

Tournez d'un quart de tour le porte-lampe **1** et sortez la lampe.

Type de lampe suivant véhicule : WY 5 W ou P21 W.

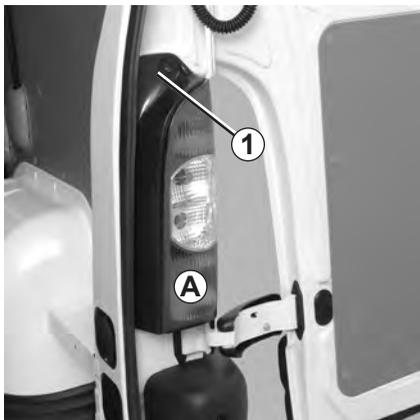
Projecteurs additionnels

Si vous désirez équiper votre véhicule de projecteurs « antibrouillard », consultez un Représentant RENAULT.



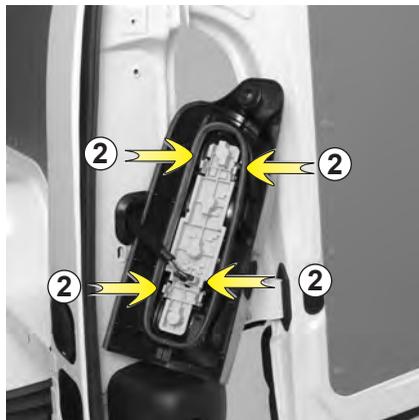
Toute intervention (ou modification) sur le circuit électrique doit être réalisée par un Représentant RENAULT, car un branchement incorrect pourrait entraîner la détérioration de l'installation électrique (câblage, organes, en particulier l'alternateur), de plus il dispose des pièces nécessaires à l'adaptation.

FEUX ARRIÈRE VERSION FOURGON : remplacement des lampes

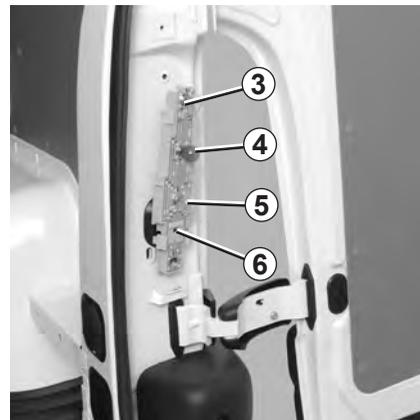


Feux arrière

Retirez la vis **1** pour déposer le bloc des feux arrière **A**.



Déclipsez le porte-lampes par les languettes **2**.



3 Feu de position et stop

Lampe forme poire à ergots deux filaments **P 21/5 W**.

4 Feu de direction

Lampe orange forme poire à ergots **PY 21 W**.

5 Feu de recul

Lampe forme poire à ergots **P 21 W**.

6 Feu de brouillard (ou rien côté passager).

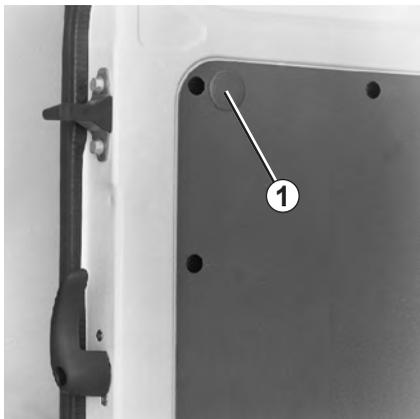
Lampe forme poire à ergots **P 21 W**.



Les lampes sont sous pression et peuvent éclater lors du remplacement.

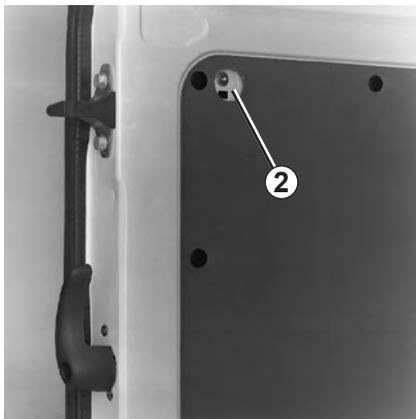
Risque de blessures.

FEUX ARRIÈRE VERSION FOURGON : remplacement des lampes (suite)

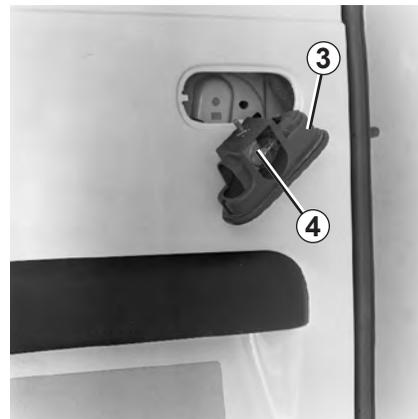


Troisième feu de stop

Retirez le cache 1.



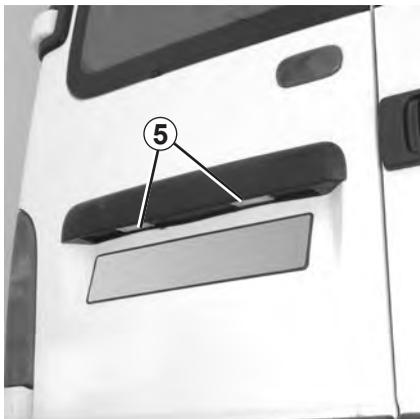
Retirez l'écrou 2.



De l'extérieur, sortez le bloc 3 pour atteindre la lampe 4.

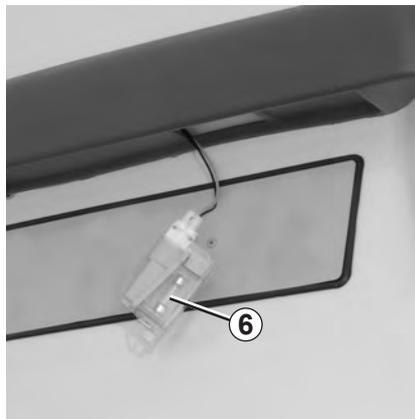
**Type de lampe : forme poire à ergots
P 21 W.**

FEUX ARRIÈRE VERSION FOURGON : remplacement des lampes (suite)



Éclaireurs de plaque d'immatriculation

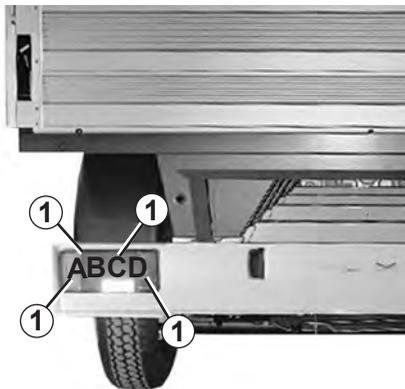
Déclipsez l'éclaireur **5** (à l'aide d'un outil type tournevis plat).



Retirez le couvercle de l'éclaireur pour accéder à la lampe **6**.

Type de lampe : C 5 W.

FEUX ARRIÈRE VERSION CHÂSSIS-CABINE : remplacement des lampes



Feux arrière

Retirez les quatre vis 1.

A Feu de direction

Lampe forme poire à ergots P 21 W.

B Feu de stop

Lampe forme poire à ergots P 21 W.

C Feu de position

Lampe forme poire à ergots R 5 W.

D Feu de brouillard arrière ou feu de recul

Lampe forme poire à ergots P 21 W.



Éclaireurs de plaque d'immatriculation

Retirez la vis 2 pour accéder à la lampe.

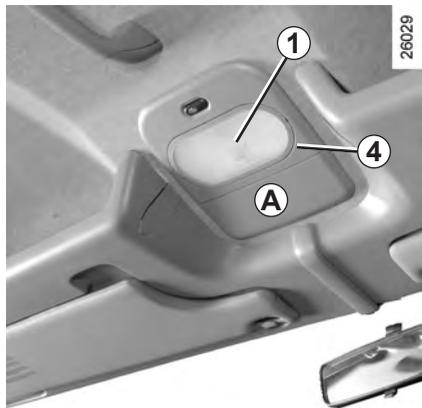
Lampe R 10 W.



Les lampes sont sous pression et peuvent éclater lors du remplacement.

Risque de blessures.

ÉCLAIRAGE INTÉRIEUR : remplacement des lampes

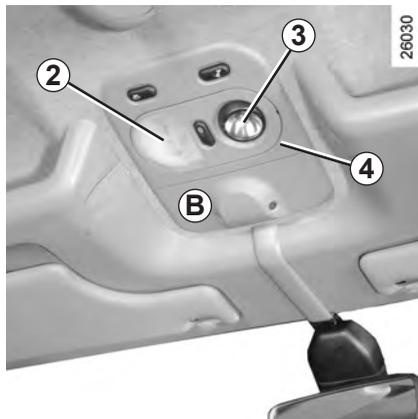


Plafonnier A ou B

Déclippez (à l'aide d'un outil type tournevis plat) le cache **4** du plafonnier concerné.

Dégagez la lampe.

Type de lampe 1 : navette 15 W.



Type de lampe 2 : navette 15 W.

Type de lampe 3 : W 5 W.



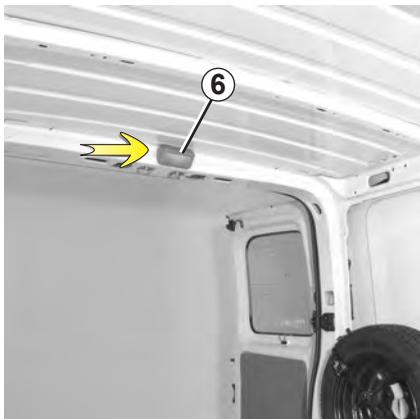
Plafonnier central

Déclippez (à l'aide d'un outil type tournevis plat) le cache **5**.

Dégagez la lampe.

Type de lampe 5 : navette 10 W.

ÉCLAIRAGE INTÉRIEUR : remplacement des lampes (suite)



Éclaireurs arrière 6 ou 7

Suivant véhicule, déclippez par le côté indiqué (à l'aide d'un outil type tournevis plat) l'éclaireur 6 ou 7 pour accéder à la lampe.

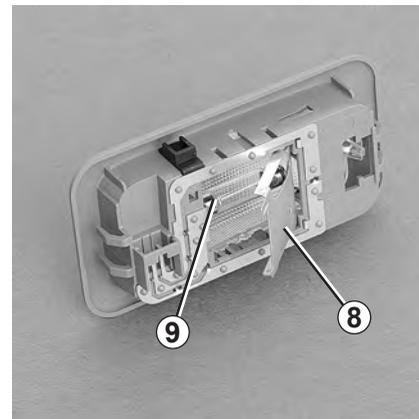
Ouvrez la trappe 8 située à l'arrière de l'éclaireur.

Dégagez la lampe 9.

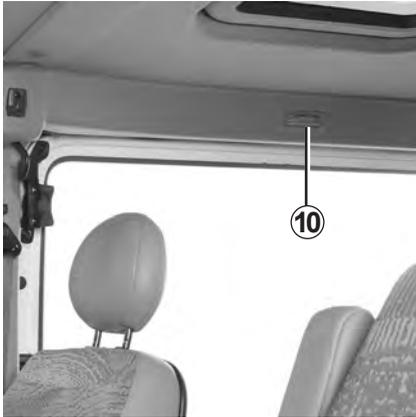
Type de lampe 6 : navette 15 W.



Type de lampe 7 : navette 15 W.



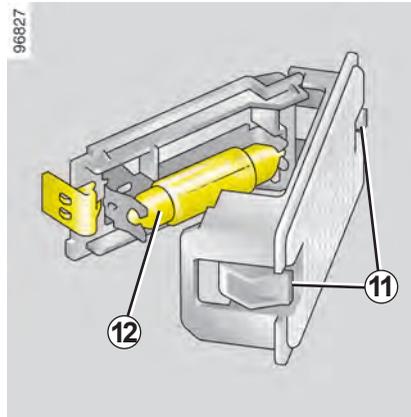
ÉCLAIRAGE INTÉRIEUR : remplacement des lampes (suite)



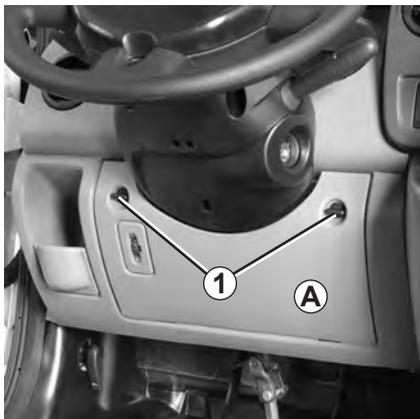
Éclaireur arrière 10

Appuyez sur les languettes **11** pour dégager le diffuseur et accéder à la lampe **12**.

Type de lampe **10** : navette 7 W.



FUSIBLES



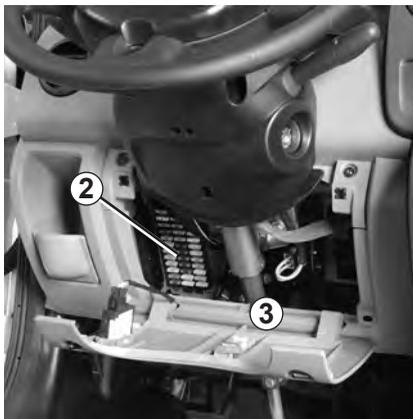
Compartiment à fusibles 2

En cas de non fonctionnement d'un appareil électrique, avant toute recherche, vérifiez l'état des fusibles.

Ouvrez le couvercle **A** en tournant les boutons **1** d'un quart de tour.

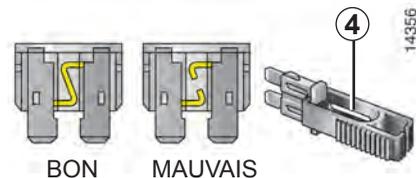
Pour repérer les fusibles, aidez-vous de l'étiquette d'affectation des fusibles **3** (détaillée en page ci-contre).

Il est recommandé de ne pas utiliser les emplacements fusibles libres.



Vérifiez le fusible concerné et **remplacez-le**, si nécessaire, **par un fusible impérativement de même ampérage que celui d'origine.**

Un fusible d'ampérage trop fort peut créer un échauffement excessif du réseau électrique (risque d'incendie) en cas de consommation anormale d'un équipement.



Débrochez le fusible à l'aide de la pince **4**.

Pour le sortir de la pince, glissez-le latéralement.

Suivant la législation locale ou par précaution :

Procurez-vous chez votre Représentant de la marque une boîte de secours comportant un jeu de lampes et un jeu de fusibles.

FUSIBLES (suite)

Affectation des fusibles (la présence des fusibles dépend du niveau d'équipement du véhicule).

Symbole	Affectation	Symbole	Affectation	Symbole	Affectation
	Conditionnement d'air chauffage.		Feu de brouillard avant.		Motoventilateur de chauffage.
	Antidémarrage.		Tableau de bord/Airbag/Contrôlographe.		Coupe-consommateurs.
	Siège chauffant/Réglage rétroviseurs.		Plafonnier/Tableau de bord/Contrôlographe/Suspension pneumatique.		Condamnation électrique des portes.
	Lève-vitres électriques.		Feu de brouillard arrière.		Feux de position droit/éclaireur plaque d'immatriculation/tableau de bord.
	Feu de route gauche.		Avertisseur sonore.		Feu de croisement droit.
	Feu de route droit.		Feu de position gauche/éclaireur plaque d'immatriculation/Afficheur multifonctions.		Feu de croisement gauche. Réglage projecteurs.
STOP	Feux de stop/Feux de recul.				

FUSIBLES (suite)

Affectation des fusibles (la présence des fusibles dépend du niveau d'équipement du véhicule).

Symbole	Affectation	Symbole	Affectation	Symbole	Affectation
	Antiblocage des roues/ ESP.		Dégivrage rétroviseurs.		Éclairage commande/ Aide au parking/ Suspension pneumatique/Essuyage automatique.
	Dégivrage vitre arrière gauche.		Prise accessoires.		Feux de position/Feux de brouillard.
	Dégivrage vitre arrière droite.		Radio/Navigation/ Afficheur multifonctions.		Feux de route/avertisseur sonore.
	Essuie-vitre.		Lave-vitres.		Feux de croisement.
	Feux de détresse.		Réchauffeur gazole.		
UCH	Unité centrale habitacle/ Injection/B.V.R.		Système de navigation/ Radio/Afficheur.		
	Allume-cigares.				

BATTERIE : dépannage

Branchement/Débranchement

- Lorsque vous branchez votre batterie, connectez d'abord la borne positive puis la borne négative.
- Lorsque vous débranchez votre batterie, déconnectez d'abord la borne négative puis la borne positive.
- Lors du branchement des cosses, veillez à bien les repositionner.

Pour éviter tout risque d'étincelle

- Assurez-vous que les « consommateurs » sont coupés avant de débrancher ou de rebrancher une batterie.
- Lors de la charge, arrêtez le chargeur avant de connecter ou de déconnecter la batterie.
- Ne posez pas d'objet métallique sur la batterie pour ne pas créer de court-circuit entre les bornes.

Branchement d'un chargeur

Le chargeur doit être compatible avec une batterie de tension nominale de 12 volts.

Déconnectez impérativement (moteur arrêté) les câbles reliés aux deux bornes de la batterie **en commençant par la borne négative.**

Ne débranchez pas la batterie quand le moteur tourne. **Conformez-vous aux instructions d'utilisation données par le fournisseur du chargeur de batterie que vous employez.**

Seule une batterie bien chargée et bien entretenue peut atteindre une durée de vie maximale et vous permet de démarrer normalement le moteur de votre véhicule.

La batterie doit être maintenue propre et sèche.

Faites contrôler souvent l'état de charge de votre batterie :

- Surtout si vous utilisez votre véhicule sur de petits parcours, voire en circuit urbain.
- Lorsque la température extérieure baisse (période hivernale), **l'état de charge diminue.** En période hivernale, n'utilisez que les équipements électriques nécessaires.

- Enfin sachez que l'état de charge diminue naturellement du fait de certains « consommateurs permanents » exemple : montre, accessoires après-vente...



Manœuvrez la batterie avec précaution car elle contient de l'acide sulfurique qui ne doit pas entrer en contact avec les yeux ou la peau. Si un tel contact survient, rincez abondamment à l'eau.

Tenez toute flamme, tout point incandescent et toute étincelle éloignés des éléments de la batterie : risque d'explosion.

BATTERIE : dépannage (suite)

Branchement d'un chargeur (suite)

Dans le cas où de nombreux accessoires sont montés sur le véhicule, faites les brancher en **+ après contact**. Dans ce cas, il est souhaitable de faire équiper votre véhicule d'une batterie de capacité nominale plus importante. Prenez conseil auprès de votre Représentant RENAULT.

Pour une immobilisation prolongée de votre véhicule, débranchez la batterie ou faites-la recharger régulièrement, notamment en période de froid. Il conviendra alors de reprogrammer les appareils à mémoire, radio... La batterie doit être stockée dans un local sec et frais ainsi qu'à l'abri du gel.



Certaines batteries peuvent présenter des spécificités en terme de recharge.

Prenez conseil auprès de votre Représentant RENAULT.

Évitez tout risque d'étincelle qui pourrait entraîner immédiatement une explosion et procédez au chargement dans un local bien aéré.

Danger de blessures graves.

Démarrage avec la batterie d'un autre véhicule

Pour démarrer, si vous devez emprunter de l'énergie à la batterie d'un autre véhicule, procédez comme suit :

Procurez-vous des câbles électriques appropriés (section importante) chez un Représentant RENAULT, ou si vous possédez déjà des câbles de démarrage, assurez-vous de leur parfait état.

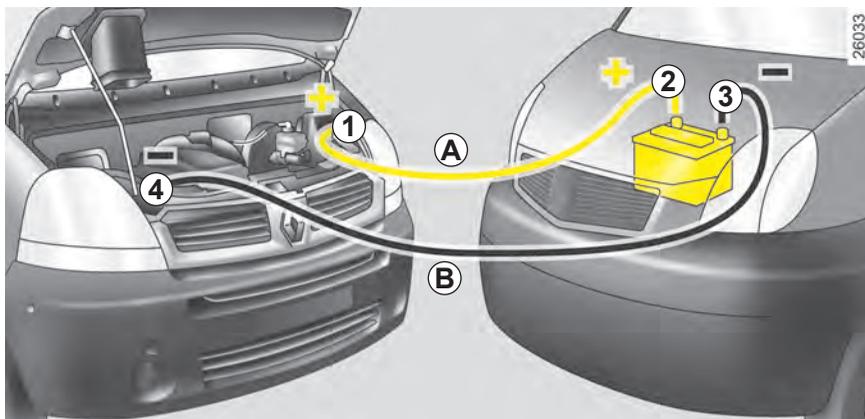
Les deux batteries doivent avoir une tension nominale identique : 12 volts.

La capacité (ampère-heure, Ah) de la batterie fournissant le courant doit être au moins identique à celle de la batterie déchargée.

Assurez-vous qu'aucun contact n'existe entre les deux véhicules (risque de court-circuit lors de la liaison des pôles positifs) et que la batterie déchargée est bien branchée. Coupez le contact de votre véhicule.

Mettez le moteur du véhicule fournissant le courant en route et adoptez un régime moyen.

BATTERIE : dépannage (suite)



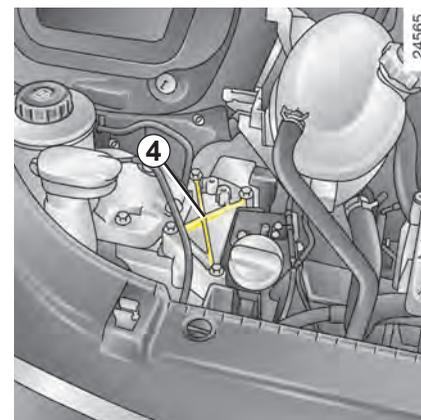
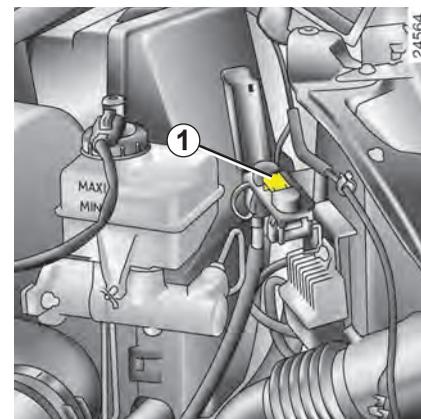
Pour les véhicules équipés du bornier 1

Fixez le câble positif (+) **A** sur le bornier 1, puis sur la borne (+) 2 de la batterie fournissant le courant.

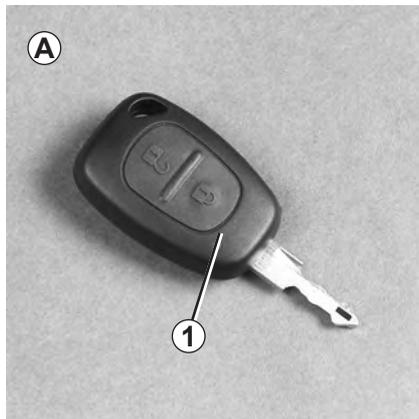
Fixez le câble négatif (-) **B** sur la borne (-) 3 de la batterie fournissant le courant puis sur l'élément de masse (-) 4.

Vérifiez qu'il n'existe aucun contact entre les câbles **A** et **B**, et que le câble **A** (+) n'est pas en contact avec un élément métallique du véhicule fournissant le courant.

Démarrez le moteur comme d'habitude. Dès qu'il tourne, débranchez les câbles **A** et **B** dans l'ordre inverse (**4-3-2-1**).



TÉLÉCOMMANDE À RADIOFRÉQUENCE : pile



Télécommande A

Remplacement des piles

Déclipsez le couvercle de la télécommande **1** (à l'aide d'une pièce de monnaie).



Remplacez la pile **2** en respectant la polarité gravée sur le couvercle.

Nota : lors du remplacement de la pile, il est conseillé de ne pas toucher au circuit électronique situé dans le couvercle des clés.

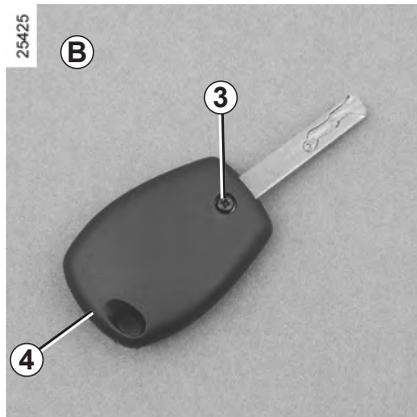


Ne jetez pas vos piles usagées dans la nature, remettez-les à un organisme chargé de la collecte et du recyclage des piles.

Les piles sont disponibles chez votre Représentant de la marque. Leur durée de vie est de deux ans environ.

Un temps d'une seconde est nécessaire entre deux actions de verrouillage et de déverrouillage.

TÉLÉCOMMANDE À RADIOFRÉQUENCE : pile (suite)



Télécommande B

Remplacement de la pile

Déposez la vis **3**, ouvrez le boîtier, par la fente **4** à l'aide d'une pièce de monnaie et remplacez la pile **5** en respectant la polarité gravée sur le fond du couvercle.



Nota : lors du remplacement de la pile, il est conseillé de ne pas toucher au circuit électrique situé dans le couvercle de la clé.

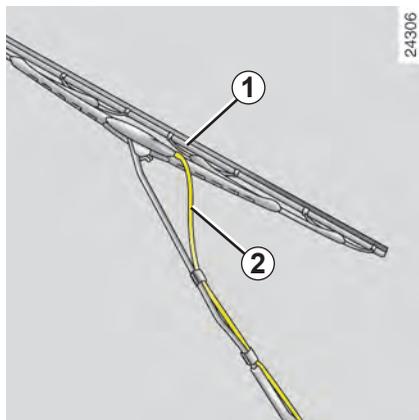


Ne jetez pas vos piles usagées dans la nature, remettez-les à un organisme chargé de la collecte et du recyclage des piles.

Les piles sont disponibles chez votre Représentant de la marque. Leur durée de vie est de deux ans environ.

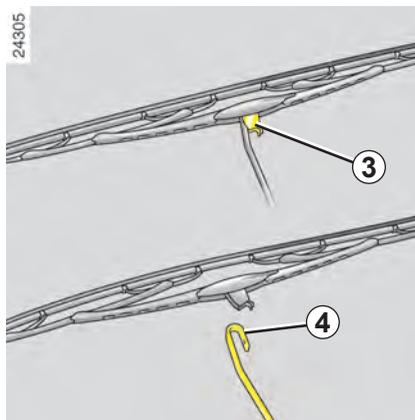
Un temps d'une seconde est nécessaire entre deux actions de verrouillage et de déverrouillage.

BALAIS D'ESSUIE-GLACE AVANT



Remplacement du balai d'essuie-vitre 1

- Soulevez le bras d'essuie-vitre.
- Retirez le tuyau de lave-glace 2.



- Basculez le balai jusqu'à l'horizontale.
- Pressez la languette 3 et faites glisser le balai d'essuie-vitre vers vous jusqu'à dégager le crochet 4 du bras d'essuie-vitre.
- Faites pivoter le balai vers l'horizontale puis poussez-le pour le dégager.

Remontage d'un balai d'essuie-vitre

Procédez en sens inverse du démontage et assurez-vous du bon verrouillage du crochet et de la languette.

Pensez à clipper le tuyau de lave-glace 2.



- Par temps de gel, assurez-vous que les balais d'essuie-vitre ne sont pas immobilisés par le givre (risque d'échauffement du moteur).
- Surveillez l'état des balais. Ils sont à changer dès que leur efficacité diminue : environ tous les ans.

PRÉÉQUIPEMENT RADIO



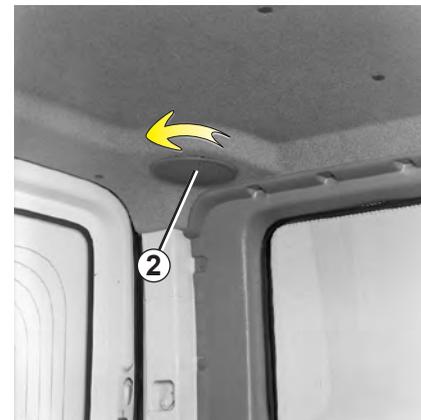
Emplacement radio A

Déclipez et déposez le vide-poches. Les connexions d'antenne, alimentation + et -, fils haut-parleurs gauche et droit sont fixés sur la face arrière de l'un des vide-poches.



Haut-parleurs avant

Pour y accéder, déclipez le couvercle **1** (à l'aide d'un outil type tournevis plat).



Haut-parleurs arrière

Tournez la grille **2** d'un quart de tour dans le sens inverse des aiguilles d'une montre pour accéder aux fils de haut-parleur.

Dans tous les cas, il est très important de suivre précisément les instructions portées sur la notice de l'équipement.

Les caractéristiques des supports et câblages (disponible en RENAULT-Boutique) varient en fonction du niveau d'équipement de votre véhicule et du type de votre radio.

Pour connaître leur référence, consultez votre Représentant RENAULT.

ACCESSOIRES



Utilisation de téléphones et appareils CB

Les téléphones et appareils CB équipés d'antenne intégrée peuvent créer des interférences avec les systèmes électroniques équipant le véhicule d'origine, il est recommandé de n'utiliser que des appareils avec antenne extérieure.

Par ailleurs, nous vous rappelons la nécessité de respecter la législation en vigueur concernant l'utilisation de ces appareils.



Montage ultérieur d'accessoires

Afin d'assurer le bon fonctionnement de votre véhicule et d'éviter tout risque de nature à porter atteinte à votre sécurité, nous vous conseillons d'utiliser des accessoires spécifiés par RENAULT qui sont adaptés à votre véhicule et qui seuls sont garantis par RENAULT.

Accessoires électriques et électroniques

- toute intervention sur le circuit électrique du véhicule ne peut être réalisée que par un Représentant RENAULT car un branchement incorrect pourrait entraîner la détérioration de l'installation électrique et/ou des organes qui y sont connectés ;
- en cas de montage ultérieur d'équipement électrique assurez-vous que l'installation est bien protégée par un fusible. Faites-vous préciser l'ampérage et la localisation de ce fusible.

SYSTÈME DE COUPURE CARBURANT EN CAS DE CHOC VIOLENT

Votre véhicule est équipé d'un système de coupure carburant par inertie en cas de choc violent.

Ce système est prévu pour se désarmer et ainsi isoler le circuit d'alimentation en carburant lors d'un fort impact.



Réarmement du système

Si les conditions de remise en fonctionnement du circuit d'alimentation sont réunies (voir encadré), appuyez sur le bouton **1** pour réarmer le système.



À la suite du choc, le système pourra être réarmé mais seulement après avoir fait inspecter le véhicule par le personnel qualifié du Réseau RENAULT qui devra s'assurer :

- que le véhicule est roulant ;
- qu'il n'y a pas d'odeur de carburant ;
- qu'il n'y a pas de fuite dans le circuit d'alimentation.

REMORQUAGE : dépannage

Le volant ne doit pas être verrouillé ; la clé de contact doit être sur la position « M » (allumage) permettant la signalisation (feux « Stop », feux indicateurs de direction). La nuit le véhicule doit être éclairé.

Retirez la remorque s'il y en a une.

De plus, il est impératif de respecter les conditions de remorquage définies par la législation en vigueur dans chaque pays et de ne pas dépasser le poids remorquable de votre véhicule.

Adressez-vous à votre Représentant RENAULT.

Utilisez exclusivement :

- À l'arrière, le point de remorquage 1.
- À l'avant, l'anneau de remorquage 4 (situé dans le bloc outils 2) et le point de remorquage 3.

(N'utilisez jamais les tubes de transmission).

Ces points de remorquage ne peuvent être utilisés qu'en traction : en aucun cas ils ne doivent servir pour soulever directement ou indirectement le véhicule.



Point de remorquage arrière 1



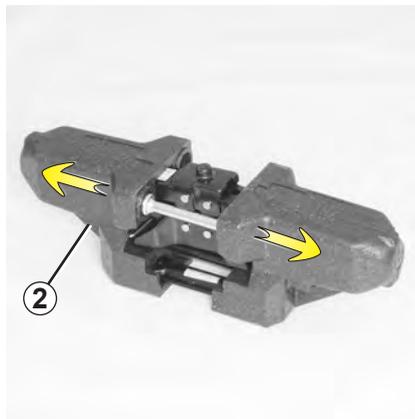
- RENAULT préconise l'utilisation d'une barre de remorquage rigide. En cas d'utilisation de corde ou de câble (lorsque la législation l'autorise), il faut que le véhicule tracté soit apte au freinage.
- Il ne faut pas remorquer un véhicule dont l'aptitude au roulage est altérée.
 - Il est impératif d'éviter les à coups à l'accélération et au freinage qui pourraient endommager le véhicule.
 - Dans tous les cas de figure, il est conseillé de ne pas dépasser **25 km/h**.

REMORQUAGE : dépannage (suite)



Point de remorquage avant 3

Accès à l'anneau de remorquage 4 : faites pivoter l'ensemble du bloc outils 2 pour pouvoir l'extraire.



Vissez l'anneau de remorquage 4 au maximum, dans un premier temps à la main jusqu'en butée, puis terminez en bloquant à l'aide de la manivelle située dans le bloc outils.



Lors du rangement des outils, veillez à bien les repositionner dans le bloc 2, comme ils l'étaient à l'origine, et rangez le bloc impérativement sous le siège. Ne laissez jamais les outils pêle-mêle : risques de projections lors d'un freinage.



Moteur arrêté, les assistances de direction et de freinage ne sont plus opérationnelles.

FILTRE À GAZOLE

Réamorçage du circuit carburant

Après remplissage effectué à la suite de l'épuisement complet du combustible, il est nécessaire d'actionner la poire de réamorçage manuelle.

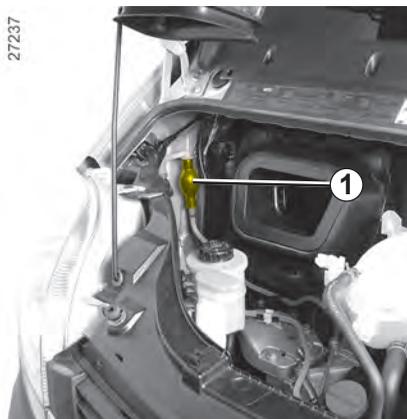
Les organes périphériques (alternateur, démarreur, supports moteur...) devront être protégés contre toutes projections de gazole.



Lors des interventions à proximité du moteur, celui-ci peut être chaud. De plus, le motoventilateur peut se mettre en route à tout instant.

Risque de blessures.

27237



Véhicules à pompe de réamorçage manuelle

- Suivant véhicule, **retirez le protecteur.**
- Actionnez la poire de réamorçage **1** jusqu'à son durcissement et écoulement du carburant dans les tuyaux.

ANOMALIES DE FONCTIONNEMENT

Les conseils suivants vous permettent de vous dépanner rapidement et provisoirement ; par sécurité consultez dès que possible un Représentant de la marque.

Vous actionnez le démarreur	CAUSES POSSIBLES	QUE FAIRE
Les lampes témoins faiblissent ou ne s'allument pas, le démarreur ne tourne pas.	Cosses de batterie mal serrées, débranchées ou oxydées.	Resserrez-les, rebranchez-les ou nettoyez-les si elles sont oxydées.
	Batterie déchargée ou hors d'usage.	Branchez une autre batterie sur la batterie défaillante. Reportez-vous au paragraphe « Batterie : dépannage » en chapitre 5 ou remplacez la batterie si nécessaire. Ne poussez pas le véhicule si la colonne de direction est verrouillée.
Le moteur ne veut pas démarrer.	Conditions de démarrage non remplies.	Reportez-vous au paragraphe « Démarrage/arrêt moteur » en chapitre 2.
La colonne de direction reste verrouillée.	Volant bloqué.	Pour déverrouiller, manœuvrez légèrement clé et volant (reportez-vous au paragraphe « Contacteur de démarrage » en chapitre 2).
Les pavés de l'indicateur de niveau de carburant clignotent.	La jauge à carburant est déconnectée.	Consultez un Représentant de la marque.

ANOMALIES DE FONCTIONNEMENT (suite)

Sur route	CAUSES POSSIBLES	QUE FAIRE
Vibrations.	Pneumatiques mal gonflés ou mal équilibrés ou endommagés.	Vérifiez la pression des pneumatiques ; si ce n'est pas la cause, faites vérifier leur état par un Représentant de la marque.
Fumée blanche anormale à l'échappement ou bouillonnement dans le bocal de liquide de refroidissement.	Panne mécanique : joint de culasse détérioré, pompe à eau défectueuse.	Arrêtez le moteur. Faites appel à un Représentant de la marque.
	Type ou qualité de carburant.	Ceci n'est pas une anomalie et n'a pas de conséquence sur le comportement du véhicule.
Fumée sous capot moteur.	Court-circuit ou fuite du circuit de refroidissement.	Arrêtez-vous, coupez le contact, débranchez la batterie. Consultez votre Représentant de la marque.
Le témoin de pression d'huile s'allume :		
en virage ou au freinage	Le niveau est trop bas.	Ajoutez de l'huile moteur (reportez-vous au paragraphe « Niveau huile moteur – Appoint/remplissage » en chapitre 4).
au ralenti	Pression d'huile faible.	Rejoignez le Représentant de la marque le plus proche.
tarde à s'éteindre ou reste allumé à l'accélération	Manque de pression d'huile.	Arrêtez-vous : faites appel à un Représentant de la marque.

ANOMALIES DE FONCTIONNEMENT (suite)

Sur route	CAUSES POSSIBLES	QUE FAIRE
La direction assistée devient dure.	Courroie cassée Manque d'huile dans la pompe.	Faites remplacer la courroie. Ajoutez de l'huile de direction assistée (reportez-vous au paragraphe « Pompe d'assistance de direction » en chapitre 4). Si le problème persiste, consultez votre Représentant de la marque.
Le moteur chauffe. L'indicateur de température de liquide de refroidissement et le témoin STOP s'allume.	Panne du motoventilateur.	Stoppez le véhicule, arrêtez le moteur et faites appel à un Représentant de la marque.
	Fuites de liquide de refroidissement.	Vérifiez le bocal de liquide de refroidissement : il doit contenir du liquide. S'il n'en contient pas, consultez un Représentant de la marque le plus tôt possible.

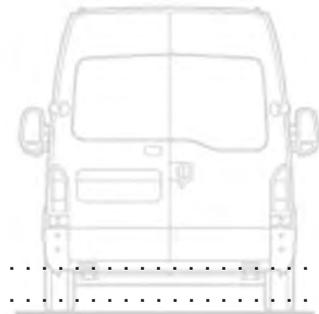
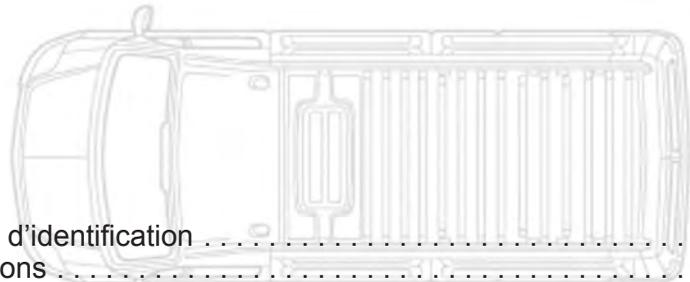
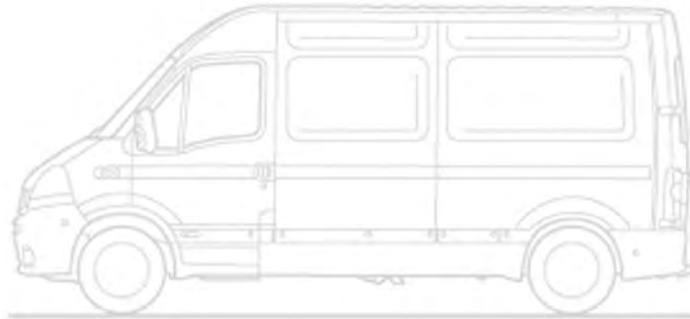


Radiateur : Dans le cas d'un important manque de liquide de refroidissement n'oubliez pas qu'il ne faut jamais faire le plein avec du liquide de refroidissement froid lorsque le moteur est très chaud. Après toute intervention sur le véhicule ayant nécessité la vidange, même partielle, du circuit de refroidissement, ce dernier doit être rempli d'un mélange neuf convenablement dosé. Nous vous rappelons qu'il est impératif de n'utiliser qu'un produit sélectionné par nos services techniques.

ANOMALIES DE FONCTIONNEMENT (suite)

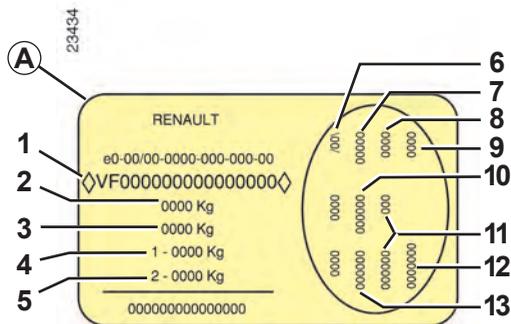
Appareillage électrique	CAUSES POSSIBLES	QUE FAIRE
L'essuie-vitre ne fonctionne pas.	Balais d'essuie-vitres collés. Circuit électrique défectueux.	Décollez les balais avant d'utiliser l'essuie-vitre. Consultez un Représentant de la marque.
L'essuie-vitre ne s'arrête plus.	Commandes électriques défectueuses.	Consultez un Représentant de la marque.
Fréquence plus rapide des feux clignotants.	Ampoule grillée.	Remplacez l'ampoule.
Les feux clignotants ne fonctionnent plus.	Circuit électrique défectueux.	Consultez un Représentant de la marque.
Les projecteurs ne s'allument ou ne s'éteignent plus.	Circuit électrique ou commande défectueux.	Consultez un Représentant de la marque.
Traces de condensation dans les feux.	Ceci n'est pas une anomalie. La présence de trace de condensation est un phénomène naturel lié aux variations de température. Ces traces disparaîtront rapidement lors de l'utilisation des feux.	

Chapitre 6 : Caractéristiques techniques



Plaques d'identification	6.2
Dimensions	6.4
Caractéristiques moteurs	6.10
Masses	6.11
Pièces de rechange	6.15

PLAQUES D'IDENTIFICATION



Les indications figurant sur la plaque constructeur (partie droite) sont à rappeler dans toutes vos lettres ou commandes.

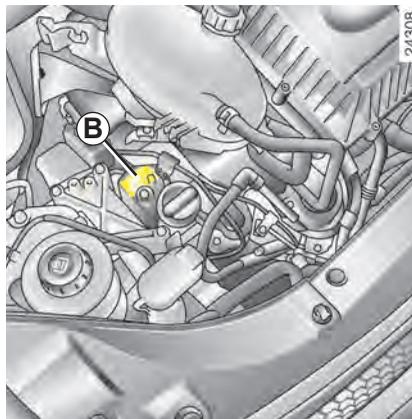
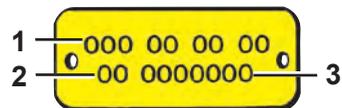
Plaque constructeur A

- 1 Type mine du véhicule et numéro dans la série du type.
- 2 MMAC (Masse Maxi Autorisée en Charge).
- 3 MTR (Masse Totale Roulante : véhicule en charge avec remorque).
- 4 MMTA essieu avant.
- 5 MMTA essieu arrière.
- 6 Caractéristiques techniques du véhicule.
- 7 Référence peinture.
- 8 Niveau d'équipement.

- 9 Type de véhicule.
- 10 Code sellerie.
- 11 Complément de définition équipement.
- 12 Numéro de fabrication.
- 13 Code habillage intérieur.

PLAQUES D'IDENTIFICATION (suite)

(B)

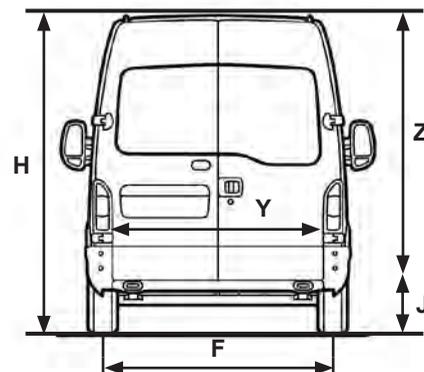
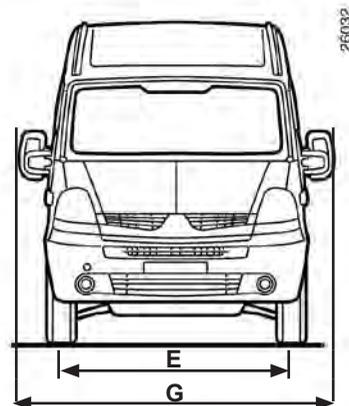
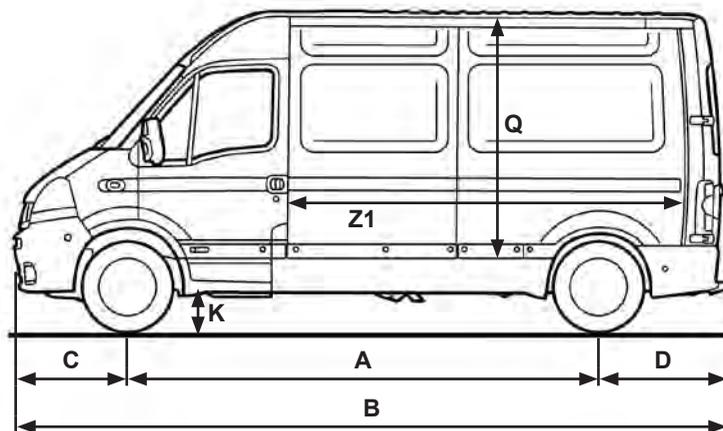


Les indications figurant sur la plaque constructeur et sur la plaque moteur sont à rappeler dans toutes vos lettres ou commandes.

Identification moteur *B*

- 1 Type du moteur.
- 2 Indice du moteur.
- 3 Numéro du moteur.

DIMENSIONS (en mètres)



Diamètre de braquage

	Empattement court	Empattement long	Empattement maxi
Entre trottoirs	12,07	13,75	15,20
Entre murs	12,48	14,11	15,68

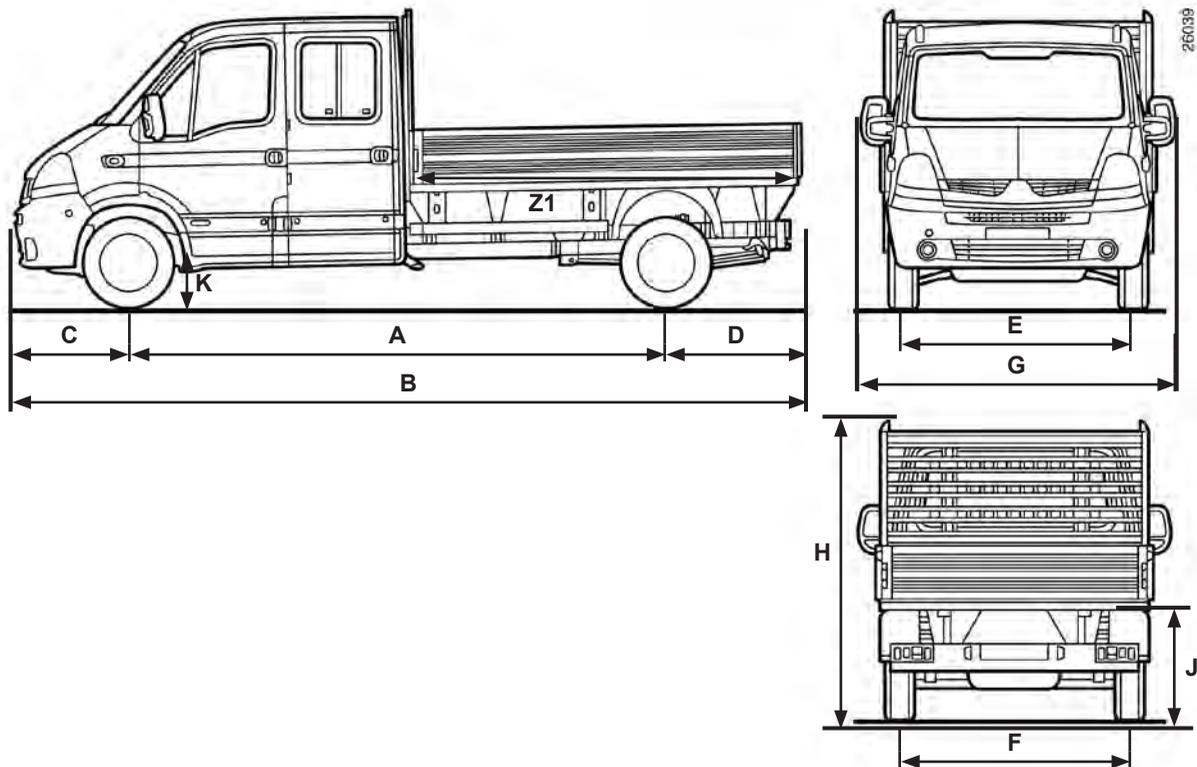
DIMENSIONS (en mètres)

Véhicules complets et sans transformations ultérieures

FOURGON	Court		Moyen		Long	
	Pavillon normal	Pavillon surélevé	Pavillon surélevé	Pavillon maxi	Pavillon surélevé	Pavillon maxi
A	3,078		3,578		4,078	
B	4,899		5,399		5,899	
C			0,862			
D			0,959			
E			1,740			
F			1,725			
G			2,361			
H	2,152 → 2,496		2,408 → 2,722		2,415 → 2,720	
J	0,507 → 0,544		0,533 → 0,540		0,536 → 0,537	
K			0,150 (1)			
Q	1,670	1,912	2,146	1,912	2,146	
Y			1,515			
Z	1,632	1,874				
Z1	2,634		3,134		3,634	

(1) en charge

DIMENSIONS (en mètres)



Diamètre de braquage

	Empattement court	Empattement long	Empattement maxi
Entre trottoirs	12,07	13,75	15,20
Entre murs	12,48	14,11	15,68

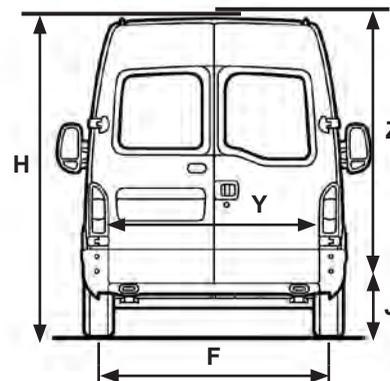
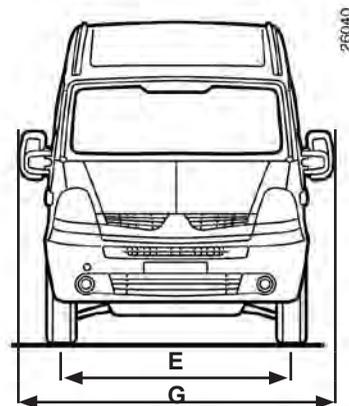
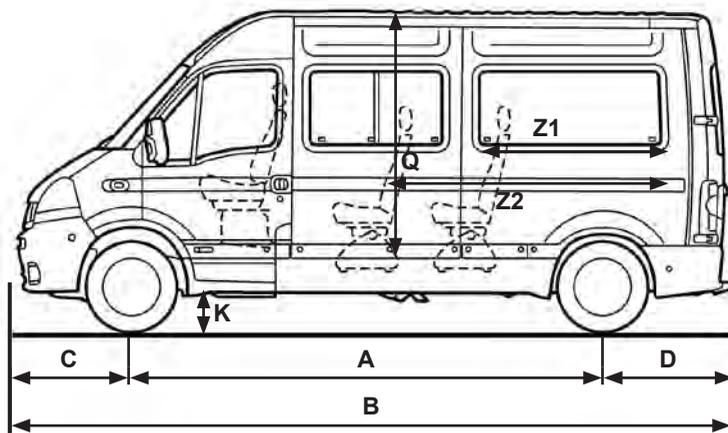
DIMENSIONS (en mètres)

Véhicules complets et sans transformations ultérieures

PLATEAU CABINE	Simple cabine			Double cabine	
	Court	Moyen	Long	Moyen	Long
A	3,078	3,578	4,078	3,578	4,078
B	4,974	5,474	5,994	5,494	5,994
C	0,862				
D	1,034		1,054		
E	1,740				
F	1,725				
G	2,361				
H	2,137 → 2,199				
J	0,987 → 1,031				
K	0,150 ⁽¹⁾				
Z1	2,640	3,140	3,660	2,410	2,910

(1) en charge

DIMENSIONS (en mètres)



Diamètre de braquage

	Empattement court	Empattement long	Empattement maxi
Entre trottoirs	12,07	13,75	15,20
Entre murs	12,48	14,11	15,68

DIMENSIONS (en mètres)

Véhicules complets et sans transformations ultérieures

COMBI	Court	Moyen
A	3,078	3,578
B	4,899	5,399
C	0,862	
D	0,959	
E	1,740	
F	1,725	
G	2,361	
H	2,134 → 2,206	2,375 → 2,480
J	0,498 → 0,535	
K	0,150 (1)	
Q	–	
Y	1,516	1,382
Z	1,622	1,874
Z1	1,145	1,645
Z2	1,555	1,800

(1) en charge

CARACTÉRISTIQUES MOTEUR (commercialisation suivant pays)

Type moteur (indiqué sur la plaque moteur)	G9U
Cylindrée (cm ³)	2464
Injection	Diesel
Type de carburant	Gazole

MASSES (en kg) : commercialisation suivant pays

Les masses indiquées sont celles d'un véhicule de base et sans options : elles varient en fonction de l'équipement de votre véhicule. Consultez le Représentant de la marque.

Version FOURGON	T28	T33	T3490	T35	T3510
Masse Maximum Autorisée en charge (MMAC) Masse Totale Roulante (MTR)	Masses indiquées sur la plaque constructeur (reportez-vous au paragraphe " Plaques d'identification " en chapitre 6)				
Masse Remorque Freinée	s'obtient par calcul : MTR - MMAC				
Masse Remorque non Freinée	750				
Charge admise sur le point d'attelage	80				
Charge admise sur la galerie de toit	-				

Charge remorquable (Remorquage de caravane, bateau, ...)

- Il est important de respecter les conditions de remorquage admises par la législation locale et, notamment, celles définies par le code de la route. Pour toute adaptation d'attelage adressez-vous à votre Représentant de la marque.
- Dans le cas d'un véhicule attelé, **la masse totale roulante (véhicule + remorque) ne doit jamais être dépassée**. Cependant est toléré :
 - un dépassement de la MMTA arrière dans la limite de 15 %,
 - un dépassement de la MMAC dans la limite de 10 % ou 100 kg (à la première de ces deux limites atteinte).

Dans les deux cas, la vitesse maximum de l'ensemble roulant ne doit pas dépasser 80 km/h et la pression des pneumatiques doit être augmentée de 0,2 bar (3 PSI).

- Le rendement moteur et l'aptitude en côte diminuant avec l'altitude, nous préconisons de réduire la charge maximum de 10 % à 1 000 mètres, puis 10 % supplémentaires à chaque palier de 1 000 mètres.

MASSES (en kg) : commercialisation suivant pays

Les masses indiquées sont celles d'un véhicule de base et sans options : elles varient en fonction de l'équipement de votre véhicule. Consultez le Représentant de la marque.

Version COMBI	T28	T2840	T33	T35
Masse Maximum Autorisée en Charge (MMAC) Masse Totale Roulante (MTR)	Masses indiquées sur la plaque constructeur (reportez-vous au paragraphe " Plaques d'identification " en chapitre 6)			
Masse Remorque Freinée	s'obtient par calcul : MTR - MMAC			
Masse Remorque non Freinée	750			
Charge admise sur le point d'attelage	80			
Charge admise sur la galerie de toit	-			

Charge remorquable (Remorquage de caravane, bateau, ...)

- Il est important de respecter les conditions de remorquage admises par la législation locale et, notamment, celles définies par le code de la route. Pour toute adaptation d'attelage adressez-vous à votre Représentant de la marque.
- Dans le cas d'un véhicule attelé, **la masse totale roulante (véhicule + remorque) ne doit jamais être dépassée**. Cependant est toléré :
 - un dépassement de la MMTA arrière dans la limite de 15 %,
 - un dépassement de la MMAC dans la limite de 10 % ou 100 kg (à la première de ces deux limites atteinte).

Dans les deux cas, la vitesse maximum de l'ensemble roulant ne doit pas dépasser 80 km/h et la pression des pneumatiques doit être augmentée de 0,2 bar (3 PSI).

- Le rendement moteur et l'aptitude en côte diminuant avec l'altitude, nous préconisons de réduire la charge maximum de 10 % à 1 000 mètres, puis 10 % supplémentaires à chaque palier de 1 000 mètres.

MASSES (en kg) : commercialisation suivant pays

Les masses indiquées sont celles d'un véhicule de base et sans options : elles varient en fonction de l'équipement de votre véhicule. Consultez le Représentant de la marque.

Version SIMPLE CABINE	T28	T3490	T35	T3510
Masse Maximum Autorisée en Charge (MMAC) Masse Totale Roulante (MTR)	Masses indiquées sur la plaque constructeur (reportez-vous au paragraphe " Plaques d'identification " en chapitre 6)			
Masse Remorque Freinée	s'obtient par calcul : MTR - MMAC			
Masse Remorque non Freinée	750			
Charge admise sur le point d'attelage	80			
Charge admise sur la galerie de toit	-			

Charge remorquable (Remorquage de caravane, bateau, ...)

- Il est important de respecter les conditions de remorquage admises par la législation locale et, notamment, celles définies par le code de la route. Pour toute adaptation d'attelage adressez-vous à votre Représentant de la marque.
- Dans le cas d'un véhicule attelé, **la masse totale roulante (véhicule + remorque) ne doit jamais être dépassée**. Cependant est toléré :
 - un dépassement de la MMTA arrière dans la limite de 15 %,
 - un dépassement de la MMAC dans la limite de 10 % ou 100 kg (à la première de ces deux limites atteinte).

Dans les deux cas, la vitesse maximum de l'ensemble roulant ne doit pas dépasser 80 km/h et la pression des pneumatiques doit être augmentée de 0,2 bar (3 PSI).

- Le rendement moteur et l'aptitude en côte diminuant avec l'altitude, nous préconisons de réduire la charge maximum de 10 % à 1 000 mètres, puis 10 % supplémentaires à chaque palier de 1 000 mètres.

MASSES (en kg) : commercialisation suivant pays

Les masses indiquées sont celles d'un véhicule de base et sans options : elles varient en fonction de l'équipement de votre véhicule. Consultez le Représentant de la marque.

Version DOUBLE CABINE	T28	T3490	T35	T3510
Masse Maximum Autorisée en Charge (MMAC) Masse Totale Roulante (MTR)	Masses indiquées sur la plaque constructeur (reportez-vous au paragraphe " Plaques d'identification " en chapitre 6)			
Masse Remorque Freinée	s'obtient par calcul : MTR - MMAC			
Masse Remorque non Freinée	750			
Charge admise sur le point d'attelage	80			
Charge admise sur la galerie de toit	-			

Charge remorquable (Remorquage de caravane, bateau, ...)

- Il est important de respecter les conditions de remorquage admises par la législation locale et, notamment, celles définies par le code de la route. Pour toute adaptation d'attelage adressez-vous à votre Représentant de la marque.
- Dans le cas d'un véhicule attelé, **la masse totale roulante (véhicule + remorque) ne doit jamais être dépassée**. Cependant est toléré :
 - un dépassement de la MMTA arrière dans la limite de 15 %,
 - un dépassement de la MMAC dans la limite de 10 % ou 100 kg (à la première de ces deux limites atteinte).

Dans les deux cas, la vitesse maximum de l'ensemble roulant ne doit pas dépasser 80 km/h et la pression des pneumatiques doit être augmentée de 0,2 bar (3 PSI).

- Le rendement moteur et l'aptitude en côte diminuant avec l'altitude, nous préconisons de réduire la charge maximum de 10 % à 1 000 mètres, puis 10 % supplémentaires à chaque palier de 1 000 mètres.

PIÈCES DE RECHANGE ET RÉPARATIONS

Les pièces de rechange d'origine RENAULT sont conçues sur la base d'un cahier des charges très strict et testées régulièrement. De ce fait, elles ont un niveau de qualité au moins équivalent à celles qui sont montées sur les véhicules neufs.

En utilisant systématiquement les pièces de rechange d'origine RENAULT, vous avez l'assurance de préserver les performances de votre véhicule.

En outre, les réparations effectuées dans le Réseau RENAULT avec des pièces d'origine sont garanties selon les conditions données au dos de l'ordre de réparation.

INDEX ALPHABÉTIQUE

A

ABS	2.14
accessoires	5.33
aérateurs	3.2 – 3.3
afficheur	1.47 → 1.50
aide au parking	2.23
airbag	1.25 → 1.29
air conditionné	3.2 – 3.3, 3.7 → 3.11
alarme sonore	1.8
alarme sonore d'oubli d'éclairage	1.55
allume-cigares	3.19
ampoules	
remplacement	5.14 → 5.22
anneaux de remorquage	5.4
anomalies de fonctionnement	5.38 → 5.41
antipatinage : A.S.R.	2.12 – 2.13
antipollution	
Conseils	2.6 → 2.8
appareils de contrôle	1.42 → 1.50
appuis-tête	1.19
arrêt du moteur	2.3
assistance au freinage d'urgence	2.15
autonomie de vidange	1.50
avertisseurs sonore et lumineux	1.58

B

balais d'essuie-vitres	5.31
banquette arrière	3.25
batterie	4.11
dépannage	5.26 → 5.28
bloc-outils	5.4 – 5.5
boîte de vitesses Quickshift	2.24 → 2.29
bouchon de réservoir carburant	1.59 – 1.60

C

capacités organes mécaniques	4.7 → 4.9
------------------------------------	-----------

capacité du réservoir carburant	1.59
capot moteur	4.2
caractéristiques moteurs	6.10
caractéristiques techniques	6.2 → 6.15
carburant	
Conseils d'économie	2.6 → 2.8
qualité	1.59
remplissage	1.59 – 1.60
ceintures de sécurité	1.21 → 1.24
cendriers	3.19
changement de lampes	5.14 → 5.22
changement de roue	5.2 → 5.6
changement de vitesses	2.9
charges remorquables	6.11 → 6.14
chauffage	3.2 → 3.6
clés	1.2 → 1.5, 1.17
clé d'enjoliveur	5.4
clignotants	1.58
climatisation	3.2 – 3.3, 3.7 → 3.11
coffre à bagages	3.26
condamnation des portes	1.2 → 1.12
conduite	2.2 → 2.30
contacteur de démarrage	2.2
contrôle dynamique de conduite : E.S.P.	2.11
coupure carburant en cas de choc violent	5.34
coup d'œil rapide	0.2
crevaisson	5.2 → 5.10
cric	5.4 – 5.5

D

démarrage moteur	2.3
désembuage	
pare-brise	3.4, 3.7 → 3.11
diamètre de braquage	6.4 → 6.9
dimensions	6.4 → 6.9
direction assistée	2.9

INDEX ALPHABÉTIQUE (suite)

dispositifs complémentaires à la ceinture avant....1.25 → 1.29
dispositifs de retenue enfants.....1.27 → 1.37

E

E.S.P. : contrôle dynamique de conduite..... 2.11
éclairage :
 intérieur..... 3.16 – 3.17
éclairage et signalisation extérieurs1.54 → 1.57
éclairage extérieur d'accompagnement 1.55
éclairage intérieur :
 remplacement des lampes.....5.20 → 5.22
économies de carburant..... 2.6 → 2.8
enfants.....1.2, 1.28 → 1.37
enjolveurs 5.5
entretien :
 carrosserie..... 4.12 – 4.13
 garnitures intérieures 4.14
essuie-vitre/lave-vitre 1.52 – 1.53

F

feux :
 de brouillard 1.56, 5.16, 5.19
 de croisement 1.54, 5.14, 5.16
 de détresse 5.16
 de direction 5.14
 de position 1.54, 5.14
 de recul 5.16, 5.19
 de route..... 1.55, 5.14
 de stop 5.16 – 5.17, 5.19
 éclaireurs de plaque d'immatriculation 5.18 – 5.19
 indicateurs de direction..... 5.15, 5.19
 réglage de la hauteur des faisceaux..... 1.57
 répétiteurs latéraux 5.15
filtre.....4.10
 à gazole 4.10, 5.37
filtre :

 à air..... 4.10
 à particules 2.5
frein 2.14 – 2.15
freinage d'urgence..... 2.15
frein à main..... 2.10
fusibles 5.23 → 5.25

G

garde au sol.....6.4 → 6.9
gonflage des pneumatiques 0.4

H

haut-parleurs
 emplacement 5.32
heure 1.51
huile moteur..... 4.3 → 4.6

I

identification du véhicule 6.2 – 6.3
indicateurs :
 de direction 1.58
 de tableau de bord 1.42 → 1.46
installation radio 5.32 – 5.33

J

jauge d'huile moteur 4.3 → 4.6

K

kit de gonflage des pneumatiques.....5.7 → 5.10

L

lampes
 remplacement 5.14 → 5.16, 5.19 → 5.22
lavage.....4.12 → 4.14
levage du véhicule
 Changement de roue 5.2 → 5.6

INDEX ALPHABÉTIQUE (suite)

lève-vitres	3.12 → 3.14
levier de vitesses	2.9
limiteur de vitesse	2.20 → 2.22
liquide de freins	4.7
liquide de refroidissement	1.46
liquide de refroidissement moteur	4.8

M

manivelle	5.4 – 5.5
marche arrière	
passage	2.9
masses	6.11 → 6.14
montre	1.51
moteur	
caractéristiques	6.10

N

niveaux :	
liquide de frein	4.7
liquide de refroidissement	4.8
pompe d'assistance direction	4.9
niveau d'huile moteur	1.46, 4.3 → 4.6
niveau de carburant	1.46

P

pare-soleil	3.18
particularité des véhicules diesel	2.4
peinture	
entretien	4.12 → 4.14
référence	6.2
pièces de rechange	6.15
plafonnier	3.16 – 3.17, 5.20 → 5.22
plaques constructeur	6.2
plaques d'identification	6.2 – 6.3
pneumatiques	5.11 → 5.13
poire de réamorçage carburant	5.37

portes	1.8, 1.11 – 1.12
poste de conduite	1.38 → 1.41
prééquipement radio	5.32 – 5.33
pression des pneumatiques	0.4
prétensionneurs de ceintures	
de sécurité avant	1.25 → 1.29
prise accessoires	3.19
projecteurs	
additionnels	5.15

Q

qualité d'huile moteur	4.5 – 4.6
qualité du carburant	1.60

R

radio	
prééquipement	5.32 – 5.33
rangements	3.20 → 3.23
réamorçage carburant	5.37
réglage des sièges	1.21
réglage des sièges avant	1.18
réglage de la position de conduite	1.21
réglage électrique de la hauteur des faisceaux	1.57
régulateur - limiteur de vitesse	2.17 → 2.22
remorquage	3.26
caravanage	6.11 → 6.14
dépannage	5.35 – 5.36
répétiteurs latéraux	5.15
réservoir	
lave-vitres	4.9
réservoir carburant	1.59 – 1.60
retenue enfants	1.30 → 1.37
rétroviseurs	1.20
rodage	2.2
roues (sécurité)	5.11 → 5.13
roue de secours	5.2 – 5.3

INDEX ALPHABÉTIQUE (suite)

S

sécurité enfants	1.2, 1.28 → 1.37, 3.13 – 3.14
sièges avant	1.18
sièges chauffants.....	1.18
signalisation éclairage	1.54 → 1.57
signal danger.....	1.58
suspension pneumatique	2.16
système antiblocage des roues : ABS.....	2.14
système antidémarrage.....	1.17
système antipatinage : A.S.R.	2.12 – 2.13
système de coupure carburant en cas de choc violent	5.34
système de navigation.....	1.51, 3.24

T

tableau de bord	1.42 → 1.50
télécommande de verrouillage	1.2 → 1.5
télécommande de verrouillage des portes	
piles	5.29 – 5.30
témoins de contrôle	1.42 → 1.46
température extérieure	1.51
toit ouvrant.....	3.15
transport d'objets dans le coffre	3.26 – 3.27

U

utilisation hivernale	5.13
-----------------------------	------

V

ventilation

Air conditionné.....	3.2 – 3.3
verrouillage des portes	1.2 → 1.7, 1.9 – 1.10
vidange moteur.....	4.6
vide-poches	3.20 → 3.23
vitres.....	3.12 → 3.14

W

warning.....	1.58
--------------	------

4 GESTES SIMPLES* POUR VOTRE SÉCURITÉ

1



- Attachez toujours votre ceinture de sécurité,
 - même pour les petits trajets
 - même si votre véhicule est équipé d'airbags.
- Assurez vous que tous les passagers ont bouclé leur ceinture, même à l'arrière.

2



- Attachez toujours les enfants, en utilisant les dispositifs adaptés à leur poids et à leur taille (siège, coque...).
- Attention ! Lorsque le véhicule est muni d'airbag(s) passager avant déconnectables(s), le(s) déconnecter avant d'installer un siège bébé « dos à la route ».

3



- Réglez la hauteur de la ceinture en fonction de votre taille.
- Réglez l'inclinaison de votre dossier en veillant à maintenir la ceinture au plus près de votre corps.
- Réglez la hauteur de l'appui-tête : haut de l'appui-tête = haut de la tête. L'appui-tête au plus près de la tête.

4



- Déposez les objets ou bagages lourds contre le fond du coffre.
- Répartissez les charges entre les côtés droit et gauche dans la zone de chargement lors d'un transport de marchandises.



8 2 0 0 7 4 8 8 4 9

* Attention : ces gestes ne constituent pas une liste exhaustive. Reportez-vous à votre notice d'utilisation pour plus d'informations.



RENAULT

Bonne route !